

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

TOME XXXV



CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

DE

TOUTES LES NATIONS

TRADITIONS, LÉGENDES
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DEVINETTES
SUPERSTITIONS

TOME XXXV

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

1898

LITTÉRATURE ORALE

DE

L'AUVERGNE

PRINCIPAUX OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR

Contes populaires de la Haute-Bretagne. — 1re série, Paris, 1880, in-18 . . . . 3 fr. 50

Contes des paysans et des pêcheurs. — 2e série des *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, 1881, in-18. . . 3 fr. 50

Littérature orale de la Haute-Bretagne. — Paris, Maisonneuve, 1881, in-12 elzévir . . . . 5 fr. »

Contes des Marins. — 3e série des *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, 1882, in-18. . . . . 3 fr. 50

Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne. — Paris, Maisonneuve, 1882, 2 vol., in-12 elzévir . . . . 10 fr. »

Contes de terre et de mer. — Légendes de la Haute-Bretagne (illustrations de Bellenger, Léonce Petit, Sahib, Paris, 1883, in-8 (épuisé).

Coutumes populaires de la Haute-Bretagne — Paris, Maisonneuve, in-12 elzévir . . . . 5 fr. »

Le blason populaire de la France (en collaboration avec H. Gaidoz). — Paris, 1884, in-18 . . . . 3 fr. 50

Contes des provinces de France. — Paris, 1884, in-18. . . . 3 fr. 50

Gargantua dans les traditions populaires. — Paris, Maisonneuve, 1883, in-12 elzévir. . . . . 5 fr. »

Légendes, Croyances et Superstitions de la mer. — Paris. 1886-1887, 2 vol. in-18 . . . . 7 fr.

Les Travaux publics et les Mines, dans les traditions et les superstitions de tous les pays. — Paris, 1893, in-8, illustré. 40 fr. »

Légendes et curiosités des métiers. — Paris, 1895, in-8° illustré, 12 fr. »

La Légende dorée de la Haute-Bretagne. — (Collection des bibliophiles bretons), 1897, in-8, illustré . . . . 5 fr. »

Contes espagnols, illustrations de Schutz. — Paris, Charavay, in-8, 1897. . . . . 1 fr. 50

LITTÉRATURE ORALE

DE

L'AUVERGNE

PAR

PAUL SÉBILLOT



PARIS
J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

1898



PRÉFACE

L'AUVERGNE a une situation géographique qui semble éminemment propre à la conservation de la littérature orale : jusqu'à une époque relativement récente, elle est restée assez isolée ; elle est peuplée d'une race qui, si elle émigre beaucoup, a, comme les Bretons, un esprit de retour très caractérisé, et qui se mélange peu avec les provinces voisines. Si l'on ajoute que les soirées d'hiver, surtout dans la partie montagneuse, réunissent fréquemment les habitants des villages, on conviendra qu'il y existe un milieu assez analogue à la Bretagne, et l'on doit s'attendre à trouver des richesses traditionnelles presque aussi considérables.

On y a recueilli en effet des récits légen-

daires; mais peu de contes proprement dits. Je suis persuadé que cela tient uniquement à ce qu'il ne s'est pas trouvé jusqu'ici un explorateur qui se soit donné la peine de faire une enquête suivie : il me paraît très vraisemblable qu'elle serait très fructueuse.

Je puis même en donner une preuve tout à fait convaincante, puisqu'elle résulte d'une expérience personnelle ; plus de la moitié des contes de ce volume ont été recueillis à Paris, de la bouche de deux personnes originaires d'Auvergne.

Vers 1883, je rencontrais assez souvent au « Dîner Celtique », le docteur Paulin, qui est né aux environs de Royat ; un soir, il me dit: « J'ai lu vos *Contes de la Haute-Bretagne*, et ils m'ont fait souvenir de quelques-uns de ceux que l'on raconte chez nous, dans le Puy-de-Dôme. — Hé bien ! lui dis-je, il faut les noter. — Non, je n'ai pas le temps, et je ne sais comment les écrire; mais je vais vous en dire quelques-uns. » Et c'est ainsi que, dans un coin du restaurant d'Alençon, il me raconta, au milieu des conversations, les quatre récits de la série surnaturelle qui figurent dans ce

recueil, et plusieurs contes comiques ou légendaires.

Quelques années plus tard, je me trouvais chez un homme de lettres de mes amis, qui me dit : « J'ai ici quelqu'un qui dévore vos contes, et qui serait bien aise de vous voir ; ils lui ont rappelé les récits du Cantal, son pays d'origine. » Cette personne était Mlle Antoinette Bon, qui remplissait les fonctions de secrétaire chez mon ami. Il me la présenta, et au bout de quelques minutes de conversation, je vis qu'elle était très intelligente, qu'elle aimait les contes, et qu'elle se rappelait fort bien ceux qu'elle avait entendus, dans son enfance, au pays. Je lui fis m'en conter quelques-uns, et elle me dit qu'elle allait y penser, et écrire tous ceux dont elle se souvenait. Quelque temps après, elle me remettait un manuscrit assez volumineux, comprenant des contes, des légendes et des superstitions.

Mlle Bon, qui contait bien, était moins heureuse quand elle écrivait: aussi je ne considérai son cahier que comme une sorte de canevas, et je la priai de me redire à nouveau ses contes ; elle s'y prêta de bonne grâce, et

et je pus constater que son récit était autrement vivant et populaire que sa rédaction, qu'elle n'avait pas sans doute osé faire assez simple. C'est à la suite de ce contrôle que je publiai les contes qui ont paru sous son nom dans la *Revue des Traditions populaires*, et qui forment la partie la plus considérable et la plus populaire de ce qui jusqu'ici a été recueilli en Auvergne.

Les *Veillées auvergnates* ont paru à Aurillac, à partir de 1887, par fascicules, réunis depuis en deux volumes; commencé par A. Bancharel, ce recueil a été continué par son fils. La lecture en est amusante, et le patois, habilement manié, prête aux récits de toute nature qu'il contient une certaine saveur de terroir. Il mérite de prendre place, à ce point de vue, dans les bibliothèques auvergnates, et peut même être consulté par ceux qui s'occupent des traditions de ce curieux pays, et surtout de son esprit particulier. On y trouve une trentaine de récits dont le fond est populaire; mais une lecture attentive amène à constater qu'un petit nombre peuvent être acceptés comme puisés à la source locale, et encore doit-on

faire des réserves sur la broderie, parfois très réussie, que les auteurs y ont ajoutée. Il semble que plusieurs ont été adaptés de divers autres recueils, et n'ont d'auvergnat que le costume. C'est la raison qui m'a conduit à faire peu d'emprunts à ce volume, que je signale comme étant d'une lecture agréable, à ceux auxquels les patois méridionaux sont assez familiers pour goûter cette littérature semi-populaire.

Il se publie à Aurillac depuis 1895 un journal intitulé *Lo Cobreto* (La Musette) *de l'Escolo oubergnate e del Naut-Miejour*, qui paraît mensuellement. En haut de chaque numéro est un frontispice qui représente un Auvergnat en sabots, qui joue de la musette. Ce recueil contient des proverbes, des devinettes, des formulettes, et quelques contes. Les rédacteurs eurent même l'idée ingénieuse de provoquer un concours de récits légendaires : le prix fut obtenu par un conte de M. H.-M. Dommergues, dont nous reproduisons la traduction ; ce même auteur a depuis recueilli plusieurs contes, très populaires de sentiment, souvent de forme.

Pour les légendes, je les ai, pour la plus grande partie, empruntées à des livres qui n'étaient point écrits par des traditionnistes, et dans lesquels elles se trouvent parfois comme par hasard.



L'Auvergne proprement dite n'a point, à proprement parler, de recueil de chansons; on en trouve un peu partout, dispersées dans les divers volumes dont on peut lire le détail dans la « Bibliographie de l'Auvergne et du Velay » publiée en 1885, par M. H. Gaidoz et par moi.

Le Velay a eu la bonne fortune d'être exploré au point de vue des chansons, par un homme qui possédait à un haut degré le sentiment des choses populaires, à une époque où peu de personnes en France s'occupaient de folk-lore. M. V. Smith a donné à la *Romania* de 1870 à 1881 un grand nombre de chansons, que l'on peut citer comme des modèles pour la fidélité de la transcription et le commentaire intelligent qui les accompagne.

Les airs ne sont malheureusement pas notés; c'est la raison, aussi bien que la nécessité d'épargner la place, qui m'a empêché d'en faire figurer ici quelques-unes[1].

Ce volume ne contient ni proverbes proprement dits ni formulettes. On a assez peu recueilli de ces dernières; quant aux proverbes, ils sont en assez grand nombre, dispersés ainsi que les chansons, et j'en avais fait un choix que j'avais d'abord eu le dessein de publier, mais la place m'était limitée. Il m'a semblé, qu'ayant à choisir entre les proverbes d'Auvergne et le Blason de cette province, il était plus intéressant de terminer le volume par ce blason, en tête duquel j'ai mis quelques lignes qui me dispensent d'en parler ici plus longuement.

Je serais très heureux que la lecture de ce petit volume, composé par un écrivain étranger à la province, donne l'idée de faire en

1. Postérieurement au tirage des chansons, j'ai reçu un volume intitulé *Études linguistiques sur la Basse-Auvergne*, Paris, Alcan, in-8°, par M. Albert Daugat, qui contient plusieurs chansons et des bourrées avec la musique notée.

Auvergne une enquête sérieuse, qu'il est peut-être grand temps d'entreprendre ; car depuis quelques années ce pays est sillonné en tous sens par des voies ferrées, et il perd de plus en plus son originalité.

J'ai eu la bonne fortune d'être aidé dans mon travail par plusieurs Auvergnats, parmi lesquels je dois citer M. le Dr Pommerol et M. H.-M. Dommergues, qui m'ont envoyé des communications inédites, et mon ami Louis Farges, qui a mis à ma disposition sa bibliothèque cantalienne.





PRINCIPAUX OUVRAGES CITÉS

Almanach des Traditions populaires. Maisonneuve, 1883, in-18.

Annuaire des Traditions populaires. Maisonneuve, 1888, in-8°.

AYMARD. *Roches à bassins de la Haute-Loire. Le*
— *Géant du Rocher Corneille.* Ann. de la Soc. d'agriculture du Puy, t. XX.

BANCHAREL. *Veillées Auvergnates.* Aurillac, Bancharel, 1886-95, 2 in-18.

BEAUQUIER (Charles). *Chansons de la Franche-Comté.* Lechevalier, 1895, in-8°.

BLADÉ. J.-F. *Contes de la Gascogne.* Maisonneuve. 1886, 3 in-12 elzévir.

BOUILLET. *Statistique monumentale du Puy-de-Dôme.* Clermont-Ferrand, 1846. in-8°.

CHAMPEVAL. *Proverbes Bas-Limousins.* Tulle et Brives, 1886, in-8°.

Cabreto (Lo) de l'Escolo oubergnato è del Naut Miejour. Aurillac. 1895 et suiv.

COSQUIN (E.). *Contes populaires de Lorraine.* Vieweg, 1886, 2 in-8°.

Deribier du Chatelet. *Dictionnaire statistique du Cantal*. Aurillac, 1852-57. 5 in-8°.

Delort. *A travers le Cantal*. Romans. 1891, in-18.

Doniol. *Les Patois, dialectes, littérature et arts vulgaires*. Montpellier, 1877, in-8°.

Durif (Henri). *Guide du voyageur dans le Cantal*. Aurillac, 1861, in-12.

Gaidoz (H.) et Sébillot (Paul). *Blason populaire de la France*. Paris, L. Cerf, 1885, in-8°.

Grivel (abbé). *Chroniques du Livradois*. Ambert, 1852, in-8°.

L'Homme, revue des sciences anthropologiques. O. Doin, 1884-7, in-8°.

Le Braz (A). *La légende de la Mort en Basse-Bretagne*. Champion, 1893, in-8°.

Legrand d'Aussy. *Voyage d'Auvergne*, 1788, in-8°.

Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, Maisonneuve, 1887, 3 in-12 elzévir.

Marelle (Charles). *Contes populaires français*. Braunschweig, Westermann, 1876, in-8°.

— *Affenschwanz*. Braunschweig, Westermann, 1888, in-8°.

Mélusine. Recueil de Mythologie, Littérature populaire, traditions et usages, publié par H. Gaidoz et E. Rolland. 1878 et 1884-1897. in-4°.

Pineau (Léon). *Contes du Poitou*, Leroux, 1891. in-18.

POMMEROL (François). *Le Culte de Taranis*. Clermont-Ferrand, 1887, in-8°.

Revue des Langues romanes. Montpellier. in-8°.

Revue des Traditions populaires, publiée par Paul Sébillot, Maisonneuve et Lechevalier, 1886-1897. in-8°.

ROLLAND (Eugène). *Recueil de Chansons*. t. I, Maisonneuve, 1883, in-8°.

— *Faune populaire*. Maisonneuve, 1879-1883, 5 vol. in-8°.

— *Devinettes*. Franck, 1878, in-12.

SÉBILLOT (Paul). *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, Maisonneuve, 1881, in-12 elzévir.

— *Contes des provinces de France*. L. Cerf. 1884, in-18.

— *Petite Légende dorée de la Haute-Bretagne*. Nantes. Société des Bibliophiles bretons, 1897, in-18.

— *Contes de la Haute-Bretagne*. Charpentier, 1880-82, 3 in-18.

Tablettes historiques de l'Auvergne, publiées par C. B. Bouillet. Clermont-Ferrand. 1840-7, in-8°.



PREMIÈRE PARTIE

CONTES & RÉCITS



A

CONTES

ET

RÉCITS SURNATURELS

I

LES AMES EN PEINE

CANTAL

Il y avait une fois, il y a bien longtemps, une jeune fille nommée Isabeau, qui se trouvait fort malheureuse; elle avait perdu sa mère, et son père s'était remarié avec une femme appelée Séraphine, qui était vieille et méchante, si méchante que les habitants du village se détournaient pour ne pas la regarder. C'est surtout la pauvre Isabeau qui avait à souffrir de la méchanceté de sa marâtre.

Isabeau avait été fiancée par sa mère à Pierre, un beau garçon, courageux à l'ouvrage, toujours levé au premier chant du coq.

La méchante Séraphine, pour faire de la peine à sa belle-fille, renvoya Pierre et lui défendit de revenir à la maison. Isabeau et Pierre qui s'aimaient bien, résolurent de se voir, et se donnèrent rendez-vous derrière la haie du jardin, après l'*angélus* du soir. Mais, à peine étaient-ils réunis, qu'ils virent accourir Séraphine armée d'un bâton : ils s'enfuirent ; mais la marâtre rejoignit la pauvre Isabeau et la frappa sans pitié.

Isabeau meurtrie, toute en larmes, craignant encore d'être plus cruellement battue si elle rentrait à la maison, marcha droit devant elle. Elle chemina longtemps ainsi, sans trop songer où elle allait, et quand elle se reconnut enfin, elle était au milieu de la grande lande. Épuisée de fatigue, elle s'assit au pied d'un rocher et se mit à pleurer abondamment ; puis peu à peu elle s'endormit.

Lorsqu'elle se réveilla, la lune était haute dans le ciel, les étoiles brillaient, et Isabeau eut peur, seule au milieu de cette plaine nue

et déserte. Elle trembla en entendant le cri du hibou, l'oiseau de malheur, et frémit en voyant des étoiles couler dans le ciel, car les étoiles filantes, lui avait-on dit, sont les âmes des morts, qui vont dans l'autre monde.

Tout à coup, au milieu du silence de la nuit, il lui sembla entendre au loin l'horloge du village sonner les douze coups de minuit, et immédiatement, elle vit la bruyère frémir et s'agiter. Elle aperçut d'abord un petit personnage pas plus haut qu'un enfant, qui sortit de dessous une pierre ; il avait une grosse tête et une grande barbe blanche qui tombait jusqu'à terre ; peu après vint le rejoindre une vieille petite femme toute ridée, et paraissant avoir plus de cent ans, puis de chaque caillou, de chaque touffe de bruyère, sortit un petit être semblable. Il y en avait des milliers, autant qu'il y a de grains de mil dans un boisseau, et tous couraient et s'agitaient avec vivacité. Enfin, ils se mirent tous à danser en chantant :

Toutes les âmes pieuses.
Toutes les âmes pieuses.

La jeune fille voulut fuir, mais un des pe-

tits personnages la prit par la main en disant :

— Voilà Isabeau, une fille des hommes, qui va danser et chanter avec nous !

— Oui, danse avec nous, Isabeau, chante avec nous ! reprirent tous les autres.

— Comment voulez-vous que je danse avec vous ? répondit la pauvre fille, vous chantez toujours la même chose.

— Ajoute, ajoute, Isabeau ! tu finiras nos tourments ; nous sommes des âmes en peine, condamnées à danser et chanter depuis minuit jusqu'au jour, et cela tant que nous n'aurons pas fait un cantique à la louange du Seigneur. Nous y travaillons depuis plus de cent ans et nous n'avons encore trouvé que ce que tu viens d'entendre.

Et toutes les petites âmes se mirent encore à crier d'une voix suppliante :

— Ajoute, Isabeau ! ajoute ! ajoute !

La jeune fille réfléchit un moment, puis elle prit la main d'une des âmes en peine et chanta :

Toutes les âmes pieuses,
Toutes les âmes pieuses
Louent leur Seigneur et maître (*bis*).

Toutes les âmes, transportées de joie, se mirent à danser avec plus d'animation en répétant ce qu'Isabeau venait de leur apprendre.

Elles dansèrent ainsi jusqu'à l'aube. Isabeau était épuisée de fatigue. Mais les âmes, de leurs petites voix, l'imploraient toujours en lui disant :

— Ajoute, ajoute encore, Isabeau !

— Pas aujourd'hui, répondit-elle, mais je reviendrai avant que le coq ait chanté quatre fois.

— Pour te récompenser du service que tu nous as rendu, lui dit l'âme qui paraissait la plus vieille, demande : nous te donnerons ce que tu désireras.

— Eh bien ! répondit Isabeau, ma marâtre ne veut pas me laisser voir mon fiancé : donnez-moi un moyen qui la fasse s'éloigner quand je serai avec lui.

— Prends cette bague, reprit l'âme : toutes les fois que tu la mettras au doigt, ta belle-mère sera obligée d'aller compter ses choux, et elle y restera aussi longtemps que tu voudras.

Isabeau prit la bague et rentra chez son père. Quand elle arriva, le soleil était déjà

bien haut; elle rencontra Pierre qui, dans l'espoir de pouvoir lui parler, rôdait autour de la ferme. En les voyant, la méchante Séraphine prit un bâton et accourut pour les frapper, mais Isabeau mit la bague et immédiatement sa belle-mère laissa tomber son bâton et se dirigea à grands pas vers son jardin où elle se mit à compter ses choux ; du jardin elle alla au champ, puis quand elle eut fini elle recommença. En rentrant, elle était si fatiguée qu'elle ne songea même pas à battre Isabeau.

Le jour suivant, Pierre vint voir sa promise, et celle-ci envoyait sa marâtre compter ses choux.

Isabeau aurait voulu toujours avoir son amoureux près d'elle, et elle insistait pour le faire rester longtemps ; mais Pierre, qui était d'un naturel inconstant, fut vite fatigué de cette facilité, et dès le troisième jour il dit à la jeune fille :

— Ce n'est plus la peine d'envoyer ta bellemère compter ses choux ; je ne veux plus venir te voir. Aujourd'hui je vais à la fête avec Miette, qui est plus jolie que toi et qui, elle, n'a pas les yeux rouges à force de pleurer. Adieu, Isabeau.

La pauvre fille eut bien du chagrin.

— Hélas! dit-elle, ma bague ne m'a servi qu'à perdre mon beau Pierre que j'aime tant. Dès ce soir j'irai la rendre aux âmes en peine.

Le soir venu, elle se dirigea de nouveau vers la lande, et marcha pendant longtemps dans l'obscurité ; son cœur battait bien fort, le moindre bruit la faisait tressaillir.

Lorsqu'elle arriva à l'endroit où elle s'était endormie trois jours auparavant, il était presque minuit ; aussi bientôt elle aperçut ses âmes en peine, qui l'entourèrent en s'écriant :

— Ah ! voilà Isabeau qui va encore danser et chanter avec nous.

Elles la prirent par la main et l'entraînèrent dans leur ronde, chantant comme la première fois :

Toutes les âmes pieuses,
Toutes les âmes pieuses
Louent leur Seigneur et maître.

— Mais ce n'est pas assez, dit Isabeau.

— Ajoute, ajoute encore, Isabeau ! dirent toutes les âmes. Alors la jeune fille chanta :

Toutes les âmes pieuses,
Toutes les âmes pieuses

Louent leur Seigneur et maître
Qui sauvera les hommes.

Et les petites âmes ravies se mirent à danser jusqu'au jour.

Au premier rayon de l'aube, la danse s'arrêta : la plus vieille des âmes s'approcha d'Isabeau et, comme la première fois, lui dit :

— Tu nous as encore rendu un grand service, Isabeau ; demande ce que tu voudras, nous te l'accorderons.

— Je vous rends votre bague, dit Isabeau, elle m'a rendue bien malheureuse et ne m'a servi qu'à perdre mon fiancé. Il me préfère une autre jeune fille qu'il trouve plus jolie que moi ; je voudrais être belle, bien belle, pour qu'il m'aime toujours.

Alors la vieille âme prit à son cou un collier et le passa à celui de la jeune fille en lui disant :

— Va, tu es maintenant plus belle que le jour : aucune des filles des hommes ne pourra rivaliser avec toi ; mais tu vas être heureuse, et peut-être tu nous oublieras ; sans toi nous ne pourrons jamais terminer notre cantique. Reviens nous voir, Isabeau.

— Quoi qu'il m'arrive, répondit la jeune fille, je reviendrai avant que le coq ait chanté quatre fois.

Isabeau reprit la route de son village, mais elle s'égara, et passant près d'une ferme où on battait le blé, elle demanda aux batteurs de lui montrer le chemin. A peine l'eurent-ils aperçue que, cessant leur ouvrage et jetant leur fléau à terre, ils se précipitèrent vers Isabeau en poussant des cris d'admiration :

— Oh ! qu'elle est belle ! qu'elle est belle !

Tous l'entouraient et s'offraient pour la reconduire chez son père ; l'un proposait sa charrette, l'autre son âne, un troisième son dos. Mais les femmes, à cette vue, menaçaient la jeune fille, lui montraient le poing, agitaient leurs balais et leurs râteaux, et la traitaient de coureuse et d'effrontée.

Isabeau reprit sa marche, mais à mesure qu'elle avançait, le cortège d'admirateurs se grossissait de tous les hommes qu'elle rencontrait en chemin ; ils étaient attirés vers elle comme le fer est attiré par l'aimant. C'est ainsi qu'elle parvint sur la place de son village. Pierre l'aperçut et témoigna une grande

admiration. Isabeau, malgré ses ennuis, en fut bien contente, mais la méchante Séraphine entra dans une violente colère ; elle se précipita vers la jeune fille pour la battre. Elle l'atteignit ; mais apercevant le beau collier, elle s'en empara et le mit à son cou. Aussitôt, la bonne femme, malgré sa figure ridée et sa tête branlante, se vit entourée de tous les hommes qui étaient là, et qui, se précipitant pour être auprès d'elle, pour la voir, la pressaient, la bousculaient, si bien que la méchante vieille, meurtrie et à moitié étouffée contre la margelle du puits communal, comprit enfin que le collier qu'elle portait était la cause de tous ses maux, et l'arrachant, elle le jeta dans l'eau profonde. Immédiatement le charme cessa et les hommes, en se dispersant, riaient et se moquaient de la vieille qu'ils admiraient un instant auparavant. La méchante femme, de retour à la maison, se vengea sur Isabeau des malheurs qu'elle venait d'avoir ; elle l'accabla de coups, et Pierre, lui-même, vint reprocher à la jeune fille d'aller courir au loin pendant la nuit et de ramener après elle des centaines d'hommes.

— Du reste, lui dit-il, je ne reviendrai plus; car je vais voir maintenant une jeune fille qui est bien plus riche que toi.

Isabeau pleura tout le jour et toute la nuit.

— Je vois, disait-elle, que les dons des âmes en peine ne m'ont guère servie. Que ne leur ai-je demandé la richesse ? La nuit prochaine je retournerai les implorer.

Le soir venu, alors que tout le monde était couché, elle se dirigea une troisième fois vers la grande lande, et au coup de minuit les âmes en peine apparurent.

— Nous t'attendions, Isabeau, lui dirent-elles. As-tu continué notre cantique ? Chante, Isabeau ! chante donc encore.

Et les petites âmes se mirent à tourbillonner autour de la jeune fille en chantant comme la seconde fois :

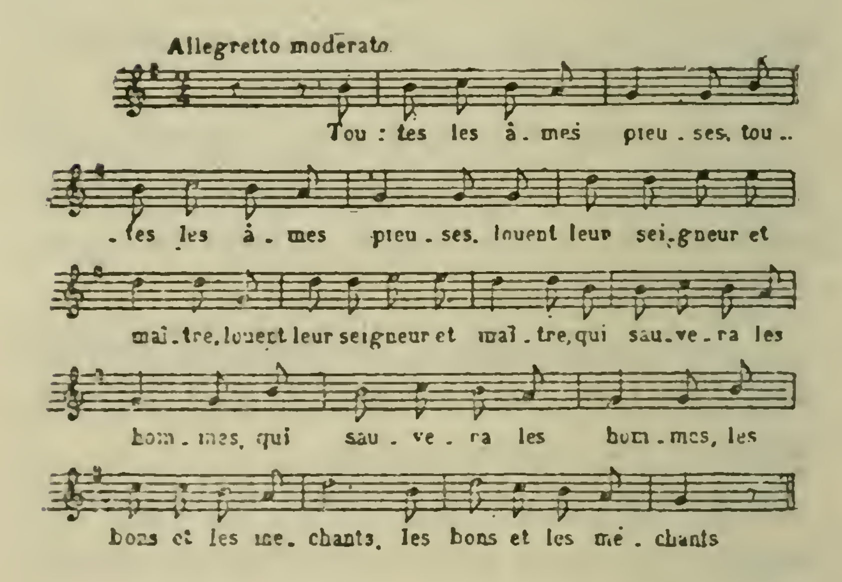
Toutes les âmes pieuses
Louent leur Seigneur et maître } *bis*
Qui sauvera les hommes.

Elles s'interrompaient de temps en temps pour dire :

— Ajoute, ajoute, Isabeau. Ajoute encore !

La jeune fille chercha longtemps, enfin elle se mit à chanter :

Toutes les âmes pieuses
Louent leur Seigneur et maître
Qui sauvera les hommes,
Les bons et les méchants. } *bis*



Toutes les âmes répétèrent ce chant après Isabeau. Mais bientôt, arrêtant leur ronde, elles se mirent à pousser des cris de joie, témoignant leur allégresse par des danses, par des sauts, et toute la bruyère sembla s'animer dans un frémissement de bonheur.

Et toutes criaient :

— Merci, Isabeau, tu nous a délivrées ; notre cantique est fini et nous pourrons maintenant goûter le bonheur éternel. Demande, demande, Isabeau ! demande ce que tu voudras.

— Pour avoir l'amour de mon Pierre, dit-elle, je voudrais la richesse.

— Tu l'auras, tu l'auras ! s'écrièrent des milliers de petites voix. Tu seras riche, riche, plus que le roi.

Et l'une des petites âmes, touchant la main d'Isabeau, lui dit :

— Va, fille des hommes, chacune de tes larmes sera désormais une perle ou un diamant d'une valeur incontestable !

Alors le petit vieillard à grande barbe blanche s'approcha, tenant à la main un objet bien petit, une modeste épingle.

— Tiens, lui dit-il, prends cette épingle : tant qu'elle sera piquée à ton corsage, Pierre t'aimera d'un amour constant. Adieu, Isabeau !

L'aube allait paraître et le groupe des petites âmes, se détachant peu à peu de la bruyère, s'éleva lentement dans le ciel, comme une nuée du matin, monta et disparut dans l'azur blanchissant du ciel.

Isabeau retourna chez son père, attristée par le départ des âmes en peine, mais heureuse en pensant au retour de son Pierre.

Comme elle pénétrait dans la maison, sa marâtre s'élança sur elle les poings fermés, et se mit à la battre en l'accablant d'injures. Isabeau pleura, et ses larmes changées en perles, en diamants, ruisselèrent sur le sol. La méchante Séraphine, revenue de sa surprise, folle, ivre de joie de voir toutes ces richesses, se mit à frapper avec rage sa pauvre belle-fille en criant :

— Pleure, pleure, malheureuse ! pleure, mais pleure donc plus fort !

Elle apportait, pour recueillir les précieuses larmes, le seau, le baquet, la huche à pain, les écuelles de bois, la boîte à sel, et tous les ustensiles à portée de sa main : ils furent bientôt pleins de perles et de diamants merveilleux.

En ce moment, Pierre qui passait par là, se sentit attiré, sans doute par l'épingle de l'amour constant que possédait la jeune fille ; il pénètre dans la maison et sans faire attention aux richesses qu'il foulait aux pieds, il ne voit qu'une chose, sa promise cruellement battue

par la marâtre. Transporté d'indignation, il se précipite sur celle-ci, la saisit à la gorge, la maintient, mais la vieille lui criait :

— Frappe-la, Pierre, frappe-la donc : elle pleure des perles !

Pierre la maintenait toujours, et, folle de colère de ne pouvoir battre sa belle-fille pour acquérir d'autres richesses, elle suffoqua et tout à coup tomba morte sur le sol.

Peu de semaines après, Pierre épousait Isabeau. Tout le monde remarqua qu'ils avaient l'air de bien s'aimer. Ils furent des plus riches du pays et eurent quatorze enfants.

Pierre n'eut jamais envie d'augmenter sa fortune en faisant pleurer sa femme, qu'il aima d'un amour constant jusqu'à sa mort.

Les bonnes femmes, en terminant ce conte, ajoutent : « La marâtre d'Isabeau était bien méchante. Rien ne remplace une mère, mes enfants. Aimez et chérissez la vôtre. »

ANTOINETTE BON, *Revue des Traditions populaires,* t. III, p. 581.



L'introduction de ce récit rappelle le début de deux contes de F.-M. Luzel (*Contes populaires de Basse-Bretagne*, t. III, p. 104 et 117), dans lesquels une jeune fille, forcée par sa marâtre de passer la nuit par un lieu hanté, se trouve en présence des danseurs de nuit.

Mais les « Ames en peines » présentent surtout des ressemblances assez frappantes avec les « Quatre dons », que Souvestre ne publia pas dans l'édition illustrée du *Foyer breton*, où la Cornouaille, pays où le récit est localisé, n'a que trois « foyers » au lieu de quatre attribués aux autres évêchés de Bretagne, mais qui parurent dans l'édition in-18. Le point de départ est aussi la persécution d'une jeune fille, non par une marâtre, mais par une vieille tante avare et méchante. La persécutée reçoit d'une mendiante, envers laquelle elle s'était montrée charitable, d'abord une épingle (conte auvergnat : une bague), qui, mise à son corsage, oblige la vieille à compter ses choux, pendant que son galant vient la voir : puis successivement : une plume qui donne de l'esprit (épisode qui manque ici et dont l'origine populaire est assez problématique) : un collier qui, comme la ceinture de Vénus, fait aimer quiconque le porte, fût-ce une truie, comme dans le conte breton, ou bien une vieille décrépite, comme dans notre récit ; une pommade qui, si on s'en frotte le tour des yeux, convertit les

larmes en perles (dans le conte auvergnat, les pleurs sont changés en perles sans l'intervention d'un agent talismanique) ; enfin l'épingle de l'amour constant.

Dans les deux versions de Luzel, assez altérées d'ailleurs, les esprits surnaturels, pour récompenser la fille d'avoir de bonne grâce dansé avec eux, lui accordent qu'à chaque parole une perle lui tombera de la bouche, puis le pouvoir de transformer en or et à sa volonté les objets qu'elle touchera, et le don de la beauté, sans intervention de talisman ; ce dernier don seul figure dans le second récit.

On raconte en un grand nombre de pays des récits où des personnages surnaturels doivent revenir chaque nuit chanter une chanson jusqu'à ce qu'un mortel l'ait complétée. (Cf. l'etude de la *Revue du folklore wallon*, t. II, p. 73.) En France, on les retrouve surtout en Bretagne : le plus habituellement ce sont des lutins (E. Souvestre, *Foyer breton* : Les Korils de Plaudren ; F.-M. Luzel, *Contes*, t. II, p. 251 ; t. III, p. 106-117), des fées (Paul Sébillot, *Contes des Marins*, n° 40), des sorciers ou des chats sorciers (*Contes des Paysans*, n°s 49 et 50), des esprits sans caractère bien déterminé (J.-F. Bladé, *Contes de Gascogne*, t. III, p. 312).



II

PIERRE SANS PEUR

CANTAL

Il était une fois un seigneur des environs d'Aurillac qui avait trois fils. Tous trois étaient hommes faits et c'étaient trois solides mâles. Le seigneur avait un beau domaine, et au milieu il avait un château, et autour du château un verger comme il ne s'en voit guère ; on y voyait des arbres de toutes sortes : des poiriers *cabrettaïres*, des poiriers *fondants*, des pommiers Calvi, des pruniers de Reine-Claude et une foule d'autres arbres de bonne espèce, que rien qu'à les nommer on sent l'eau venir à la bouche.

Ce que je vais vous conter se passait à l'automne, entre la Saint-Mathieu et la Saint-Géraud. Le fruit était mûr, et un beau matin le seigneur s'aperçut que quelqu'un avait visité son verger pendant la nuit ; on lui avait pris plus d'un sac de poires fondantes. Il était

furieux ; il fit venir ses trois fils et leur dit ainsi :

— La nuit dernière, on nous a pris un flot de fruits ; pour sûr on reviendra en prendre ce soir. Il faut que l'un de vous autres aille au verger pour savoir quels sont les estafiers qui nous prennent nos poires.

Quand la nuit fut venue, l'aîné des fils prit son fusil chargé à balle, se fit suivre d'un gigot de mouton et d'une paire de bouteilles de vin, et il alla se poster dans un coin du verger. Il n'entendit aucun bruit, et la rosée qui tombait le faisait trembler. Alors, pour se donner du courage, il mangea un morceau de gigot et décoiffa les deux bouteilles de vin. Le froid lui passa bien ; mais, comme vous pouvez penser, le sommeil l'attrapa, et un peu plus tard, vous l'auriez entendu qui dormait comme une souche.

Les voleurs revinrent, ils firent tomber toutes les pommes calvi et le dormeur n'entendit rien. Le lendemain, son père le gronda très fort, le traita de foutriquet et de niais, et le soir il envoya le cadet coucher au verger. Le cadet fit comme l'aîné, et il s'endormit si

bien, que les voleurs purent revenir et faire provision de poires *cabrettaïres*.

— C'est égal, dit le dernier-né, — il s'appelait Pierre, je ne vous l'ai pas encore dit. — Vous êtes tous deux de rudes endormis. Ce soir, c'est mon tour : vous allez voir. Il prit le fusil, mais pas de pitance, et il s'en alla au verger. Chaque feuille que le vent faisait tomber, chaque pomme qui dégringolait seule faisait dresser l'oreille à Pierre, qui mettait le doigt sur la détente prêt à tirer. Il y avait bien trois heures qu'il était là, et il commençait à sommeiller quand il entendit des pommes qui tombaient d'un arbre. Il se leva, se frotta les yeux, arma son fusil, et tout doucement s'en alla du côté où étaient les voleurs. Il en vit un dans le haut d'un pommier, il le visa et... pan ! l'homme tomba comme une bouse de vache ; il était mort sans avoir dit : Ai !

Pierre courut au château ; le coup de fusil avait réveillé tout le monde. Le seigneur était levé.

— Papa, dit le garçon, je viens de tuer un homme !

— Oh ! malheureux, qu'as-tu fait ! on te

mettra dedans. Tu n'as qu'une chose à faire, c'est de partir de suite, sans attendre qu'il soit jour, et de t'en aller du pays. Je te plains, mon enfant, parce que tu es le plus courageux de mes fils. Avant que tu t'en ailles, je vais te faire un cadeau. Voici un sac que je tiens de mon père, je pense que tu en auras besoin plus d'une fois. Ce sac est miraculeux : tu pourras y faire entrer, quand tu voudras, tout ce qui te gênera.

Pierre embrassa son papa et ses aînés, et il partit par le pays.



Il marcha longtemps, chemine qui cheminera. La nuit d'après, à minuit, il s'arrêta au milieu d'un grand bois. Il était bien las. Il alluma du feu au pied d'un beau chêne, et il s'étendit sur la mousse pour dormir. Il commençait à sommeiller, quand il entendit quelqu'un qui se remuait sur l'arbre. Il ouvrit les yeux et vit descendre du chêne un homme blanc comme de la cire, et qui avait des yeux de feu. Pierre le regarda étonné, mais il n'eut

pas peur. L'homme s'approcha du feu comme pour se chauffer. Pierre lui dit :

— Dites, camarade, qui êtes-vous ?

— Pauvre monsieur, je suis un revenant ; je suis mort depuis cinq ans et depuis ce temps, je souffre le martyre en purgatoire. Je fais pénitence d'un crime que j'ai commis autrefois dans ce monde. Je vais vous conter ça. Il y a dix ans que je pris, dans l'église de la paroisse d'A.... qui n'est pas loin d'ici, un ciboire, un calice et un ostensoir. Ces trois choses, je les ai enterrées, avant de mourir, dans un coin du jardin de la cure à une toise, à droite, de la tonnelle. Elles sont encore là, et je n'entrerai en paradis que le jour où ces objets seront rendus à l'église. Jeune homme, vous me rendriez un grand service, si vous les déterriez et si vous les donniez au curé d'A...

— Je vous le promets, dit Pierre. Et j'y vais de suite.

— Merci, répondit le revenant, et il disparut comme un éclair.

Un moment après, Pierre frappait à la porte de la cure d'A... Il était deux heures du matin.

Le curé dormait. En entendant frapper, il se leva et dit :

— Qui êtes-vous et qu'est-ce que vous demandez ?

— Monsieur le curé, répondit Pierre, prenez une bêche et une pioche et suivez-moi.

Le prêtre n'avait pas confiance ; il pensait : « Une bêche et une pioche, diantre ! cela ne me rassure guère. »

La servante, qui s'était levée aussi, avait la frousse, elle tirait le curé par la soutane et lui disait toute tremblante : « Monsieur le curé, n'y allez pas, je vous en prie, c'est un malfaiteur. »

Et Pierre se remit à dire :

— Monsieur le curé, dépêchez-vous : c'est pour délivrer une âme du purgatoire.

Malgré la servante qui criait comme si on l'écorchait, le prêtre chercha une pelle et une pioche, ouvrit la porte, et se trouva avec Pierre.

— Suivez-moi, lui dit celui-ci.

Les deux hommes allèrent dans le jardin, et Pierre se mit à piocher à l'endroit que lui avait indiqué le revenant.

Au premier coup de pioche, il trouva le ciboire, au second coup, le calice, et au troisième, l'ostensoir.

Il donna tout cela au curé, qui n'en pouvait revenir. Au même moment, une étoile filante traversa le ciel.

— C'est l'âme du voleur qui va en paradis, pensa Pierre.

Le curé ne savait pas comment remercier le jeune homme. Il le fit venir au presbytère et se mit à lui parler.

— Vous qui êtes si courageux, lui dit le prêtre, vous devriez rendre un grand service au pays. Il y a, pas loin d'ici, un château dont le diable s'est emparé. Il en a chassé les propriétaires et maintenant chaque nuit, tout le monde y entend un sabbat de malheur ; si vous pouviez faire partir Monsieur Ropotou de ce château, vous feriez plaisir au maître et à tout le monde. Seulement il faut que je vous dise que de tous ceux qui sont allés au château depuis que Lucifer l'habite, il n'en est revenu aucun. Ainsi, vous voyez, c'est un endroit dangereux.

— J'irai quand même, dit Pierre : à une

condition toutefois ; c'est que vous me donnerez une étole et le bâton de la croix.

— Si ce n'est que cela, je vous le donnerai bien volontiers, s'écria le curé.

Et muni du sac miraculeux, de l'étole et du bâton de la croix, Pierre prit le chemin du château du diable.



Il était onze heures quand il arriva : la porte était toute ouverte. Il entra : dans la cuisine le feu ronflait, un dindon rôtissait à la broche, des cocottes et des casseroles qu'il y avait autour du feu sortait une fumée qui avait bonne odeur, je vous en réponds. Dans la maison il n'y avait personne. Pierre s'assit au coin du feu sur le coffre au sel et y demeura. Tout à coup, brr... un diable noir, laid et cornu, dévala par la cheminée et se trouva à côté du garçon.

— Et que fais-tu ici ? lui demanda le cornu.

— Pardi, tu vois bien, je me chauffe. Je suis entré et je n'ai vu personne. J'ai vu ici un civet qui brûlait, je l'ai remué, je l'ai arrosé. Si j'ai mal fait, dis-le-moi.

— Oh ! non pas. Au contraire ; mais tant que tu es là, tu vas déjeuner avec moi et mes camarades.

Pendant que le diable parlait, un tas de diablotins, tous plus noirs les uns que les autres, avaient dévalé par la cheminée, et s'étaient alignés autour de la table. Pierre s'assit avec eux. La diablerie mangeait tant qu'elle pouvait. mais Pierre ne touchait à rien. Il s'était aperçu que le vieux diable avait mis dans tout ce qu'il lui présentait une poudre blanche. Les diablotins avaient l'air ennuyé de voir que Pierre ne mangeait pas.

Après le repas, le maître des diables dit :

— Nous allons faire une partie de quilles. Vous autres, dit-il aux diablotins, allez chercher les quilles.

Une minute après, les diablotins apportèrent des os de morts à la place de quilles et une tête de mort au lieu d'une boule. Pierre n'avait pas peur ; mais tout de même il frémit un peu. Alors il dit ainsi :

— Diable cornu, va-t'en dans mon sac miraculeux ! Et le vieux cornu entra, en tempêtant, dans le sac.

— Tu vois bien, Lucifer, dit Pierre, que je te tiens. Je te laisserai aller si tu me promets de signer de ton sang, un papier comme quoi tu n'entreras plus jamais dans ce château.

— J'amais je ne signerai cela ! criait l'autre.

Pierre attrapa le bâton de la croix et pan ! pan ! il se mit à cogner sur l'échine du diable. Tous les diablotins enfilèrent la cheminée.

— Signeras-tu ?

— Je ne le ferai pas.

— Pan !.. Pan !.. Pan !.. Signeras-tu ?

— Oui, laisse-moi sortir, et n'achève pas de me tuer.

Comme Ropotou sortait, Pierre lui passa l'étole au collet, et il le tenait serré comme un voleur. Il tardait à Ropotou d'échapper à ce collier bénit. Aussi il se dépêcha de se couper un doigt et de poser sa griffe sur le papier que lui faisait voir le garçon.

Quand celui-ci lui eut donné la liberté, il partit sans demander son reste. Même il avait l'air de lui tarder.

Pierre fit la visite de tout le château, pour voir s'il n'y demeurait pas quelque diable, et comme il n'en trouvait pas un, il retourna au

presbytère et raconta au curé ce qui s'était passé. Le curé le mena chez le propriétaire du château que le diable venait de quitter.



Comme vous pouvez penser, le propriétaire ne savait que faire à Pierre pour le remercier. Il retourna demeurer au château du diable et garda le courageux garçon avec lui pendant quinze jours.

Cet homme avait une jolie demoiselle de dix-neuf ans ; Pierre se mit à aimer la fille et la fille se mit à aimer Pierre. Cela faisait un gentil couple. Un jour que la fillette parlait de mariage, le garçon lui dit :

— Écoutez, je vous aime de tout mon cœur, et je serais heureux de me marier avec vous ; mais je me suis promis de ne donner mon nom qu'à la femme qui m'aura fait peur, et jamais je n'ai eu peur de ma vie.

— Alors, monsieur Pierre sans Peur, répondit la fillette, vous voudriez que je vous fasse peur ! J'essayerai.

Pendant plus de trois semaines, la fillette essaya de toutes les façons de faire peur à celui

que son cœur aimait : elle n'y réussit pas. Désespérée, elle tenta un dernier moyen.

Elle mit dans un pétrin, une centaine de pigeons et dit à Pierre :

— Aidez-moi à lever la couverture de ce pétrin, parce que nous voulons y pétrir du pain.

Quand Pierre souleva la couverture, tous les pigeons à la fois lui volèrent sur la figure.

— Ah ! par ce coup j'ai eu peur ! se dit-il.

Alors la fille lui sauta au cou, l'embrassa et lui dit :

— A ce coup, nous pourrons nous marier ensemble. J'en suis trop contente.

Quinze jours plus tard, le mariage eut lieu. Pierre sans Peur et sa femme furent très heureux, ils devinrent très vieux et eurent un petit troupeau d'enfants qui jamais n'eurent peur de la chauve-souris.

H. M. DOMMERGUES, *Lo Cobreto*, 7 septembre 1895, texte en patois seulement.



L'introduction de ce conte se retrouve dans « les Poires d'or » de Dulaurens de la Barre,

Fantômes bretons. Les fruits sont aussi volés, l'aîné va pour les garder, il se couche et s'endort, alors que le cadet réussit à découvrir le voleur.

Dans un récit de Luzel, *Contes de Basse-Bretagne*, t. III, p. 204, de trois frères chargés successivement de veiller, le troisième seul ne s'endort pas, parce que, seul, il n'emporte pas de quoi boire.

Après cette introduction commence un conte bien connu, et qui se retrouve à peu près dans tous les recueils français, celui de l'homme qui ne connait pas la peur. L'épisode du voleur d'objets sacrés figure dans un conte de la Haute-Bretagne (Paul Sébillot, t. I, p. 75), ainsi que le don de l'étole et du bâton de la croix, le château hanté par les diables (cf. aussi E. Cosquin, t. II, p. 254, et le commentaire pour les similaires). Dans le conte breton, Jean sans Peur, qui n'a jamais eu peur, a un petit frisson quand un oiseau l'effleure de son aile. La ruse de la princesse a comme parallèle celle du roi du conte lorrain qui enferme un moineau dans un pâté (t. II, p. 258, et similaires p. 259 et suiv). Le don du sac où l'on peut faire entrer ce qu'on veut, est assez fréquent; mais en général il est octroyé par des bienheureux (cf. Paul Sébillot, t. II, p. 273; Cénac-Moncaut, p. 57, *Le Sac de la Ramée*).



III

LES ENFANTS ÉGARÉS

CANTAL

Au temps jadis, il y avait au village de Gargeac un homme et une ſemme qui étaient mariés; le mari s'appelait Jacques et la ſemme Toinon. Tous deux étaient ſort avares; mais surtout la ſemme; elle était si avare, si avare, qu'elle aurait tondu un œuf.

Ils avaient deux enſants, un garçon et une fille; ils avaient beaucoup à souffrir à cause de l'avarice de leurs parents; mais ils étaient si sages et s'aimaient tant, que jamais on ne les entendait se plaindre.

Le garçon avait douze ans; il s'appelait Jean et la petite fille, un peu plus jeune que lui, se nommait Jeannette.

Jacques et Toinon trouvaient que leurs enſants leur causaient de la dépense, et ils résolurent de les perdre dans la ſorêt. La mère disait à son mari : « Je les conduirai au milieu des bois en leur commandant de ramas-

ser des branches mortes ; quand ils seront bien occupés, je les laisserai tout seuls, et nous en serons débarrassés, car le loup les mangera quand il fera nuit. »

Le lendemain dès qu'il fit jour, la femme dit à Jean et à Jeannette de se lever : elle les emmena dans la forêt, et elle leur dit de ramasser des branches sèches. Quand elle les vit bien occupés, elle se sauva. Lorsque Jean et Jeannette se virent seuls, ils se mirent à appeler maman ! mais quand ils s'aperçurent qu'elle ne leur répondait pas, ils se mirent à pleurer, puis ils essayèrent de retrouver leur chemin ; mais ils ne purent parvenir à sortir de la forêt.

Jeannette dit à son frère :

— Jean, monte au haut d'un arbre, tu verras peut-être une maison.

Jean grimpa dans un arbre, et lorsqu'il fut arrivé au milieu, sa sœur lui cria :

— Ne vois-tu rien, petit frère ?

— Non, petite sœur, je ne vois que les branches de la forêt.

— Monte encore plus haut ; tu verras peut-être une maison.

Jean grimpa encore quelques branches.

— Ne vois-tu rien, petit frère?

— Non, petite sœur, je ne vois que les branches vertes de la forêt.

— Monte un peu plus haut, tu verras peut-être une maison.

Jean monta encore, et il ne s'arrêta que sur la dernière branche.

— Ne vois-tu rien, petit frère?

— Si, petite sœur, je vois tout au loin deux maisons, l'une blanche et l'autre rouge. A laquelle irons-nous?

— A la maison rouge, répondit Jeannette, car c'est la plus belle.

Jean descendit de son arbre et les deux enfants se dirigèrent du côté de la maison rouge. Ils frappèrent à la porte, et une femme, grande et forte comme un homme, vint leur ouvrir.

— Qui êtes-vous? leur dit-elle.

— Des petits enfants égarés dans la forêt, et nous avons bien peur du loup.

— Entrez, leur dit-elle; je vais vous cacher; surtout ne faites pas de bruit, parce que mon mari est méchant, et il vous mangerait.

Elle les cacha de son mieux ; mais le diable, qui était le mari de la femme, sentit l'odeur de chrétien, et il les découvrit. Il battit même sa femme, parce qu'elle ne lui avait pas raconté qu'elle avait recueilli les enfants. Il prit Jean dans sa main, et voyant qu'il était maigre, il décida qu'on le mettrait à s'engraisser, et que quand il serait assez gras on le tuerait.

Il l'enferma dans une petite étable, et sa petite sœur, qui était devenue la petite servante de la maison, apportait à manger à son petit frère. Le diable était trop gros pour entrer dans l'étable où Jean était enfermé ; au bout de quelques jours, il commanda à Jeannette de couper le bout du petit doigt à son frère et de le lui apporter, pour voir s'il était assez gras pour être mangé. Jeannette prit un rat, lui coupa la queue et en apporta un bout au diable en lui disant que c'était le doigt de son frère.

— Ah ! dit le diable, il est encore trop maigre.

Quelque temps après, il commanda de couper un autre morceau du petit doigt pour

savoir si Jean avait engraissé. Jeannette lui présenta une autre queue de rat, et cette fois il le trouva encore trop maigre.

Une troisième fois, le diable demanda un morceau de doigt; Jeannette lui donna encore la queue du rat; mais le diable s'aperçut qu'on le trompait. Il mit la main dans l'étable et en attira Jean, qu'il trouva assez gras pour être mangé. Il prépara le chevalet sur lequel il voulait le saigner, et il alla faire une promenade, après avoir recommandé à sa femme de veiller sur Jean, et surtout sur Jeannette, dont il se défiait.

La femme du diable se saoûla et se mit à dormir; Jeannette alla ouvrir la porte de l'étable aux petits cochons; elle en fit sortir Jean, et fit mine de ne pas savoir comment il fallait le lier sur le chevalet. « Es-tu bête ! lui dit la femme du diable. Voici comment on fait. » Et elle se mit sur le chevalet. Jean l'attacha dessus et lui coupa le cou. Ensuite ils prirent l'or et l'argent du diable, et s'enfuirent avec son cheval et sa voiture.

Quand le diable revint, il trouva sa femme attachée sur le chevalet, et sa tête coupée

était à côté d'elle. Il alla à l'étable aux petits cochons et ne retrouva ni Jean, ni Jeannette, ni son cheval ni sa voiture.

Il se mit à la recherche des deux enfants, et il recontra au bout de quelque temps un laboureur auquel il dit :

Vous n'avez pas vu Jean, Jeannette,
Ma charrette,
Mon cheval rouge et mon cheval blanc,
Couvert d'or et d'argent ? (1)

— Que dites-vous; monsieur? que je ne laboure pas bien.

— Mais non, bigre de bête.

Tu n'as pas vu passer, etc.

— Non, monsieur.

Un peu plus loin, le diable rencontra un berger qui gardait ses moutons :

Vous n'avez pas vu Jean, Jeannette? etc.

— Vous dites que mon chien n'aboie pas bien : Dzapo, Labri, dzappe (Labri, aboie).

1. N'avez pas vi passa Dzan, Dzannette,
Ma carette,
Ma cabale roudze et ma cabale blanque,
Cata d'or et d'argent?

Le chien se mit à aboyer après le diable, comme s'il voulait le mordre.

— Bigre de bête, s'écria le diable, je ne parle pas de ton chien.

N'as-tu pas vu Jean, Jeannette? etc.

— Non, monsieur.

Le diable entra dans un village, au moment où le bedeau venait de sonner l'*angelus*.

Vous n'avez pas vu Jean, Jeannette? etc.

— Que dites-vous, monsieur, est-ce que je n'ai pas bien sonné les cloches?

Le bedeau rentra dans l'église et se mit à sonner à toute volée.

— Imbécile, lui dit le diable, qui te parle de tes cloches?

N'as-tu pas vu Jean, Jeannette? etc.

— Non, monsieur.

Le diable alla encore plus loin, et il arriva au bord d'une rivière où des femmes lavaient.

Vous n'avez pas vu Jean, Jeannette? etc.

— Que dites-vous? demanda une des lavan-

dières, que je ne bats pas le linge comme il faut ?

Et elle se mit à frapper sur sa pierre de toute sa force.

— Non, sotte lavandière, je te demande

Si tu n'as pas vu Jean, Jeannette? etc.

— Si, monsieur, dit une des femmes, nous avons vu passer un beau monsieur et une belle demoiselle avec un beau carrosse à deux chevaux.

— De quel côté ?

— Sur la rivière.

Mais il n'y avait pas de pont, et le diable se désolait de ne pouvoir la traverser. Une des lavandières dit aux autres : « Nous avons affaire au diable ; il faut lui jouer un tour. »

Elle lui proposa de se laisser couper les cheveux et de faire avec un pont pour passer la rivière. Le diable se laissa faire et les cheveux s'allongèrent de manière à faire un pont. Mais quand il fut au milieu de la rivière, elles laissèrent les cheveux tomber, le diable fit klouk ! dans l'eau, et il se noya.

Les lavandières allèrent raconter à Jean et à Jeannette qui étaient retournés chez leurs parents que le diable s'était noyé.

Jean et Jeannette enrichirent leurs parents, et tout le monde fut heureux.

Il faut être bon pour ses parents, même quand ils ont été méchants pour les enfants.

La nuit venait,
Le coq chantait
Et le conte s'achevait.

La nèu vingué,
Lou dzai tsanté
Et lou conte tsabé.

ANTOINETTE BON, *Revue des Traditions populaires*, t. II, p. 196.



Il y a ici la fusion assez bien opérée de deux thèmes : celui des enfants égarés qui trouvent asile chez un ogre ou un diable anthropophage, et celui de la poursuite des fugitifs par l'ogre ou le diable, dont il existe en France un grand nombre de versions, avec des métamorphoses variées. Ordinairement la poursuite est retardée par le jet d'objets qui se transforment en obstacles, ou par les métamorphoses successives des personnages poursuivis. Il est

probable qu'il en était ainsi jadis dans le conte auvergnat, et que les diverses réponses étaient faites par les enfants qui s'étaient transformés. (Cf. Cosquin, t. II, p. 27.)

Dans un conte du Poitou, la Sainte Vierge qui lave à un ruisseau, après avoir fait passer l'eau sur son drap à deux enfants poursuivis aussi par le diable, jette à l'eau celui-ci qui voulait passer sur le drap (L. Pineau, *Contes du Poitou*, p. 125). Le même épisode se retrouve dans un autre conte, p. 139, où, comme dans le récit auvergnat, il y a aussi deux enfants égarés et poursuivis.

Dans un conte normand (H. Carnoy, *Contes français*, p. 175), deux enfants égarés voient aussi une lumière et vont se réfugier dans le château du diable, où une femme les recueille; elle donne à manger de l'agneau au diable, puis les met dans un tonneau, en leur disant de présenter une queue de rat au diable s'il venait pour les tâter ; il est pris à la ruse et les enfants se sauvent.



IV

LE PARADIS PERDU

Il y avait une fois, dans une cabane, au milieu d'une grande forêt, un charbonnier et une charbonnière.

Ils étaient très malheureux : l'année avait été mauvaise et les pauvres diables n'avaient pas leur content de pain de tourte.

Souvent le soir, quand ils avaient bien trimé toute la journée, ils s'en allaient coucher sans avoir soupé. N'oubliez pas que l'homme était un beau gaillard et la femme une fleur de beauté ; mais dans ce temps-là la beauté et la gentillesse ne mettaient pas du pain dans l'armoire.

Le roi de ce pays, — qui était un brave roi tout à fait bonhomme, passa un soir près de la cabane, et mit l'oreille à la porte pour écouter une voix qui sanglotait.

— Que nous sommes malheureux ! soupirait la pauvre femme ; nous travaillons comme deux galériens et nous ne pouvons pas gagner

notre vie ! Quand je pense que nous pourrions être tous heureux. Le premier homme et la première femme n'avaient rien à faire..., ils étaient dans un paradis. Si cette coquine d'Ève n'avait pas cueilli la pomme de malheur, nous serions tous comme des rois. Ah ! bougre de femme, si ton homme t'avait battue le jour que tu fis cette faute, nous serions tous heureux.

Et la pauvre charbonnière se mettait à pleurer.

Tout à coup le roi frappa à la porte.

— Qui est là ? demanda la femme.

— Moi.

— Qui, moi.

— Le roi ! ouvrez.

Et alors la femme ôta la barre de la porte. Il n'y avait pas de siège, mais le roi ne voulait pas s'asseoir. Il leur dit :

— Vous êtes donc bien malheureux, ici ?

— O monsieur le roi, nous n'avons pas seulement de pain, dit la femme, et dans trois ou quatre mois j'aurai un enfant. Comment faire ? Il faudra nous laisser mourir de faim. Pécaïre !

— Non, dit le roi, vous ne le ferez pas. Je vais vous mener dans mon palais, et vous serez heureux comme Adam et Ève dans le paradis. Pour cela, je ne vous demande qu'une chose : Obéir à mon commandement.

— Oh ! certes oui, monsieur le roi, nous ferons ce qu'il vous plaira et nous ne vous manquerons en rien.

— Eh bien ! partons, dit le prince ; fermez votre porte et prenez la clef.

La femme espérait bien ne pas revenir, et elle ne tenait pas à la clef ; mais pour plaire au roi, elle barra bien sa porte.

Ils entrèrent dans le château du roi. Des domestiques les vêtirent de la tête aux pieds des plus jolis habillements, ils poudrèrent les cheveux de la charbonnière, la parfumèrent, la fardèrent, et ils firent une jolie toilette au charbonnier.

Au moment du souper, le roi entra dans la salle et leur dit :

— Cette soupière en or qui est au milieu de la table, remarquez-la bien ! Je vous défends de l'ouvrir. Pour tout le reste, faites ce que vous voudrez. Je vous donne tout, mais si

vous découvrez la soupière, vous êtes des gens perdus, vous et vos enfants.

Et le roi s'en alla.

— Tu as entendu ? dit l'homme à la femme ; tout ce qui est ici nous appartient ; nous pouvons en user à notre aise ; mais il ne faut pas toucher la gamelle.

A chaque repas, le service était changé et on leur donnait tout ce qu'ils pouvaient désirer. Certes, ils avaient toujours plus qu'ils n'en souhaitaient. Aussi Jacques, — le charbonnier s'appelait Jacques, — profitait à vue d'œil. Mais la femme avait quelque chose qui la tracassait : c'était de toujours voir la soupière au milieu de tous les plats.

— Qu'est-ce qu'il y a dans la gamelle ?

— Ce qu'il y a, disait l'homme, cela ne te regarde pas.

Et la femme se taisait.

Les femmes sont envieuses, surtout quand elles sont grosses. La charbonnière devenait triste, triste, que cela faisait peur. Elle refusait la soupe, la viande, le bon vin. Elle ne mangeait plus.

— Femme, disait son Jacques, si tu ne manges pas tu mourras.

— Je préfère mourir que de ne pas voir. Je.....

— Malheureuse! disait l'homme ; on nous chassera d'ici.

— On ne le fera pas, te dis-je ; n'en découvre qu'un petit bout. Personne ne nous verra.

Effectivement, ils étaient tout seuls à ce moment. Le Jacques souleva le couvercle.

— Mon Dieu ! qu'est-ce qu'il y a ?

— Qu'est-ce ?

Une petite souris, grosse comme le petit doigt, qui se sauvait dans le salon. Vivement, l'homme et la femme se précipitèrent sur le plancher et voulurent rattraper la bestiole. Mais, tout à coup, une porte s'ouvrit, la souris sortit et le roi entra. L'homme et la femme se cachèrent sous la table.

— Jacques, Jacques ! cria le roi.

Mais Jacques n'osait pas sortir de sa cachette.

— Allons, sors, cria le roi : j'ai quelque chose à te dire.

— Je sais bien, répondit l'homme, la souris nous a échappé.

— Alors vous allez sortir d'ici, répondit le roi. Vous avez traité Adam et Ève de niais ; vous êtes tous deux encore plus niais. Allez, allez dehors, couple de dindons !

Les gendarmes firent sortir Jacques avec la Jacquette et les menèrent dans la forêt à leur cabane.

Ils y sont encore, malheureux comme des pierres et leurs enfants leur disent : « Que vous étiez niais, papa et maman ! »

Ce conte a une morale. Il ne faut pas se moquer de ce qu'a fait notre aïeul. Peut-être, nous autres, nous aurions fait pire.

A. Bancharel, *Veillées auvergnates*, p. 131 (1887).



Ce conte se retrouve en Basse-Bretagne dans une version de F.-M. Luzel, intitulée *C'est la faute d'Adam*. (*Annuaire des Traditions populaires*, 1888, p. 1.) Un fermier se plaint de sa destinée et répète sans cesse : « C'est la faute d'Adam. » Un vieillard lui dit qu'il sera toujours à l'aise, à la condition de ne pas

essayer de voir ce qu'il y a sous une écuelle renversée sur la bouche au bord de la fenêtre. Le paysan devient riche; l'écuelle reste pendant six ans à la même place ; alors la femme veut la soulever il en sort un petit oiseau. A partir de ce moment, tous les deux retombent dans la misère. Le paysan rencontre alors le vieillard inconnu qui lui dit qu'il n'a plus de reproches à faire à Adam, puisque comme lui, il a laissé sa femme toucher à ce qui était défendu.



V

BARBE-BLEUE

CANTAL

Il y avait autrefois sur les montagnes d'Auvergne un magnifique château avec de grandes tours : on ne pouvait y pénétrer qu'en passant sur un pont-volant qui se relevait immédiatement. et l'on disait dans le pays que tous ceux qui y rentraient n'en ressortaient pas. On l'appelait le château maudit.

Les gens du pays évitaient de passer dans les environs et aussi craignaient de rencontrer le seigneur. C'était un homme bien méchant, très grand et très fort, ne sortant que vêtu de fer et monté sur un cheval noir. Il avait une grande barbe à reflets bleus ; pour cela on ne l'appelait que Barbe-Bleue. Il était toujours seul et on ne lui avait jamais connu d'amis.

Les femmes, surtout, craignaient sa rencontre, car l'on disait qu'il emportait dans

son château toutes celles qui lui plaisaient, et que jamais plus on ne les revoyait.

Or, un jour la belle Catherine, la fille au père Barriez, était allée chercher du bois dans la forêt. Elle était bien contente, ce jour-là, car elle venait d'être fiancée au plus beau et meilleur garçon de l'endroit, et leur mariage devait avoir lieu après la moisson. Tout en chantant, elle alla bien avant dans la forêt, jusqu'au sentier des Trois-Solitaires, ne pensant guère au méchant Barbe-Bleue. Son fagot de branches sèches était terminé et elle s'apprêtait à rentrer chez son père, quand tout à coup Barbe-Bleue se trouva devant elle. Il la saisit, la plaça devant lui sur son cheval et, au galop, regagna son château. Il l'amena dans une belle chambre où il y avait des meubles recouverts de soie, d'or et d'argent. « Tout cela t'appartiendra, Catherine, lui dit-il, car dans trois jours tu seras ma femme ; prépare-toi, voici des étoffes pour te faire des robes ; n'épargne rien, car je veux que tu sois belle le jour de notre mariage. Tu peux aller prier dans la chapelle du château ; mais ne cherche pas à fuir, ce serait inutile: le pont-vo-

lant est levé, les tours sont hautes et les fossés profonds. Tu entends les aboiements d'un chien; il te dévorerait certainement s'il pouvait te saisir ; de plus tu es si éloignée de chez ton père, que dans huit jours tu ne pourrais y parvenir : tu mourrais de fatigue ou j'aurais le temps de te retrouver pour te tuer. »

La pauvre fille eut beau supplier de la laisser retourner chez son père, auprès de son fiancé, tout fut inutile : Barbe-Bleue la quitta, en lui annonçant qu'il allait au loin chercher un prêtre pour les unir, et qu'on le mettrait à mort après.

Catherine était effrayée, car elle avait entendu dire bien des fois que Barbe-Bleue avait eu plusieurs femmes et qu'il les avait fait mourir quelques jours après le mariage. Ce qui la faisait beaucoup pleurer, c'est qu'elle ne devait plus revoir son fiancé qu'elle aimait tant.

— Je vais prier, dit-elle, et me préparer, non au mariage, mais à la mort.

Elle s'en fut dans la chapelle qui était resplendissante de lumières; tous les cierges étaient allumés, mais elle fut bien surprise

et eut grand'peur quand elle aperçut devant l'autel trois énormes pierres, trois tombeaux.

Catherine s'agenouilla et commença sa prière, l'entrecoupant de larmes et de sanglots. Tout à coup elle entendit une voix qui disait : « Pauvre Catherine ! » Aussitôt une seconde voix dit : « Pauvre Catherine ! » et une troisième répéta bien tristement : « Pauvre Catherine ! » et en même temps les pierres qui recouvraient les trois tombeaux se soulevèrent.

— Qui êtes-vous, dit-elle, vous qui me plaignez tant ?

Trois femmes enveloppées de leurs suaires sortirent des tombeaux et lui répondirent :

— Nous sommes les trois femmes que Barbe-Bleue a tuées, et tu seras la quatrième, si tu ne réussis pas à te sauver.

— Et comment pourrais-je fuir ? dit Catherine ; le pont-volant est levé, la tour est haute et les fossés sont profonds, le chien me dévorerait, et la route pour aller chez mon père est si longue, si longue, que je ne pourrais y arriver en huit jours.

— Prends cette corde avec laquelle Barbe-

Bleue m'a étranglée, dit la première, et tu te laisseras glisser le long de la muraille.

— Prends ce poison avec lequel Barbe-Bleue m'a empoisonnée, dit la seconde ; tu le jetteras au chien qui l'avalera et tombera mort.

— Prends ce gros bâton avec lequel Barbe-Bleue m'a assommée, dit la troisième ; tu t'appuieras dessus pour faire ton long voyage.

Et toutes trois ajoutèrent :

— Dépêche-toi ; car si Barbe-Bleue revenait, il te tuerait. Bonne chance, Catherine ! adieu.

Et elles rentrèrent dans leurs tombeaux.

Catherine prit le poison, la corde et le bâton. Dans la cour elle jeta le poison au chien qui s'élançait sur elle ; il l'avala et tomba foudroyé ; elle attacha la corde et se laissa glisser le long de la muraille.

Une fois dans les champs, Catherine se mit à courir, tant elle était pressée de s'éloigner du château maudit, mais elle fut bientôt fatiguée, et elle s'appuya sur le bâton. Après avoir longuement cheminé, elle rentra chez son père, qui pleurait au coin du feu, parce qu'il croyait que sa fille avait été dévorée par les loups.

Un mois après, Catherine épousait son fiancé ; ils furent très heureux et eurent beaucoup d'enfants ; elle ne retourna jamais dans la forêt, mais elle apprit que lorsque Barbe-Bleue était rentré chez lui, furieux de ne pas la retrouver, il s'était mis à sa poursuite dans le but de la ramener dans son château pour la faire bien souffrir et la tuer après.

Pendant trois mois, il parcourut les environs, la cherchant partout inutilement. Enfin, un jour, on le trouva mort, juste à l'endroit où il avait rencontré Catherine ; c'était un loup-garou qui l'avait tué, disait-on. Longtemps après, l'on entendait encore, la nuit, au sentier des Trois-Solitaires, des rugissements et des sanglots. Les habitants du pays n'y passaient jamais après le coucher du soleil, quand les poules sont au poulailler.

A l'endroit où se trouvait le château de Barbe-Bleue, l'on vit pendant longtemps des spectres blancs, des revenants ; c'étaient, disait-on, les femmes et les prêtres que le méchant seigneur avait assassinés.

Jeunes filles, n'allez jamais trop avant dans la forêt, rappelez-vous les malheurs de Cathe-

rine, vous pourriez y rencontrer des méchants Barbe-Bleue et vous seriez perdues.

(Antoinette Bon, *Revue des Traditions populaires*, t. II, p. 245.)



Il est assez curieux de retrouver, localisée en Auvergne, une partie de la légende de Comorre, qui figure dans le *Foyer Breton* de Souvestre. F.-M. Luzel, à qui j'avais écrit au sujet de celle-ci, me répondit qu'il n'avait trouvé, dans les récits par lui recueillis, aucune trace de l'apparition des femmes de Comorre.

Dans la version de Souvestre, les femmes tuées sont au nombre de quatre ; lorsqu'elles se lèvent, trois ont les mêmes objets que les femmes du Barbe-Bleue auvergnat, la quatrième a une flamme qui doit diriger Tryphine dans sa fuite. Barbe-Bleue est plus féroce que Comorre ; celui-ci a au moins un prétexte pour mettre à mort ses femmes, c'est qu'il lui a été prédit que son fils le tuerait.



VI

PIPÈTE

CANTAL

Il y avait une fois un homme et une femme qui étaient très vieux et qui n'étaient guère riches. Ils avaient deux fils. Ils mirent l'aîné, — Antoine, — en service et gardèrent le plus jeune, — Pipète, — à la maison pour leur aider à travailler.

Antoine n'eut pas de chance. Quand il fit marché avec son maître, — un méchant homme, — il convint qu'il mangerait journellement tout le pain qu'on peut oindre avec un œuf. Il entra en service à la Saint-Jean et il ne devait avoir fini son temps que lorsque le coucou chanterait. Le maitre et le domestique convinrent aussi, — retenez bien cette affaire-ci, — que le premier qui aurait à se plaindre de l'autre, cet autre lui arracherait une bande de peau, large comme les trois doigts, du haut en bas de l'échine.....

Au bout de quinze jours, le patron écorcha le dos du pauvre Antoine et mit l'écorché à la porte. Quand le pauvre garçon arriva à la maison de son père, Pipète lui dit :

— Tu es un fichu âne, mon frère. Laisse-moi aller reprendre ta place auprès de cet écorcheur et tu verras que dans peu de temps je te porterai la peau de son échine, pour raccommoder la tienne.

Et en effet Pipète alla se *louer* à la place de son frère.



Le premier jour que Pipète passa auprès de son maître, celui-ci lui dit : « Voilà un œuf, frottes-en le pain qui t'est nécessaire pour le déjeuner de midi. » Mais l'œuf était cuit dur, et le pauvre Pipète ne put frotter qu'un croûton pas plus gros que la main. Il partit labourer. Il mourut de faim tout le jour et il lui tardait beaucoup que le soir vînt.

Le lendemain, Pipète dit à son maître : « Moi, je n'aime pas les œufs durs. Je ne les aime que crus. » On lui donna un œuf bien

frais; il y fit un trou, prit une plume d'oie et enduisit tout une grosse tourte de pain.« Eh ! mais, dit le patron, vous en prenez bien trop! — Si vous n'êtes pas content, répliqua l'autre, vous n'avez qu'à me montrer votre échine nue? — Oh ! si, si, je suis content !...»

Pipète planta le bout de son pique-bœufs au beau milieu de sa tourte, mit le tout sur son épaule et s'en alla aux champs.

Comme il partait :

— Dites donc, lui dit son maître, faites donc venir avec vous cette petite chienne. Et vous ne rentrerez à la maison que lorsque cette bête sera revenue.

Arrivé au champ, Pipète commença à goûter à la tourte ; il en mangea un peu, en donna un morceau à la chienne et commença à labourer. Lorsque les dix heures arrivèrent, Pipète remarqua qu'il faisait très chaud. « Cette coquine de chienne ne part pas vite, se dit-il. » Tout d'un coup une idée lumineuse traversa son cerveau : il prit la queue de la chienne et l'engagea entre le soc et le manche de l'araire en serrant bien fort.

La pauvre bête gueulait, comme vous l'au-

riez fait à sa place. Au bout d'un moment, Pipète la délivra. Inutile de vous dire qu'elle ne fut nullement boîteuse pour reprendre le chemin de la maison. Alors Pipète détela les bœufs et s'en vint chez son maître. Quand il y arriva, onze heures n'avaient pas encore sonné.

— Pourquoi venez-vous si tôt? dit le maître.

— Mais ne m'aviez-vous pas dit de rentrer aussitôt que la chienne me quitterait ? dit l'autre.

— Oui, mais vous lui avez sans doute fait quelque misère ?

— Pas du tout, mais si vous n'êtes pas content de moi, vous n'avez qu'à exhiber votre colonne vertébrale !

— Oh! si, si, je suis content !....



Le vieux commençait à comprendre qu'il avait à faire à un estafier qui n'avait pas froid aux yeux. Il se dit : « Il faut que je lui commande quelque chose qu'il ne puisse pas faire.

Alors je le mettrai à la porte. » Il appela son domestique.

— Puisque vous êtes venu plus tôt que je ne le voulais, vous allez conduire les bœufs au pré. Seulement je vous défends d'ouvrir les portes qui le ferment et de faire une seule brèche à la haie qui l'entoure.

-- C'est entendu, dit l'autre ; et il partit avec les bœufs.

Arrivé à la porte du pré, Pipète assomma les bœufs, les coupa en quarante morceaux et, par-dessus la porte, les jeta à l'intérieur du pré.

Lorsqu'il rentra à la maison, le patron lui demanda comment il s'était acquitté de sa tâche.

— Mais j'ai fait absolument ce que vous m'aviez dit. Les bœufs sont dans le pré et pour les y mettre je n'ai ni ouvert la porte, ni endommagé la haie.

Étonné, le propriétaire se rendit au pré. Quand il vit le travail de Pipète, il faillit tomber. Il rentra chez lui furieux comme cinquante mille diables :

— Ah ! brigand ! canaille !... Qu'as-tu fait !!

— J'ai fait, dit tranquillement le garçon, ce que m'avez commandé. N'êtes-vous pas satisfait ?

— Pour sûr que non !...

— Bien, bien... Alors tournez votre derrière par devers moi !

Et ce disant, Pipète sortit son couteau de la poche. Quand le vieux vit cela, il se reprit :

— Si, si, je suis satisfait.



Le maître, pour se débarrasser tout à fait de Pipète, trouva un moyen qu'il croyait fameux. Il l'envoya garder les cochons dans le bois du Diable. De tous les hommes qui avaient été dans ce bois, il n'en était revenu aucun.

Pipète partit, content comme un nouveau marié, les porcs devant lui.

Il trouva une femme qui allait vendre un plein panier de fromages blancs.

— Où allez-vous, jeune homme, lui demanda-t-elle ?

— Je vais garder les cochons dans la forêt du Diable.

— Oh ! pauvre garçon, n'y allez pas ; car personne n'en revient.

— Je le sais, pauvre femme, je le sais ; cependant si vous vouliez me donner un de vos fromages blancs, je vous assure que je me défendrais bien du diable.

— Tenez, tenez, mon garçon, en voilà un.

Pipète plaça son fromage blanc sur l'avant-bras gauche et s'en alla plus loin. Il rencontra une femme qui allait vendre des perdrix vivantes ; il s'en fit donner une, la mit dans sa poche et continua son chemin. Au bout d'un instant, il rencontra une femme qui allait ourdir de la toile ; il se fit remettre une grosse pelote de fil. Il aperçut un peu plus tard un chasseur de sa connaissance, il lui emprunta son fusil, de la poudre et des balles.

Il arriva enfin dans la forêt du Diable. Pendant que ses cochons mangeaient des glands, — très abondants dans ce bois, — Pipète grimpa à la cime d'un arbre. A peine y était-il que Lucifer arriva. C'était un homme grand, tout de rouge habillé, avec, sur le front, deux cornes semblables à celles d'un taureau de Salers. Il apostropha Pipète :

— Jeune homme, que faites-vous là?

— Vous le voyez, Monsieur le Diable, je garde les cochons.

— Qu'est-ce que tu as là-haut sur ton bras gauche (c'était le fromage blanc)?

— Ça, c'est un de mes crachats.

— Crache donc un peu pour voir?

Pipète prit son fusil et envoya une balle dans la figure du diable.

— Oh! fichtre, s'écria Lucifer, à ta façon de cracher, je m'aperçois que tu dois être très fort. Descends donc ici pour que nous nous mesurions.

Pipète descendit de l'arbre. Le diable prit une pierre et la lança contre un arbre : la pierre se brisa en mille morceaux. Pipète fit semblant de ramasser un caillou, mais prit son fromage blanc et le lança contre un arbre : le fromage fit encore plus d'éclats que le caillou du diable.

Ropotou prit une nouvelle pierre et la lança en l'air : elle alla tomber à plus d'une lieue de là, mais on la vit tomber.

Pipète prit sa perdrix comme si c'était une pierre et la lança en l'air : cette prétendue

pierre alla tellement loin que personne ne la vit tomber.

— C'est égal, dit Lucifer, tu es encore plus fort que moi. Voyons quel sera celui de nous deux qui portera le plus grand fagot de bois.

Le diable prit un immense fagot contenant au moins cinq ou six charretées de bois.

—Vous ne prenez que ça ? lui demanda ironiquement Pipète. Vous allez me voir moi-même.

Le bouvier attacha l'extrémité du fil de la pelote que lui avait donnée l'une des bonnes femmes, à l'un des arbres de la lisière de la forêt, et, en dévidant son fil, il se mit à faire le tour du bois. Quand le diable vit cela, il lui dit :

— Écoute, mon ami, laisse là tout ce bois, parce que je vois que tu emporterais tous mes arbres. Tu es plus fort que moi, c'est entendu, c'est prouvé. Pour cette raison, je te laisse tranquille. Tu peux garder les porcs à ton aise.

Le diable, tout honteux, s'en alla la tête baissée. Pensez donc, c'était la première fois de sa vie qu'il rencontrait une personne plus forte que lui !

***

Pipète content, — vous pouvez penser! — prit ses cochons, les mena à une foire, les vendit tous et empocha l'argent.

Quand il arriva chez son maître, celui-ci blêmit en le voyant.

— Comment vous êtes là?

— Oui, ça vous étonne?...

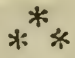
— Non pas; mais... Et les cochons?

— Les cochons, le diable les a pris et il m'a dit qu'il voulait en outre vous faire payer le dommage qu'ils avaient causé dans son bois.

— Oh! que je suis malheureux! disait en pleurant le maître. Par votre faute j'ai perdu mes bœufs et mes porcs!

— Si vous n'êtes pas content, dites donc, vous n'avez qu'à tourner l'échine de mon côté. J'ai aiguisé mon couteau. Je puis vous assurer que ce sera vite fait.

— Si, si, je suis content.



Les femmes ont toujours eu plus de malice que les hommes. La maîtresse de Pipète dit à son mari :

— Je vais monter sur le prunier de devant notre porte; je chanterai : « Coucou!... coucou!... » tu feras le compte de ce maudit domestique et tu le renverras.

Un quart d'heure après l'on entendait : « Coucou!... coucou!... coucou!... coucou!... »

— Tiens, dit Pipète, voilà un coucou qui chante un peu trop avant le mois d'avril. Il faut que j'aille le voir.

Il sortit donc avec son fusil. Ayant aperçu sur le prunier la patronne qui chantait, il l'ajusta et la tua.

Quand le patron vit ce travail, il devint presque fou de colère et de douleur.

— N'êtes-vous pas content?

— Non, et même il s'en faut de beaucoup.

— Bien, montrez-moi votre échine.

Et Pipète lui enleva, de la nuque au coccyx, une lanière de peau large comme les trois doigts.

H.-M. DOMMERGUES.



Le marché fait avec le maître et son domestique se retrouve dans un grand nombre

de contes. E. Cosquin l'a étudié dans les notes à la suite de « Jean et Pierre », t. II. p. 51. Plusieurs épisodes se retrouvent aussi dans deux contes de Paul Sébillot, *Litt. orale*, p. 151 et 159. Il est quelques traits, comme la ruse pour faire sauver la petite chienne, le moyen employé pour introduire les bœufs dans le pré, qui ne figurent pas dans les contes que je connais.



VII

TOUÉNO-BOUÉNO[1]

CANTAL

Une fois... — Tout conteur qui se respecte en notre pays d'Auvergne commence ainsi... — Une fois donc, il y avait au village de *Croque-Pou* (pas loin d'Aurillac) une femme veuve, pauvre et vieille, qui habitait avec son fils dans un misérable taudis. Le fils qui s'appelait Antoine (*Touéno*) était un garçon de quinze ans, qui s'en allait constamment par les rues, la tête baissée comme un mou-

1. Le vrai titre de ce conte est *Couorno-Quiou* (Corne-Cul). C'est pour faire disparaître ce que ce mot a d'incongru que l'auteur avait remplacé le nom de son personnage par celui de *Touéno-Bouéno*.

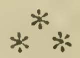
Ce conte a obtenu le premier prix (fleur de vermeil) aux Jeux floraux organisés en Auvergne en juin 1895; il a été publié, en texte auvergnat seulement, dans *lo Cobretto*, 7 juillet 1895.

ton goîtreux. Il ne disait jamais rien à personne; il était si peu avenant qu'on aurait dit qu'il payait pour tout le monde. Les commères du village l'avaient surnommé *Touéno-Bouéno*. Sa mère lui disait souvent :

— Que tu es bête, mon pauvre enfant !

Et en riant elle ajoutait :

— Jamais de ta vie tu n'attraperas le loup par la queue!...



Un jour Antoine avait été au bois pour y ramasser des feuilles mortes. Il se mit à pleuvoir. Pour s'abriter, le garçon se blottit dans le creux d'un vieux tronc d'arbre. Il était là depuis longtemps. Au lieu de s'arrêter, la pluie continuait à tomber de plus belle. Dans son abri, Antoine sentait le sommeil l'envahir lentement. Déjà il commençait à pioncer, lorsqu'un bruit semblable à celui d'un chien grattant une porte, le réveilla en sursaut et lui fit même peur. Ayant levé la tête, il aperçut, au-dessus de lui, dans le creux de l'arbre, un

animal velu qui descendait doucement, la queue la première.

— Eh ! mais, se dit notre bonhomme, c'est le loup !

C'était le loup en effet, qui venait s'abriter dans le vieux tronc comme l'avait fait Antoine.

Il descendait..., il descendait..., il allait arriver à l'enfant qui n'en pouvait mais. Une idée lui vint soudain à l'esprit. Il avait entendu dire que le loup ne peut ni retourner la tête ni fléchir la colonne vertébrale[1] pour regarder derrière lui. Vite, il saisit la queue du loup et tira l'animal jusqu'à lui.

Et de bon gré ou de force, Antoine conduisit, par la queue, le loup à la maison.

— Maman, tu m'as dit bien souvent que j'étais trop bête pour prendre le loup par la queue ! Tu le vois ?

— Eh ! bien dit la mère, puisque tu le tiens, nous allons en faire notre profit. Nous avons là la peau du bélier qui mourut la semaine passée. Nous allons la coudre sur le corps du

1. Préjugé d'Auvergne.

loup. Il aura l'air d'un beau bélier. Demain, nous le conduirons à la foire.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le lendemain, *Touéno-Bouéno* conduisait son loup à une foire des environs. Tout le monde sur le champ de foire admirait ce joli bélier si beau et si fringant.

Trois frères en firent l'acquisition afin d'avoir dans leur bergerie un reproducteur de la belle espèce.

Ces trois frères convinrent, en faisant leur commun achat, qu'ils disposeraient du fameux bélier une nuit chacun.

Le soir de la foire, le bélier passa la nuit avec les brebis de l'aîné. On devine ce qui se passa : le loup étrangla tout le troupeau.

Quand l'aîné ouvrit sa bergerie, le matin, il faillit tomber à la vue du spectacle qui s'offrit à ses yeux. Mais il se garda bien de raconter sa mésaventure à ses frères. Le soir venu, il conduisit le bélier au cadet. Il se passa dans la bergerie du cadet ce qui s'était passé la nuit précédente chez l'aîné. Le cadet, aussi peu

charitable que son grand frère, conduisit le loup au plus jeune. Même ravage que chez les autres.

Messire loup avait donc ainsi, en trois nuits, anéanti les trois troupeaux des trois frères. Tous les trois étaient furieux; mais que faire ? Ils prirent le plus simple de tous les partis, celui de ramener l'animal à *Touèno-Bouèno* et d'administrer à celui-ci une maîtresse râclée.



Perché sur la cime d'un prunier dont il cueillait les fruits, Antoine vit arriver de très loin, les acheteurs du loup. Il courut avertir sa mère.

— Maman, dit-il, pour nous tirer de là j'ai une idée. Vite, couche-toi à terre et fais la morte.

Quand les trois frères, munis de triques grosses et longues, entrèrent dans le taudis, ils eurent à contempler un drôle de tableau : une femme étendue sur le plancher et Antoine qui, de toutes ses forces, lui sifflait tout près des oreilles avec un vulgaire sifflet.

— Que fais-tu là, grande canaille ? interrogea l'aîné.

— Qu'est-ce que je fais ? Ah ! mes pauvres amis ! que je suis malheureux ! Ma mère, ma bonne et tendre mère vient de mourir. Ah ! mon Dieu, qu'est-ce que je vais devenir !

— Et pourquoi lui siffles-tu ainsi dans les oreilles ?

— C'est que, voyez-vous, ce sifflet a le pouvoir de ressusciter les morts.

Les trois frères ouvraient six yeux comme six lucarnes.

— Tenez, leur dit Antoine : voyez, elle commence à revenir à la vie.

Et, en effet, la morte se mit à remuer les lèvres, les doigts, les pieds et enfin elle rouvrit un peu les yeux.

Antoine souffla un peu plus fort et la résurrection devint complète.

L'étonnement le plus grand avait, chez les trois frères, remplacé la colère. L'aîné, se radoucissant, dit à l'enfant :

— Ecoute, tu es une canaille ; tu nous as vendu un loup qui a dévoré nos moutons et nous pourrions te battre dur et ferme, mais

si tu nous donnes ce sifflet nous te laisserons tranquille.

— J'y tiens beaucoup, dit *Touéno-Bouéno*, mais enfin pour vous être agréable, je consens à vous le donner.



Munis du fameux sifflet, les trois frères, joyeux, reprirent le chemin de leur demeure. Tout en marchant ils disaient ainsi :

— Nos femmes sont méchantes, bavardes, insupportables : pour leur donner une bonne leçon, nous allons les tuer en arrivant, nous les ressusciterons ensuite.

Assommer leurs moitiés à coups de hache, fut pour eux un plaisir très vif. Mais inutile de dire qu'ils ne réussirent pas ensuite à les ramener à la vie, même en soufflant désespérément dans le sifflet de *Touéno-Bouéno*.

On s'imagine facilement la colère et le désespoir des trois frères. Après s'être exténués pour souffler bien fort, ils comprirent que le garnement s'était moqué d'eux. Ils volèrent plutôt qu'ils ne coururent chez lui, le malmenèrent très fort, s'en emparèrent et l'enfer-

mèrent dans un sac. Ils mirent le sac sur leurs épaules et se disposèrent à aller noyer le coquin.

La rivière était loin ; il faisait une chaleur accablante et Antoine pesait plus qu'un setier de blé. Aussi bientôt, la soif gagna les trois frères. Ayant aperçu un cabaret au bord du chemin, ils y entrèrent pour se rafraîchir, après avoir déposé le sac à la porte, à côté d'un banc en pierre. Sur ce banc se trouvait assis un mendiant. Le mendiant entendant *Touéno-Bouéno* qui gémissait, s'approcha du sac et constata qu'il contenait un homme.

— Et pourquoi, dit-il, vous a-t-on enfermé là dedans, pauvre garçon ?

— C'est parce que, voyez-vous, on voulait faire de moi un évêque et je n'ai pas voulu.

— Diable, exclama le pauvre mendiant, cependant, évêque ce n'est pas un mauvais métier !

— Je ne dis pas non, reprit le rusé coquin, mais ma nature s'y refuse. Si, par hasard vous teniez à la mitre, vous n'auriez qu'à délacer prestement le sac et à vous mettre en mon lieu et place.

— Fichtre ! je veux bien.

Touéno-Bouéno sortit du sac et y enferma le mendiant. C'est ce dernier que les trois frères jetèrent à l'eau.



Le lendemain eut lieu l'enterrement des trois pauvres femmes assommées. En revenant du cimetière, les trois frères rencontrèrent *Touéno-Bouéno* qui conduisait un magnifique troupeau de moutons. Ils n'en pouvaient croire leurs yeux.

— Comment, garnement, dirent-ils étonnés. nous t'avons noyé hier et aujourd'hui nous te rencontrons là ?

— Oui, et ça vous étonne, n'est-ce pas ? Vous ne savez peut-être pas qu'au-dessous de ce monde il y en a un autre bien plus beau, bien plus riche que celui-ci ? Eh bien, en me jetant à l'eau, c'est effectivement dans ce monde que vous m'avez envoyé. Dans ce pays enchanté, il y a une foire tous les jours. Je suis tombé juste sur le « foirail » des moutons et vous voyez que j'en ai pris ma part.

Mais vous avez été bien maladroits : si vous aviez eu l'adresse de me jeter à l'eau juste au-dessus du « foirail » des chevaux, ma fortune était faite.

— Et sais-tu bien où se trouve exactement le « foirail » aux chevaux ?

— Si je le sais ? Mais puisque je vous dis que je l'ai vu !

— Eh bien ! si tu ne veux pas que nous vengions sur ta peau nos moutons et nos femmes, tu vas nous jeter à l'eau juste au-dessus des chevaux.

Touéno-Bouéno enferma les trois hommes chacun dans un sac, les jeta à l'eau et... ils y sont encore.

Personne n'a jamais su au juste sur quel foirail ils étaient tombés.

H.-M. DOMMERGUES.



Le héros de ce conte rentre dans la catégorie de ceux dont on disait autrefois : « C'est un niais de Sologne qui se trompe à son profit, » et, en effet, sous des apparences naïves, il cache beaucoup de finesse.

Le conte français qui présente avec ce récit les plus grandes ressemblances est celui intitulé *Le juste et la Raison*. (Cénac-Moncaut, *Contes populaires de la Gascogne*, p. 175.) Comme Touéno-Bouéno, Capdarmère ne doit pas « prendre le loup par la queue » ; pourtant, il réussit à s'emparer d'un loup, et il le vend comme bélier à des maquignons, dont il dévore le troupeau ; il leur vend aussi un couteau qui ressuscite : enfermé par eux dans un sac, il persuade à un porcher de prendre sa place et d'épouser la princesse ; puis il amène les maquignons à se jeter à l'eau pour y trouver des troupeaux de cochons.

Le loup vendu comme mouton se retrouve dans un conte allemand cité par E. Cosquin, t. I, p. 112, et dans un conte de la Haute-Bretagne (Sébillot, *Contribution à l'étude des contes populaires*, p. 81, loup vendu sous le nom de chien-brebis) ; dans ce conte figurent aussi le sifflet qui ressuscite, l'homme enfermé dans un sac, qui s'en tire par ruse, et le seigneur à qui l'on persuade de se jeter à l'eau.

Les épisodes du sifflet merveilleux ou de ses similaires sont très nombreux (v. Cosquin, t. I, p. 112-224 ; t. II, p. 355. Sébillot, *Litt. orale*, p. 125), de même que celui de l'homme mis dans le sac et qui, par sa ruse, per-

suade à un autre de se mettre à sa place, généralement pour épouser la fille du roi, plus rarement pour devenir évêque ou prêtre. (Beauvois, *Contes de la Norvège et de la Bourgogne*, p. 218 ; Cosquin, t. I, p. 112.)



VIII

JOUON NESCI

En Auvergne, comme dans tous les autres pays, on raconte des aventures comiques dont le héros est un naïf : il y porte le nom de Jouon Nesci : Jean le Niais ; ses aventures se rattachent au fonds de naïve sottise attribué à ses congénères : Jean Bête, Jean le Diot, Jean le Sot.

Comme eux, il va vendre de la toile, avec la consigne donnée par sa mère (les Jean le Diot sont presque toujours des fils de veuve) de ne pas la donner à un babillard ; sa toile ayant été marchandée à la foire, il la remporte, et, quand il voit, dans une église, des saints qu'il prend pour des personnes vivantes, il propose sa toile à l'un d'eux, la lui vend, parce qu'il ne disait rien, puis, n'en obtenant pas le paiement, il lui frappe la tête et y trouve un trésor.

Jouon Nesci, qui est porté sur sa bouche, va

voir les filles avec son parrain; celui-ci lui recommande de s'arrêter de manger quand il lui marchera sur le pied : au commencement du repas, un chien frôle le pied de Jean Nesci, qui croit que c'est l'avertissement : il ne mange plus du tout ; il a faim au milieu de la nuit, et va, sur le conseil de son parrain, à l'endroit où se trouve la bouillie : il en mange et en rapporte à son parrain ; il se trompe de lit et, voyant une des filles découverte, il croit avoir affaire à son parrain et lui jette la bouillie ; ici l'aventure a une suite qu'on ne rencontre pas dans les autres contes publiés, mais que j'ai retrouvée en Haute-Bretagne : son parrain lui dit qu'il aurait dû embrasser les filles avant de s'en aller ; il y retourne et une des filles, au lieu de lui présenter sa joue, lui présente ses fesses.

De même que ses congénères, Jouon Nesci veut se marier, et il lui arrive aussi plusieurs mésaventures ; comme on lui dit qu'il faut faire des yeux aux filles, il prend la chose à la lettre et arrache les yeux à ses chèvres pour les leur lancer.

Les épisodes qui suivent sont moins cou-

rants que les autres et c'est pour cela que je les reproduis ici, d'après le texte cantalien de A. Bancharel.



Un jour, la mère de Jean lui dit :

— Enfant, va-t'en au bourg ; prends les bœufs et la charrette : en revenant tu amèneras une charretée de foin ; tu m'apporteras un sou d'aiguilles, et tu prendras le soc de la charrue que j'ai commandé au forgeron. Tu placeras les aiguilles à ta boutonnière, et tu planteras le soc dans la charretée de foin.

Jean n'avait pas beaucoup de mémoire ; il planta les aiguilles dans le foin et mit le soc à sa boutonnière.

Vous pouvez penser si la mère trouva beaucoup d'aiguilles, et si le soc avait fait un beau trou à la boutonnière.



Un autre jour, la mère de Jean lui dit :

— Va-t'en au marché ; tu m'achèteras un chevreau et une marmite : pour ne pas être embarrassé, tu mèneras le chevreau avec une

corde et tu mettras la marmite au bout d'un bâton derrière ton échine.

Notre garçon se trompa encore : il mit la marmite au bout de la corde et la traîna jusqu'à la maison.

Quand il arriva, il n'y avait plus qu'un tesson. Et le chevreau qu'était-il devenu ? Il était pendu au bâton derrière l'échine. La pauvre bête était crevée.



Jean le Niais avait un frère plus petit que lui et qui avait quatre ou cinq ans ; un jour de foire, tout le monde s'en alla et on laissa Jean pour garder la maison.

— Mais je vais m'ennuyer, maman !

— Non, lui dit sa mère : il faut écraser les poux de ton frère.

Alors Jean prit un marteau et se mit à écraser les poux du petit. Et il frappa si fort qu'il écrasa la tête de l'enfant, le pauvre !

Le vendredi d'après, la mère de Jean lui dit qu'il n'y avait pas de travail ce jour-là, et qu'il ferait bien d'aller voir la fille de monsieur Sistre.

— Il te faut beaucoup rire, beaucoup rire, lui dit sa mère, être très gracieux ; tu lui feras fête et tu lui riras.

Ce jour-là, à la maison de monsieur Sistre, on faisait l'enterrement d'une tante qui était morte la veille. Vous pensez bien que chacun était bien triste, et qu'on n'avait pas envie de folâtrer. Jean, dès qu'il fut en dedans de la porte, se tourna de suite vers les filles et se mit à leur rire comme une chaufferette. Il faisait hi! hi! ha! ha! et leur montrait toutes les dents qu'il avait dans la bouche.

Quand madame Sistre arriva, elle prit un manche à balai et fit partir le pauvre niais.

Jean s'en alla tout épouvanté ; il avait mal rencontré, c'était le moment de faire l'enterrement de la tante et la bière se trouvait au milieu de la maison, recouverte d'un linceul. Sa mère lui dit :

— Quand tu as vu la bière, il te fallait faire comme les filles de monsieur Sistre ; il te fallait pleurer un peu et attendre le moment de les accompagner à l'église.

Alors Jean comprit pourquoi on l'avait si bien rembarré.

Un mois plus tard, sa mère lui dit de retourner voir l'aînée de monsieur Sistre et de prendre plus garde à ce qu'il ferait.

Ce jour-là, il n'y avait personne de mort dans la maison ; pourtant au milieu de la place il y avait un corps recouvert d'une grande nappe : on venait de tuer le porc, parlant par respect, et je vous promets que les filles ne pleuraient pas ; au contraire.

Jean arriva à ce moment ; le pauvre ! Il se mit à pleurer de toute sa force, croyant qu'il y avait encore un autre enterrement. Et il pleurait sans se pouvoir consoler.

Madame Sistre, tracassée, inquiète et en colère comme une femme quand elle fait de la charcuterie, prit une bûche et mena le pauvre garçon jusqu'au fond de la basse-cour.

Cela ne donna pas de courage au pauvre Jean pour revenir une autre fois; quand il arriva chez lui, il ne pouvait pas dire : fève.



— Écoute, Jean, lui dit sa mère ; tu n'as pas de chance ! il faut aller trouver la Mey-

nelo et te faire dire le secret de la racine de fougère.

La Meynèlo était une vieille sorcière qui demeurait dans la rue Saint-Jacques. Jean l'alla voir ; il lui porta un morceau de beurre, une douzaine d'œufs, un écheveau de laine. deux ou trois livres de fromage et une tranche de lard.

La Meynèlo le fit bien s'expliquer : le garçon lui raconta tout ce qui s'était passé entre lui et les filles de monsieur Sistre.

— C'est un sort, mon ami, c'est un sort. Je vous en tirerai bien, mais il faut faire tout ce que je vous dirai. Pendant neuf jours, levez-vous de bonne heure, ne vous habillez pas, partez en chemise au grand galop et ne vous arrêtez que quand vous aurez trouvé neuf claies. Après cette course, allez au lit ; votre esprit sera retourné au bout de neuf jours. Alors vous viendrez ici.

Le pauvre garçon fit ce remède et sentit effectivement que cela l'avait dégourdi. Il remplit son panier de lard, de fromage et d'œufs et vint voir la Meynèlo. La sorcière lui dit :

— Dimanche vous irez à la messe, et vous vous présenterez à la fille avec beaucoup de douceur; car il vous faut de la douceur de plus en plus. Quant à la mère de la fille, laissez-la tranquille, à cause de la peur qu'elle vous a fait avoir.

— De la douceur! dit Jean quand il fut dehors, de la douceur! qu'est-ce que cela?

Il s'en alla trouver un épicier:

— Vendez-moi de la douceur, je vous en prie.

L'épicier lui donna trois ou quatre livres de miel et lui dit:

— En fait de douceur, il n'y en a pas de meilleure.

Le garçon se fit mettre le miel dans un sac, il attacha le sac à sa ceinture, dans ses braies.

Le lendemain il alla à l'église. Quand madame se tournait de son côté, Jean lui tournait le dos et lui disait: Ce n'est pas pour vous! et il faisait le geste de se frapper les hanches avec les deux mains.

Quand Troufouliaou se détournait, Jean se tâtait le nombril et lui disait: Ce n'est pas pour vous.

Cette grimace se répéta trois fois. A la fin, les deux femmes prirent leur livre et sans attendre la fin de la messe, elles prirent de l'eau bénite, et zoup! elles sortirent.

Comme Jouon les suivait, la mère, en colère, se fouilla les poches pour lui jeter quelque chose. Elle trouva un paquet de raves qu'elle avait apportées pour les offrir à monsieur le curé, et elle les jeta au front du pauvre garçon, et Troufouliaou lui jeta un balai de houx qu'elle avait dans le corsage.

(A. Bancharel, *Veillées auvergnates*, t. I, p. 234.)



IX

CRACHE DANS TES MAINS

PUY-DE-DÔME

Il y avait une fois des gens qui construisaient un clocher, et pour descendre les ouvriers, on les plaçait dans une petite cuve, qui était attachée par des cordes.

Un jour qu'on descendait ainsi un des maçons, celui qui, en haut, tenait la corde, s'écria, quand la « bacholle » était arrivée au milieu de sa course :

— Hé ! je le lâche, Piertou.

— Crache dans tes mains, répondit Piertou.

L'autre fit ce que son camarade lui disait ; mais la petite cuve tomba à terre, et celui qui était dedans fut grièvement blessé.

(*Conté par le Dr Paulin.*)

*
* *

On retrouve dans un assez grand nombre de récits, de pays variés, ce conseil facétieux de cracher dans ses mains. (Cf. Paul Sébillot, *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 246. *Littérature orale*, p. 255. *Revue des Traditions populaires*, t. XI, p. 649. *Romania*, t. IX, p. 138.)



X

LE TAILLEUR ET LE LOUP

PUY-DE-DÔME

Un tailleur qui revenait de sa journée tomba dans une fosse creusée pour prendre les loups ; dans le fond il y avait un loup qui ne lui fit pas de mal.

Le tailleur se mit à crier si fort que l'on vint à son secours. On lui jeta une corde à laquelle il se cramponna, mais comme c'était un homme avisé, il ôta sa culotte et, au moment où on le hissait hors du trou, il la jeta au loup.

Bien lui en prit, car aussitôt le loup se jeta dessus et se mit à la mordre à belles dents.

(Conté par le Dr Paulin.)



XI

ON NE DOIT PAS TRAVAILLER LE DIMANCHE

CANTAL

Il y avait une fois un fermier très riche qui avait beaucoup de domestiques. Marguerite, sa première servante, était connue dans tout le pays pour son attachement à son maître, et aussi pour son peu de respect de la religion.

Un dimanche, le fermier ordonna à tous ses gens d'aller travailler dans un champ au milieu de la forêt, parce qu'il y avait du fumier à écarter, et que l'ouvrage pressait. Les autres domestiques dirent que le dimanche était un jour de repos consacré au Seigneur, et Marguerite fut la seule qui se montra disposée à obéir à son maître. Celui-ci, pour l'encourager, lui promit une forte récompense, puis, suivant l'habitude du pays, il se rendit sur la place devant l'église pour causer avec ses amis à la sortie de la messe.

Cependant Marguerite se rendit au champ, qui était très grand, et elle se disait : « Je n'écarterai pas sans doute tout ce fumier aujourd'hui, car il y en a de trop ; mais je ferai de mon mieux, et demain nous viendrons tous nous mettre à l'ouvrage. C'est bien mal aux autres domestiques de n'avoir pas écouté leur maître. Pour moi, j'aime mieux lui obéir que d'aller à la messe où l'on perd son temps. Après tout, est-ce qu'il y a un bon Dieu ? »

Elle se mit à l'ouvrage, et elle avait à peine remué quelques fourchées de fumier, lorsqu'elle vit sortir du bois un homme tout petit, mais qui avait la tête grosse comme une citrouille. Il siffla et aussitôt trente autres nains, plus laids et plus petits que le premier, accoururent avec des fourches et se mirent à écarter le fumier.

Lorsqu'il fut entièrement étendu, le chef des nains dit à Marguerite :

— Au revoir ! trouve-toi ce soir à dix heures dans la grange ; je viendrai chercher ma récompense.

Aussitôt il disparut ainsi que ses trente compagnons.

La pauvre Marguerite avait bien du chagrin, car elle pensait que tout cela n'était pas naturel ; elle allait s'en retourner à la ferme, quand elle entendit du bruit derrière elle ; elle se retourna et vit une vieille femme toute ridée qui lui dit :

— Tu viens de te donner au diable, ma pauvre fille ; je suis en purgatoire où je souffre depuis longtemps, parce que j'ai travaillé le dimanche au lieu d'aller à la messe. Je puis te sauver si tu peux me dire le nom du sixième jour de la semaine ; je l'ai oublié, et si je le savais je cesserais de souffrir.

— C'est le vendredi, répondit Marguerite.

— Merci, dit la vieille. Ce soir, lorsque tu seras dans la grange, garde-toi bien de serrer aucune corde autour de toi. Quand le diable viendra, jette-lui une botte de paille avant qu'il ait pu s'approcher de toi.

La vieille disparut, et Marguerite rentra à la ferme ; à dix heures elle alla à la grange et le diable arriva pour la prendre. Mais elle lui jeta au nez une botte de paille et le diable se sauva en jurant.

Marguerite ne voulut plus retourner au

champ de la forêt ; elle se garda bien, depuis, de travailler le dimanche ; elle ne manqua plus d'assister à la messe : aussi elle ne revit plus le diable.

(ANTOINETTE BON, *Revue des Traditions populaires*, t. III, p. 287.)



Ce récit, de même que le suivant, se rattache à une série qu'on pourrait appeler celle des moralités en exemples : on a pu voir d'ailleurs que plusieurs des contes merveilleux du Cantal se terminent par un conseil.

Le récit français qui se rapproche le plus de celui-ci a été recueilli en Picardie. La fille d'un fermier a reçu de son père l'ordre d'épandre le dimanche un tas de fumier ; elle en est fort contrariée parce qu'elle a envie d'aller à la danse. Le diable intervient et lui promet de faire son ouvrage à la condition d'avoir la première chose qu'elle liera le lendemain matin ; sur le conseil du curé, elle lie une botte de paille que le diable emporte et dont il est forcé de se contenter. (H. Carnoy, *Litt. orale de la Picardie*, p. 48.) Dans un conte de la Beauce, le diable vient aussi au secours d'une domestique, à la même condition ; celle-ci va,

au chemin du fenil, lie une botte de paille et la jette au diable qui l'attrape au vol. (*Revue des Traditions populaires*, t. XI, p. 361.)

Les punitions posthumes de ceux qui ont travaillé le dimanche sont assez nombreuses. (Cf. Paul Sébillot. *Traditions et Superst.*, t. I, p. 229-248; Le Braz, *Légende de la mort*, p. 386.)



XII

LA FEMME AVARE

PUY-DE-DÔME

Il y avait une fois une femme qui était si avare qu'elle regrettait le pain qu'elle mangeait et le temps qu'elle passait à dire ses prières. Elle devint veuve, et quelque temps après la mort de son mari, eut lieu la cérémonie des Rogations.

La procession se fait la nuit, et elle dure au moins deux heures ; car, en beaucoup de paroisses, elle passe par tous les villages et traverse beaucoup de champs. La femme avare ne voulait pas perdre de temps ; au lieu de suivre les autres, elle se rendit tout droit à son champ, pour commencer à y travailler dès que le jour paraîtrait. Comme elle passait près d'un endroit qu'on nomme le Pré-Labbé, elle rencontra la procession des défunts de la paroisse qui faisaient aussi leurs Rogations. Elle s'agenouilla pour les laisser passer, et les

vit défiler devant elle dans leurs suaires blancs et chantant des litanies. La procession était bien plus belle que celle de la paroisse, car il y a plus de morts que de vivants ; mais elle finit tout de même par passer, et la veuve allait se relever quand elle vit un pauvre défunt qui suivait les autres de loin ; mais son linceul était tout en loques, et chaque fois qu'il passait auprès d'une ronce ou d'une épine, il en laissait un morceau.

Quand il arriva devant elle, elle reconnut son mari.

— Ah ! mon pauvre homme, lui dit-elle, pourquoi marches-tu derrière la procession des défunts ? qui t'empêche de suivre les autres ?

— Malheureuse ! lui répondit-il, tu m'as enseveli dans un drap tellement usé que la moindre ronce en arrache les lambeaux ; les autres défunts qui ont de bons draps passent à travers les buissons sans se déchirer parce que leur toile est solide ; mais moi, je suis obligé de passer du temps à me dépêtrer, et c'est pour cela que je suis à la queue de la procession.

La veuve fit dire des messes pour le repos de son mari ; et l'on assure que depuis ce temps dans le pays on ensevelit les morts dans de bons draps, pour qu'ils puissent faire la procession des Rogations sans laisser aux buissons des lambeaux de leur suaire.

Paul SÉBILLOT, *Contes des provinces de France*, p. 213. Récit recueilli par le docteur Paulin.



En Haute-Bretagne, on raconte qu'une femme avare, ayant enseveli son mari dans un drap sale et usé, voit revenir son bonhomme enveloppé dans son méchant suaire qu'il lui jette aux pieds en lui disant que ses journées ne suffiront pas à le raccommoder ni ses nuits à le laver dans la mare de Cucé, et de fait la vieille avaricieuse meurt à la peine. (A. Orain, *Promenade d'automne à Cesson*, Rennes, 1884, p. 12.)



XIII

LE CERCUEIL DÉPLACÉ

PUY-DE-DÔME

Il y avait une ſois un homme qui s'en revenait le soir, aux environs de minuit. Il vit le chemin barré par des cercueils, et comme il n'y avait pas d'autre passage, il était bien embarrassé de savoir ce qu'il ſerait.

Il finit par s'approcher de l'un d'eux, le dérangea avec précaution, puis il le remit à la place qu'il occupait auparavant. Comme il se remettait en route, il entendit une voix qui lui disait :

— Tu as eu bien raison d'agir comme tu as ſait et d'être respectueux, sans cela il y aurait eu un grand malheur.

(*Conté par le Dr Paulin.*)



Cf. sur les apparitions des châsses en Haute-Bretagne : Paul Sébillot. *Traditions et Superst.*,

t. I, p. 212; *Légendes chrétiennes*, Vannes, 1892, p. 25. Dans cette légende, la châsse est tournée avec respect par un des garçons ; il arrive malheur à son camarade qui l'avait frappée d'un coup de bâton; en Normandie (A. Bosquet, p. 275; Lecœur, t. II, p. 393), il faut la retourner bout pour bout; en Berry (Laisnel de la Salle, t. I, p. 119), il faut observer le même rite.



XIV

LA MESSE DES MORTS

PUY-DE-DÔME

Il y avait une fois une veuve qui alla prévenir ses amis et ses voisins que, suivant l'usage, on célébrerait la messe du bout de l'an de son mari.

La veille, elle se coucha comme d'habitude ; mais au milieu de la nuit, elle se réveilla ; l'on était en hiver et la cérémonie devait avoir lieu au petit jour. Comme elle ne savait pas quelle heure il était, elle se leva et alla regarder à la fenêtre.

L'église était tout près de sa maison, et elle vit les fenêtres éclairées, comme si les cierges étaient déjà allumés pour la messe. Elle se hâta de prendre ses habits de deuil et de s'y rendre.

Elle entra dans l'église, mais elle ne reconnut aucune des personnes présentes ; plusieurs,

de même qu'elle, portaient, comme c'est l'usage, un voile sur la figure. Le prêtre dit la messe des morts, et quand arriva l'offrande, elle s'aperçut qu'elle n'avait aucune pièce de monnaie sur elle. Elle ôta sa bague de noce et la mit dans le plateau des offrandes, se proposant de la redemander au prêtre le lendemain et de la remplacer par une pièce d'argent.

Lorsqu'elle s'en alla, après l'*Ite missa est*, l'officiant et les deux assistants l'accompagnèrent jusqu'à la porte. Elle ne reconnut pas le prêtre et, s'étant retournée, elle vit que l'église était vide et retombée dans l'obscurité.

Le jour n'étant pas encore levé, elle se mit au lit et s'endormit.

Il était tard quand elle s'éveilla dans la matinée, et elle rencontra ses voisins qui lui demandèrent pourquoi elle n'était pas allée à la messe du bout de l'an de son mari.

— Mais si, disait-elle, j'y ai assisté, et la preuve, c'est que mon anneau de noce n'est plus à mon doigt ; comme je me suis aperçue, au moment de l'offrande, que je n'avais pas de monnaie, je l'ai donné à l'officiant. Il disait la messe à l'autel de la Vierge.

Comme ses voisins continuaient à lui affirmer que personne ne l'avait vue à l'église, elle alla trouver le curé, qui lui assura qu'il ne l'avait point vue à la messe. On chercha la bague dans l'église et on vit qu'elle s'était incrustée dans la pierre de l'autel où le prêtre fantôme avait dit la messe.

Docteur PAULIN, dans la *Revue des Traditions populaires*, t. I, p. 86.



Ordinairement, la messe nocturne est dite par un prêtre qui est condamné à revenir jusqu'à ce qu'il ait trouvé un vivant pour la répondre. Il en existe en France un assez grand nombre de variantes.

Dans tous ces récits, il s'agit d'un homme, et même lorsque des fantômes assistent à la messe, le vivant est prié de répondre la messe (F.-M. Luzel, *Veillées bretonnes*, p. 419) ou de recevoir la communion (A. Le Braz, *La Légende de la mort en Basse-Bretagne*, p. 277). Je ne connais que deux légendes étroitement apparentées à celles d'Auvergne ; la *Messos de las hantaumos*, recueillie en Armagnac par J.-F. Bladé, n'en diffère que très peu :

la femme met aussi sa bague de mariage dans le plateau de l'offrande. (*Contes et Proverbes d'Armagnac*, p. 44.) En Basse-Bretagne, le récit est plus long, la femme n'ayant pas de monnaie sur elle, dépose son alliance dans le plateau du quêteur. (*Légende de la mort*, p. 8.)



XV

LES ENFANTS DES LIMBES

PUY-DE-DÔME

Un vigneron partit un matin de chez lui pour aller travailler à sa vigne ; un peu avant la pointe du jour, comme il arrivait à un endroit appelé Fontmort, il se vit entouré par une multitude d'enfants tout habillés de blanc ; ils étaient encore plus petits que des enfants qui viennent de naître, et ils se pressaient autour de lui en criant de leur petite voix :

— Quoui pa le tieu, quoui le mieu ! Quoui pa ton pouïre, quoui le mieu (Ce n'est pas le tien, c'est le mien ! ce n'est pas ton parrain. c'est le mien).

Le vigneron comprit ce que demandaient les enfants ; il prit de l'eau dans un ruisseau qui coulait par là et les aspergea tous en disant :

— Je suis votre parrain à tous, mes enfants.

Puis, quand il eut prononcé les paroles du

baptême, les petits enfants disparurent en criant :

— Grand merci, parrain ! grand merci !

C'étaient des petits enfants qui sortaient chaque nuit des limbes et erraient sur la terre attendant, pour entrer en Paradis, qu'un chrétien voulût bien être leur parrain et les baptiser.

Paul SÉBILLOT, *Contes des provinces de France*, p. 194. (*Récit fait par le Dr Paulin.*)



Le thème le plus apparenté avec ce récit vient du Limousin ; mais au lieu d'une multitude d'enfants, il n'y en a que deux. (*Revue des Traditions populaires*, t. IX, p. 413.) Dans un récit du Poitou : la « chasse galopine », c'est le diable qui poursuit les âmes des enfants morts sans baptême ; un petit oiseau vient se poser sur le mouchoir qu'un soldat avait posé à terre en l'entourant d'un cercle, et lui demande d'être son parrain. (L. Pineau, *Le Folklore du Poitou*. p. 118.)





B

LÉGENDES

I

SAINT JEAN ET LE TONNERRE

Puy-de-Dôme

Saint Jean demanda un jour à Dieu la permission de voir le tonnerre.

— Je ne le puis, répondit ce dernier, tu en mourrais de frayeur.

Saint Jean répliqua qu'il avait vécu au désert parmi les bêtes sauvages et que jamais la peur ne l'avait fait trembler.

Cédant à ses instances, Dieu lui montra enfin ce qu'il désirait, et saint Jean fut foudroyé au même moment. Il eut le bonheur de n'en pas mourir, mais toute sa vie durant, il

ſut atteint du mal caduc, appelé depuis le mal de saint Jean.

(F. POMMEROL, *Le culte de Taranis*, dans *L'Homme*, 1887, p. 461.)



Cette légende, recueillie au village de Cabezat, canton de Courpière, se retrouve à peu près exactement en Nivernais. (*Revue des Traditions populaires*, t. II, p. 269.)



II

SAINT LAURENT ET BORÉE

Cantal

On raconte que saint Laurent rencontra Borée couvert de haillons, qui, dépossédé de ses autels, retournait dans le Nord ; le saint se mit à causer avec lui, et ils firent route ensemble. Quand ils arrivèrent au Puy-Saint-Laurent, le saint lui dit : « Attendez-moi. j'ai à prier dans cet oratoire. » Il n'en est pas sorti, et Borée qui l'attend toujours à la porte, traduit son impatience par ses rugissements.

(F. De Lanoye, *Tour du Monde*, t. XIII, p. 66.)



La chapelle de Saint-Laurent, placée au nord du bourg de Saint-Mamet,se trouve très haute, et partant, fort exposée à la bise. Voici comment la légende explique la présence continuelle du vent sur ce sommet :

Un jour saint Laurent et le Vent se promenaient ensemble. Ils vivaient bons amis et s'étaient promis de ne jamais se quitter. Parvenu au pays dont nous parlons, le saint dit à son camarade :

— J'ai à prier dans cet oratoire, attendez-moi.

Depuis le saint n'est plus sorti et le Vent attend toujours à la porte.

(Durif, *Le Cantal*, p. 268.)



Cette légende est extrêmement répandue ; voir pour les similaires, *Romania*, t. IX, p. 443 (Chartres, Langres, Florence, Copenhague, Rome) ; *Revue des Traditions populaires*, t. III, p. 137 (église Saint-Sulpice, Paris) ; t. X, p. 223 (Autun), 450 (Coutances) ; t. XI, p. 554 (Strasbourg).



III

L'HOMME DANS LA LUNE

Puy-de-Dôme

Un homme travaillait le dimanche à ramasser du buisson ; pour le punir, Dieu le transporta dans la lune où on le voit avec sa charge de buisson. Il fait là sa pénitence au milieu d'une température extrêmement froide.

On appelle cet homme *Bouétiou* (compère) et quand les enfants demandent l'explication d'une chose qu'on ne veut pas leur donner, les enfants disent : *Co co !* (quoi, qui ?)

— *Bouétiou dins lo liuno* (le compère dans la lune), leur répond-on.

(*Recueilli par le Dr F. Pommerol.*)



IV

LES CHEVEUX DU DIABLE

Cantal

Lorsque Dieu le Père eut créé notre comté d'Auvergne, il donna la permission à Lucifer, qui s'était tranquillement tenu coi et ne l'avait point contrarié en ses desseins, de bâtir trois villes dans la province.

Le démon se plaça sur un rocher au-dessus de Roussy, arracha un de ses cheveux et le jeta du côté de l'Est. Immédiatement Laroquebrou naquit. Un autre cheveu, lancé au Midi, enfanta Maurs, et enfin le troisième produisit Montsalvy.

Les mauvais plaisants ajoutent que cette visite du diable ne peut être contestée, car elle laissa à sa suite une odeur brûlée si particulière, que la paroisse actuelle en prit le nom de Roussy.

(DURIF, p. 312.)



V

POURQUOI LA JORDANE ROULE DES PAILLETTES D'OR

Cantal

Un jour Gerbert, qui depuis fut pape et était un habile sorcier, voulait convaincre le doyen de son monastère, et lui ayant demandé s'il voulait être témoin d'un miracle, le conduisit au bord de la rivière. Après avoir tracé d'innombrables cercles et prononcé une foule de mots cabalistiques, Gerbert frappa les eaux de la Jordane avec une baguette qui paraissait enflammée. Soudain les eaux, de bleues et claires qu'elles étaient, se changèrent en flots d'or, si bien que pendant un instant l'or coula par larges nappes entre les deux rives ; le doyen épouvanté se jeta à genoux, priant Dieu mentalement, et le charme cessa ; mais, depuis ce temps la Jordane a roulé des paillettes précieuses et la ville en a pris le nom d'Aurillac : *Auri lacus.*

(DURIF, p. 166.)

VI

LE LAC VIDÉ

Puy-de-Dôme

Maintes fois j'ai trouvé plus d'un Nestor de village qui m'engageait à m'asseoir auprès de lui pour me conter *comme ça* que notre plaine ne formait autrefois qu'un grand lac, si profond que nos montagnes baignaient leurs sommets dans ses eaux ; que l'on voyait, il n'y a pas longtemps encore, des anneaux scellés aux roches granitiques sur lesquelles s'élèvent d'un côté Cornillon, de l'autre Clavelier et Montravel, qui étaient destinés à amarrer les barques qui faisaient le service du lac ; *comme ça* encore que l'on avait fait sauter par le moyen de *mines chargées à poudre* les gigantesques rochers de la Tour-Goyon ; au moment où le lac fut débondé, il se produisit un torrent furieux : ses hautes et grandes eaux se précipitèrent à travers l'issue qu'on leur avait ouverte, avec un fracas tel qu'on l'enten-

dit à trois lieues à la ronde ; tout ſut entraîné ; sur leur passage, les flots creusèrent des espèces d'abîmes où ils s'engouffrèrent d'abord, puis ils remontèrent en tournoyant : les gouffres ou *gours* les plus profonds furent primitivement ceux de la Roche et de Sampi.

(Abbé GRIVEL, *Chroniques du Livradois*, p. 119.)



VII

L'ORIGINE DES TAUPES

Puy-de-Dôme

Aux environs d'Ambert, en raconte que quand Dieu eut créé l'homme, il fut si content de son œuvre, qu'il se tourna vers le diable, en lui disant : « Fais-en autant. » Le diable se mit à l'œuvre, et il travailla longtemps ; il ne put réussir qu'àfaire une taupe et à lui donner des pattes qui ressemblent à de petites mains.

C'est parce que les taupes sont l'œuvre du diable qu'on les tue volontiers.

(*Conté par le Dr Paulin.*)



Voir plus loin la légende des Fées changées en chauves-souris.



VIII

LE MOUNI

Puy-de-Dôme

Quand Dieu eut créé Adam du limon de la terre, le diable voulut imiter Dieu et avoir aussi sa création ; il fit aussi une forme humaine avec de la terre pétrie et souffla dessus pour l'animer. La forme prit vie ; mais au lieu de représenter un homme, ce ne fut qu'un singe.

(*Recueilli par le Dr Pommerol.*)



IX

L'ORIGINE DES PUCES

Haute-Loire

Un jour, le bon Dieu se promenait avec saint Pierre vers les gorges de la Loire, entre Chamalières et Vorey; ils devisaient tout en se promenant, du ménage du monde et des difficultés de le bien diriger.

Tout à coup, à un détour de l'eau, saint Pierre montra au bon Dieu une femme en haillons, couchée sur le sable, au soleil ; elle était jeune encore ; mais ses traits reflétaient l'ennui le plus profond. Le bon Dieu, à qui rien n'est caché, vit bien de suite que cette femme s'ennuyait de son oisiveté. Comme il est souverainement bon, il tira de sa grande poche une poignée de puces qu'il jeta sur la jeune femme, en lui disant ces mots :

— Femme, l'oisiveté est la mère de tous les vices; voilà de quoi t'occuper.

Et depuis ce jour les femmes ont des puces, et quand elles n'ont rien de mieux à faire, elles se divertissent à s'épucer.

(Paul Le Blanc, *Mélusine*, t. II, col. 8.)



J'ai recueilli en Haute-Bretagne une version analogue ; à la différence que le bon Dieu jette à la femme une poignée de sable. (*Revue des Trad. populaires*, t. II, p. 360.) Dans une légende du pays de Vannes, c'est également le bon Dieu voyageant avec saint Pierre qui, voyant au mois de mai un paresseux se chauffer au soleil, lui lance une poignée de poussière qui se change en poux. (P.-M. Lavenot, *Légendes et Contes du pays de Vannes*, p. 11.) En Haute-Bretagne, on attribue aussi l'invention des puces à une bonne sœur qui n'avait rien à faire. (Paul Sébillot, *Traditions*, t. II, p. 304.)



X

LES MOUCHES DU PUY

Haute-Loire

Lo noble docteur Geruaise (de Tilbury) dit que en Gaule a ung païs nommé Auuergne ou quel est située une cité nommée Anice autrement le Puy. Là est une moult sollemnelle église de Nostre-Dame et en la maison des chanoines d'icelle église a ung reffaictoire qui est donné (*sic*) d'une merueilleuse grâce; car nulle mouche n'y entre, et si de cas d'auenture aucune mouche se boute dedans, elle est tantost contraincte de s'en fuir ou autrement là lui conuiendroit mourir.

(LEROUX DE LINCY, *Introduction au Livre des Légendes*, p. 94), d'après le « Secret de l'histoire naturelle. »

***

Les boucheries de Limoges étaient aussi, par un privilège dû à une statuette de saint Loup, préservées des visites des mouches. (*Revue des Traditions populaires,* t. I, p. 233.)



XI

LES ROCHES DE SAINT-MARTIN

Haute-Loire

Au milieu de la crête de Saint-Quentin et de Malavas, il y a trois roches à bassins, dites roches de Saint-Martin; elles sont groupées à peu près en triangle. A leur face supérieure existent des cavités assez régulières taillées de main d'homme.

Si l'on interroge les paysans, les uns répondent que leurs ancêtres, au temps où ils étaient sauvages, cuisinaient dans ces vases. D'autres racontent que saint Martin, patron de Rosières, vint un jour visiter le sommet de la montagne. L'enceinte des trois pierres fut le lieu de son ermitage; la longue anfractuosité et les cavités de la plus grande ne sont autres que sa vaisselle, c'est-à-dire la crémaillère, le chaudron, la marmite, la casserole et l'écuelle.

Persécuté par le démon, le saint gravit avec son chien la seconde pointe du rocher, et y

laissant des empreintes de ses pieds, franchit d'un saut un immense espace. Le lieu de Chaudette qu'il atteignit au bas du mont Tchouvin et près des caves des Sarrasins, a gardé sur un rocher deux marques profondes, l'une du pied de son cheval, l'autre de la patte du chien, et en témoignage de dévotion, on y porte les enfants infirmes en bas âge.

De là, le saint, poursuivi encore par son opiniâtre ennemi, franchit d'un autre saut une deuxième partie très vaste de la vallée et parvint à Rosières où, après avoir expulsé les lutins des villages voisins, il mourut en paix.

(AYMARD, *Sur les roches à bassin de la Haute-Loire*. Ann. de la Soc. d'A. du Puy, 1861, p. 341.)



Sur les limites de la commune de Saint-Just-Malmont à Rambert, est un rocher où l'on voit des trous. La dévotion y conduit de nombreux pèlerins qui la nomment la pierre de saint Martin. Mais ce n'est qu'après le coucher ou avant le lever du soleil que l'invocation produit d'heureux résultats. C'est en vain que les curés ont voulu détruire cette

superstition. (AYMARD, d'après un document de 1807.)



Les empreintes attribuées à saint Martin sont extrêmement nombreuses ; on en retrouve plusieurs en Eure-et-Loir (*Revue des Traditions populaires*, t. IV, p. 214 sqq. ; t. V, p. 157 ; dans la Somme (*ibid.*, t. VI, p. 55) ; quant à celles du centre de la France, elles sont en trop grand nombre pour les énumérer ici. Le saut de saint Martin a, en Haute-Bretagne, un parallèle assez exact, c'est le saut de saint Valay. (Paul Sébillot, *Petite Légende dorée*, p. 43) ; dans l'Hérault, celui de saint Guilhem (*Revue des Langues romanes*, t. V, p. 202) ; dans la région des Pyrénées celui de saint Aventin près de Luchon, où le saint fut soutenu par les anges. (Joanne, *Pyrénées*, p. 230.)



XII

SAINT GEORGES ET LE DRAGON

Haute-Loire

Sur un rocher phonolithique dit Huche pointue, non loin des roches Saint-Martin, au bord d'une partie très polie se voient trois petites croix et deux traits plus marqués. Les paysans racontent qu'un effroyable serpent ravageait le pays; son corps depuis le ruisseau du Rodez, qui coule au bas de la colline, entourait de ses replis toute la montagne.

Saint Georges, premier évêque du pays, arrive, monté sur un vigoureux coursier, et à coups de sabre coupe sur cette pierre le corps du monstre. L'échancrure de la pierre et trois petites croix qui sont auprès en indiquent la place. Les rayures profondes sont la marque des coups de sabre. Il paraît cependant que la lutte ne fut pas sans péril, car on a trouvé, ajoute-t-on, les os du cheval dans le sol du cercle de pierres.

(Aymard, *l. c.*)

On y amène en dévotion les enfants en bas âge. En Haute-Bretagne on montre sur un rocher la marque de l'épée de saint Lyphard qui en essaya la trempe avant de combattre le dragon. (Sébillot, *Petite Légende dorée*, p. 60.)



XIII

LE SAUT DE LA PUCELLE

Haute-Loire

Avant la Révolution, on montrait sur une corniche à pic au-dessus de la plaine et près d'une chapelle vouée à saint Michel, qui existe encore aujourd'hui, l'empreinte de deux pieds. C'étaient ceux d'une jeune fille du Puy qui, en butte aux médisances de ses voisins, s'était précipitée de là dans la plaine, à 300 pieds au-dessous. Elle commença avec succès, grâce à la protection de saint Michel, mais l'orgueil l'ayant poussée à une troisième tentative, elle fut abandonnée par son protecteur et périt misérablement.

(*Mémoires de la Société archéologique du Midi,* t. I, p. 239, cités ainsi que la relation manuscrite de l'Italien Medicis (XVI[e] siècle) par F. de Lanoye, *Voyage aux volcans de la France centrale*, § xv, *Tour du Monde*, t. XIV, 1866, n° 358, p. 299.)

Le P. Gissey dans son *Discours historique de N.-D. du Puy*, 1627, p. 274, parle aussi de cette pierre « en laquelle sont gravées deux plantes de pieds que l'on dit ordinairement y avoir esté imprimées par une pucelle, sautant du haut en bas pour tesmoignage de son pucelage et virginité : ce qu'ayant faict par deux fois sans se blesser ; à la troisiesme, poussée d'un vent de vaine gloire, elle se tua ».

A Saint-Martin, la roche du Jarrissein est dite Saut-de-la-Pucelle, parce que l'on y voit l'empreinte des quatre fers de la mule qui portait la jeune fille et qui, dit-on, d'un seul bond s'élança du village de Chaumis sur ce rocher.

(GRIVEL, p. 351).

Cette légende de la jeune fille qui, pour sauver son honneur ou pour attester sa virginité, fait un saut dangereux, est extrêmement répandue dans le monde occidental ; on la retrouve surtout dans le Midi et dans les pays de montagnes. Musset, *La Charente*, p. 120, en Languedoc, *Revue des Langues romanes ;* Franche-Comté, Ch. Thuriet, *Haute-Saône*, p. 336 ; Rochefort-sur-Doubs, Joanne, *Paris-Lyon-Méditerranée*, 277 ; en Savoie, p. 437.

XIV

LE SAUT DU DIABLE

Haute-Loire

Dans les gorges de la Loire, deux creux sont réunis par une rigole à la face supérieure d'une roche adhérente aux vastes rochers à pointes aiguës et comme crénelées que le peuple appelle le château des Sarrasins. C'est un lieu sinistre et hanté : ami des païens, le démon les visitait souvent. Un jour, ils se brouillèrent et le démon essayant, contre leur volonté, de franchir la Loire qui le séparait du château, lança du haut d'une roche son coursier qui le précipita dans le fleuve. Serait-ce en l'honneur de la légende ou dans tout autre but qu'on a gravé artistement en creux un fer à cheval sur une autre roche située au bord de la Loire, à cinq mètres au-dessus de son lit ? Le peuple n'hésite pas à expliquer cette dernière empreinte : il l'appelle le Fer du Diable.

(AYMARD, *l. c.*, p. 59.)

XV

LE CHAPELET DE SAINTE MADELEINE

Cantal

Les deux parties de la Chauds, près de Massiac, ont reçu leur nom de deux dévots personnages qui s'y étaient retirés : saint Victor avait un ermitage sur l'un, sainte Madeleine sur l'autre, et actuellement encore chacun d'eux y a une chapelle bâtie en son honneur. De leur dévote retraite, les deux anachorètes pouvaient se voir ; mais la rivière les empêchait de communiquer ensemble. Cependant Madeleine désirait beaucoup consulter Victor sur les choses divines ; enfin elle l'obtint du ciel, et y parvint par un miracle, suivant la tradition.

Un jour, la sainte s'avance sur le bord de sa montagne, son chapelet à la main, et après avoir appelé Victor, le lui jette en l'air. A l'instant même, le chapelet s'étend miraculeu-

sement, il se prolonge d'une montagne à l'autre dans toute sa longueur et forme un pont qui les joint toutes deux par leur sommet. Alors l'anachorète et sa sainte voisine s'approchent pour faire leur pieux colloque. Enfin, toutes les fois que Madeleine voulait demander à Victor quelque conseil, elle employait le même moyen. Mais pour éviter toute occasion de scandale et de chute, elle ne se permettait point d'aller jusque chez lui, ni ne l'autorisait à venir chez elle : tous deux s'arrêtaient à mi-chemin sur le pont, et pendant leur entretien, ils restaient ainsi exposés aux regards et par conséquent à l'admiration des gens du voisinage.

(LEGRAND D'AUSSY, *Voyage en Auvergne.*)



Cf. sur les Ponts miraculeux, Paul Sébillot, *Les Travaux publics,* p. 177 et suiv.



XVI

SAINT AMABLE

Quand saint Amable était enfant, il servait la messe du pape à Rome. Durant l'office divin, il se mit à rire. et, après la cérémonie, le pape lui demanda pourquoi. Saint Amable lui répondit :

— J'étais en esprit à Riom, ma ville natale, et j'ai vu un maçon qui, en construisant une maison, s'est contusionné le doigt contre une pierre. Il a porté ce doigt à sa bouche, et c'est ce qui m'a fait rire.

Le pape répondit :

— Amable, tu es plus vertueux et plus saint que moi.

(*Recueilli par le Dr Pommerol.*)



Cf. les légendes de saints enfants qui entendent ce qui se passe au loin, Paul Sébillot, *Petite Légende dorée*, p. 168 et 196.

XVII

SAINT PIERRE

Puy-de-Dôme

Saint Pierre allait à une fête avec Jésus. La route était longue et Pierre portait les provisions dans une besace. Il marchait derrière son maître. La faim le prenant et voyant que Jésus marchait toujours, il se mit à manger seul.

Au bout d'un certain temps, Jésus lui dit :

— Pierre, je crois que tu manges seul ?

— Non, Seigneur, répondit-il.

— Regarde dans mes reins, Pierre; je sens quelque chose qui me gratte, ôte-le.

Pierre regarda et aperçut un grand œil au bas de la nuque de Jésus. Il comprit alors qu'il avait été vu.

— Oh ! Seigneur, le grand œil que vous avez !

— C'est celui qui t'a vu manger les provisions.

Saint Pierre confus demanda pardon à Jésus.



Jésus dit un jour à saint Pierre :

— Voici le temps des moissons ; si nous allions prendre du travail et gagner quelque argent ?

Et les voilà partis tous deux. Ils prirent chacun un champ de blé à moissonner. Jésus disait : « Coupe, lie, plaque (mets en meule) ! » Et le blé de lui-même se coupait, se liait et se mettait en meule. Mais saint Pierre avait beau dire la même chose, le travail ne se faisait pas. Aussi, à la fin de la journée, Jésus toucha une certaine somme, et saint Pierre ne reçut que des coups.



Un jour saint Pierre vendait un âne à la foire :

— Achetez mon âne, disait-il, il ne vaut rien !

— Mais tu ne le vendras jamais, lui répondit Jésus, si tu es le premier à le déprécier.

— Comment faire, je sais que mon âne a de mauvaises qualités, et je tromperais les gens si je le vantais.

— Imbécile que tu es, il n'y a pas de mal cela ; on t'a bien trompé, toi, quand tu l'as acheté.

(Recueilli par le Dr Pommerol.)



XVIII

LA CHAPELLE D'ORCIVAL

Limagne

Le maçon chargé des travaux de l'église d'Orcival ne savait trop où asseoir le plan et les fondations. Il se demandait avec inquiétude quel était l'endroit préféré où la Vierge manifesterait avec le plus d'éclat sa puissance et sa gloire.

Il eut enfin une inspiration céleste : « Monte, lui dit une voix intérieure, monte sur la hauteur voisine et lance devant toi ton marteau ; où tu le verras tomber, tu édifieras le sanctuaire. »

Le marteau fut jeté; à l'instant, un ange l'emporta et le laissa choir au fond du val, sur l'emplacement actuel de la crypte.

(F. POMMEROL, *Le Pèlerinage d'Orcival*, L'Homme, 1886, p. 624.)



En Haute-Bretagne, saint Méen lance de même son marteau pour déterminer l'endroit où il bâtira son église (*Petite Légende dorée*, p. 56), saint Gobrien, sa bêche et sa faucille. (Herpin, *Cathédrale de Saint-Malo*, p. 42.)



XIX

LA MULE ET LES BOEUFS DE CHAMALIÈRES

Haute-Loire

Chamalières est un village du Velay, situé sur la rive droite de la Loire. Il est bâti autour d'une église romane que desservait un prieur dépendant de l'abbaye du Monastier. Une légende raconte ainsi la part que prirent les animaux à la construction de l'église.

Quand on la bâtit, on allait chercher la pierre dans une carrière de la montagne d'Archiac. Une grande mule et deux bœufs blancs, attelés à un char, transportaient cette pierre. Ils faisaient le trajet sans conducteur. Ils montaient d'eux-mêmes de Chamalières à Archiac, et la pierre chargée, ils descendaient sans guide d'Archiac à Chamalières. Ils firent ainsi jusqu'à ce que l'église fût achevée.

(V. Smith, *Mélusine*, t. I, c. 406.)

***

On raconte en Haute-Bretagne que deux bœufs noirs allaient porter, de la carrière à l'église, les matériaux dont saint Armel avait besoin pour la bâtir. (E. Herpin, *La Cathédrale de Saint-Malo*, p. 479.)



XX

LES BŒUFS D'AURIOL

Haute-Loire

Près de la vieille tour d'Auriol était, dit-on, un ermitage où vécut et mourut saint Simon, qui fut enterré au pied de la tour.

La possession du corps du saint excita la convoitise des habitants d'Aurec, bourg des bords de la Loire, qu'une montagne sépare d'Auriol. Le seigneur d'Aurec voulut enlever le corps du saint et le faire transporter dans son église. Il envoya des hommes et un char attelé de forts bœufs. Les hommes ouvrirent la fosse, en retirèrent le corps et le fixèrent sur le char.

Quand tout fut prêt, les bœufs se mirent en marche. Ils allèrent sans difficulté tant qu'ils aperçurent la tour d'Auriol, mais dès qu'ils la perdirent de vue, ils s'arrêtèrent. On les excita de la voix, de l'aiguillon, on les

frappa. Peine inutile ! les bœufs restèrent immobiles. Ils semblaient pétrifiés. On comprit qu'ils refusaient de transporter le corps en dehors du domaine qu'embrassait la tour d'Auriol, au pied de laquelle le saint avait été inhumé.

Ils obéissaient à l'inspiration du saint qui ne voulait pas quitter le lieu où il avait jusque-là reposé. Le char revint sur ses pas et les hommes du seigneur d'Aurec remirent le corps où ils l'avaient pris.

(V. Smith, *Mélusine*, t. I, c. 406.)



Cf. sur une statue que des bœufs ne peuvent emmener de l'endroit où elle veut être honorée, Paul Sébillot, *Légende dorée*, p. 103, et diverses autres légendes apparentées.



XXI

LES VACHES MIRACULEUSES

Cantal

Jadis les paysans de Vèze racontaient que six vaches venaient clandestinement nourrir de lait les ouvriers qui bâtissaient l'église, maintenant détruite, de Chanet.

(DURIF, p. 22.)



Pendant que l'on bâtissait la chapelle de Kernascleden, une vache fournissait miraculeusement le lait et le beurre aux ouvriers (Fouquet, *Légendes du Morbihan*, p. 148). La Vierge envoya aussi une semblable vache aux maçons de sa chapelle de Lannelon, près Montauban. (*Semaine religieuse de Rennes*, 26 septembre 1874.)



XXII

LE SAUT DU DIABLE

Puy-de-Dôme.

On ne pouvait faire de pont sur la Dore ; le prêtre dit au maçon :

— Quand bien même tu devrais prendre le diable pour t'aider, il faut que tu réussisses à bâtir le pont.

Le maçon s'adressa au diable et lui dit :

— Que demandes-tu pour construire le pont ?

— L'âme de la première créature qui y passera.

— Marché conclu.

La nuit suivante, le pont fut fait, à l'exception d'une pierre du parapet qui ne put être mise avant le jour.

Le matin, le prêtre vint en procession, et son sacristain portait un sac où étaient un chat et un chien. Le diable était déjà content

d'avoir l'âme d'un vivant. Mais le curé dit au sacristain :

— Donne le sac.

Le chat sort ; le chien le poursuit et lui fait passer le pont. Le curé dit au diable :

— Voici l'âme de la créature que tu demandes.

Le diable ne put finir le pont, et nul n'a pu remettre la pierre qui manque.

(*Recueilli par le Dr F. Pommerol.*)



Sur les légendes similaires, voir Paul Sébillot, *Les Travaux publics et les Mines*, p. 145 et suiv.



XXIII

LA STATUE MIRACULEUSE

Puy-de-Dôme

La statue de Notre-Dame de Layre est très vénérée à Ambert. On prétend que pour la soustraire aux profanations des Huguenots, un dévot à Marie la cacha et la fit murer dans un coin de sa maison, située au lieu de Layre. Il mourut avec son secret, et l'on ne savait ce qu'était devenue la statue, lorsqu'une inondation abattit la muraille où elle avait été cachée, Elle fut précipitée dans les eaux, et y surnagea un temps considérable sans jamais s'éloigner. Quand les eaux eurent baissé, on la plaça au coin d'une maison, et comme elle faisait des miracles, on voulut la transporter dans l'église paroissiale d'Ambert; mais on fit de vains efforts pour l'enlever, car ceux qui avaient été choisis pour la déplacer et la transporter devinrent tout à coup immobiles, sans pouvoir avancer ni reculer.

(Grivel, p. 329.)

XXIV

LES SOURCES MIRACULEUSES

Les villageois de Roumégoux racontent que lorsqu'on transporta le corps du comte Géraud, de Cézenne à Aurillac, les porteurs posèrent un instant le cercueil pour aller chercher de l'eau dans les environs, car la chaleur était étouffante. N'en ayant trouvé nulle part, et pressés par le temps, ils reprirent leur fardeau afin de se mettre en route. C'est alors qu'apparut à leurs yeux une claire fontaine qui venait de jaillir au-dessous du cercueil du saint. Depuis, la source n'a plus tari.

(Durif, p. 274.)



En Haute-Bretagne, une source jaillit miraculeusement à l'endroit où l'on avait posé le corps de Mlle de Volvire et aussi à celui où se reposèrent ceux qui portaient saint Guenolé. (*Petite Légende dorée*, p. 133 et 68.)

La tradition rapporte que lors de la translation des reliques de saint Mary à Mauriac, les conducteurs s'arrêtèrent pour se reposer ; le mulet chargé du précieux fardeau ayant frappé du pied le rocher pendant cette halte, une source en jaillit et donna au château l'eau qui lui avait manqué jusqu'à ce jour.

(DERIBIER DU CHATELET, t. I, p. 77.)



A Saint-Alyre, on montre encore la fontaine où sainte Élidie, tuée par un seigneur qui voulait abuser d'elle, vint après sa mort laver sa tête inondée de sang, afin que son sang ne criât pas vengeance contre son cruel meurtrier.

A l'endroit où tomba la tête de saint Germain l'Herm (l'ermite), décapité par ordre d'une châtelaine, jaillit soudainement une fontaine qui a la vertu de guérir ceux qui sont atteints de la fièvre.

(GRIVEL, p. 380, 381.)



XXV

L'OISEAU DE PARADIS

Puy-de-Dôme

Un religieux du couvent de Chaumont se livrait habituellement à de profondes méditations.

Un jour qu'il était allé dans une forêt voisine qui appartenait au couvent et que l'on nomme encore le Bois-des-Pères, pour se livrer avec moins de distraction à ses exercices habituels de contemplation mystique, il aperçut un oiseau dont le plumage était de la plus éclatante beauté. dont le chant était plus ravissant encore, qui voltigeait devant lui de branche en branche.

Le bon Père pensa qu'il lui serait facile de l'attraper ; il se mit donc à sa poursuite. Quand il semblait près de le saisir, le léger volatile glissait entre ses doigts ; quand au contraire, le religieux épuisé de fatigue allait se décou-

rager, aussitôt l'oiseau revenait près de lui, étalait à ses yeux la beauté de son plumage, faisait entendre sa plus coquette chanson, et le bon religieux de reprendre courage et de redoubler d'efforts.

Attrapa-t-il l'oiseau que plusieurs ont nommé l'Oiseau de Paradis ? Où arriva-t-il le poursuivant ? Rien de tout cela n'a été constaté par le récit qui m'a été fait.

Quoi qu'il en soit, le Père Anselme croyait ne s'être absenté que quelques heures, mais il était loin de compte ; il cherche à s'orienter, le soleil seul n'avait point changé. Tout ce qui l'environne lui paraît différent de ce qui existait naguère. Là où existait un pré, il voit de grands arbres, là où l'on récoltait les meilleures gerbes du couvent, c'est une prairie qui est à la place.

Après avoir cherché, perdu et retrouvé son chemin, il accourt en toute hâte et vient enfin sonner à la porte du monastère, qui lui-même est méconnaissable. Au bruit redoublé de la cloche, arrive le Père portier.

— C'est bien ici le couvent de Chaumont ?

— Sans doute, mon révérend.

— Et c'est vous qui êtes portier ?

— Oui.

— Ce n'est pas possible ! où est donc frère Jérôme qui était là, il n'y a qu'un instant ? Mais vous n'avez pas le costume de notre Ordre ?

— De quel Ordre voulez-vous donc parler ?

— De l'Ordre Saint-Benoît de Cluny ; ne sommes-nous pas Bénédictins.

— Non, nous sommes, et je suis Minime !

— Des Minimes au couvent de Chaumont !

Le Père Anselme se frotte les yeux, il croit être le jouet d'un songe. Après un instant de silence :

— Faites-moi parler au prieur, Jean de Chalençon, mon prieur à moi, dont la chambre est à côté de la mienne.

Cette fois, le frère portier crut avoir affaire à un homme qui n'avait pas la raison, et par commisération il se contenta de lui dire :

— Attendez-moi, je vais prévenir le supérieur.

Celui-ci par hasard arrive au parloir et frère Anselme lui dit :

— Je suis sorti de ce couvent, il y a quelques

heures à peine pour aller me promener comme d'habitude, avec la permission de notre prieur, dans notre forêt, et comme si la baguette d'un enchanteur eût touché les lieux et les personnes, tout a changé, je ne reconnais plus rien. Il y a peu d'heures encore, j'ai laissé ici le vénérable Jean de Chalençon, et je ne le retrouve pas plus que le reste, et on me dit que c'est vous qui êtes supérieur de cette maison.

Le supérieur, à son tour, d'ouvrir de grands yeux et de croire, comme le frère portier, qu'il est en présence d'un pauvre insensé.

Cependant le Père Anselme raconte tout ce qui lui est arrivé avec tant de détails, tant de suite, avec un tel accent de vérité, que le supérieur rappelle enfin ses souvenirs, et au nom de Jean de Chalençon si souvent répété par le Père Anselme :

— C'est en effet le nom du dernier prieur des Bénédictins de Chaumont, mais il y a près de deux cents ans que ce saint personnage est mort, et c'est après lui précisément que le prieuré fut attribué à notre Ordre par une bulle du pape.

Puis après une pause :

— Je me rappelle confusément aussi avoir lu dans les annales de la maison qu'un religieux bénédictin du nom d'Anselme, qui se livrait habituellement à de hautes contemplations, disparut tout à coup, qu'on fit beaucoup de recherches pour savoir ce qu'il était devenu, mais qu'il fut impossible de découvrir ses traces. Ce religieux, sans doute, c'est vous?

Le Père Anselme baissa la tête. Vainement le prieur voulut le retenir. Il sortit en toute hâte et on ne le revit jamais.

(GRIVEL, p. 361-365.)



Une version de cette légende était populaire au moyen âge, et a été rapportée par Maurice de Sully. M. Lecoy de la Marche l'a insérée, en la rajeunissant un peu, dans son curieux volume l'*Esprit de nos aïeux*. Lecœur, dans ses *Esquisses du Bocage normand*, donne deux version de ce thème qui, d'après lui, était naguère encore populaire dans cette partie de la Normandie. Elles s'éloignent plus du joli récit de Maurice de Sully que celle que nous avons reproduite, un peu abrégée, d'après Grivel, *Chroniques du Livradois*. L'abbé Grivel l'inti-

tule « Tradition orale », et elle ne diffère pas beaucoup du récit de Maurice de Sully. Il est possible qu'elle ait été localisée à Chaumont, et qu'elle ait été recueillie aux environs de cette ancienne abbaye par l'abbé Grivel, qui l'aura un peu arrangée.



XXVI

LES TROIS MINEURS

Cantal

Au temps jadis, trois mineurs, bons pères et bons chrétiens, travaillaient dans les mines d'antimoine de Massiac. Avant de se mettre au travail, ils avaient l'habitude de faire leur prière. Mais un jour ils oublièrent de prier Dieu. A peine eurent-ils commencé leur besogne, qu'un éboulement soudain les ensevelit vivants dans la mine. Ils eurent alors recours à Dieu et lui adressèrent une fervente prière : un génie leur apparut, toucha du doigt leur morceau de pain, versa de l'huile dans leur lampe et disparut.

Le pain et l'huile durèrent sept ans, et ils ne diminuaient point, et le pain était aussi frais qu'au moment où les mineurs étaient descendus dans la mine. Un jour, ils se pri-

rent à penser à la terre que le soleil éclairait, et l'un d'eux s'écria :

— Si je revoyais la lumière du jour, je mourrais content.

— Et moi, dit le second, je serais heureux de revoir, ne fût-ce qu'un instant, mes enfants et ma femme, et de me trouver encore à table au milieu d'eux.

— Pour moi, dit le troisième, je désirerais revenir sur la terre des vivants et rester à vivre un an au milieu de ma famille.

Au moment où le dernier des mineurs achevait son souhait, la terre amoncelée qui bouchait l'entrée des galeries disparut tout à coup, et les trois compagnons sortirent. Le premier arriva au jour, regarda un instant la campagne, puis il expira. Le second alla droit à sa maison et retrouva sa femme et ses enfants ; mais il avait tellement changé qu'ils ne le reconnurent pas d'abord ; il coupa sa longue barbe, se lava la figure et aussitôt sa femme et ses enfants vinrent l'embrasser. On se mit à table ; mais à la dernière bouchée du repas, le mineur mourut.

Quant au troisième, il vécut encore un an avec sa famille, et il expira à la dernière minute de l'année révolue.

(ANTOINETTE BON, *Revue des Traditions populaires*, t. I, p. 1.)



Cette légende est très souvent racontée en Auvergne. Elle a son parallèle assez exact en Allemagne, sauf que les mineurs allemands oublient le temps, et que les sept années ne leur paraissent qu'un jour. (Grimm, *Veillées allemandes*, t. I. Les trois mineurs du Kuttemberg.) Le miracle des objets qui ne diminuent pas, fréquent dans les contes, est plus nettement indiqué dans le récit auvergnat; le génie qui touche ces objets ne se retrouve pas non plus dans la légende allemande. Cf. pour les similaires Paul Sébillot, *Les Travaux publics et les Mines*, p. 553.



XXVII

L'HOMME DU PRÉCIPICE

A Saint-Maurice-de-Lignon[1] au fond d'un précipice, un homme couvert de péchés, est enchaîné par la volonté des prêtres. Une puissance invincible l'attache à cette effroyable demeure. On le dit très méchant. Il passe son temps à lancer des pierres contre le ciel.

Pour empêcher les enfants de renouveler les fautes qu'ils ont commises, les mères ont l'habitude de dire :

— Si tu y reviens, prends garde à l'homme du précipice.

(V. Smith, *Mélusine*. t. I, col. 405.)

1. Bourg sur le Lignon de Velay que l'on confond quelquefois avec le Lignon du Forez, le Lignon de D'Urfé.



XXVIII

LA MORT PRÉDITE

Cantal

Dans la nuit du 2 novembre, au moment où minuit sonne, tous les spectres de ceux des habitants de la ville d'Aurillac qui doivent trépasser dans l'année, traversent un à un le porche abbatial de Saint-Géraud. Ils marchent lentement et se dirigent vers le cimetière. Là le squelette de la Mort les prend par la main, et, chacun à son tour, les conduit en dansant jusqu'au cercueil où ils seront ensevelis.

On raconte qu'un jeune homme ayant voulu vérifier le fait, reconnut sa propre image dans une de ces ombres, et s'évanouit de frayeur. Lorsqu'on le releva le lendemain, il était fou.

(Durif, p. 667.)

En Haute-Bretagne, la mort va marquer pendant la messe de Noël ceux qui doivent mourir dans l'année. (Paul Sébillot, *La Mort en voyage*, dans l'*Archivio*, t. IV, p. 430.)



XXIX

LA BORNE DÉPLACÉE

Puy-de-Dôme

Il était une fois une famille qui avait perdu son chef, et tous les soirs on entendait dans le grenier et aux alentours un bruit de chaînes. Les enfants allèrent consulter le curé qui leur dit que c'était une âme en peine, et qu'il fallait, la nuit suivante, se mettre en prières. Comme ils étaient à prier, ils virent paraître leur père tout enchaîné ; il leur montra la porte et sortit : les gens le suivirent, et il les conduisit jusqu'à une vigne qui leur avait appartenu : il alla se placer vers une borne, puis il disparut, et soudain ils le revirent à un autre endroit. Ils comprirent que la borne avait été déplacée par leur père, et qu'il leur montrait le lieu où il fallait la remettre. Quand ils l'eurent fait, ils n'entendirent et ne virent plus rien.

(*Conté* au « Dîner Celtique » *par le Dr Paulin.*)

***

Cette légende a une forme assez particulière, que je n'ai retrouvée jusqu'ici que dans cette version; le plus habituellement le thème se développe plutôt comme dans le récit qui suit, recueilli dans le Livradois (Puy-de-Dôme.)



Quelle est cette voix lugubre, quels sont ces cris lamentables que, depuis le commencement de décembre jusqu'au mois de mars inclusivement, on a entendus plus d'une fois durant nos longues nuits d'hiver, et qui se mêlent aux rafales du vent, aux bruits des cloches sonnant pour les *marris*[1]. *Vouon la plantarei?* Où la planterai-je? C'est un malheureux trépassé « qui traîne ses peines. » De son vivant il déplaça une borne (*boula*), et il est condamné indéfiniment à venir chaque nuit noire et neigeuse chercher, sans pouvoir jamais le retrouver, le lieu où il a arraché cette borne, lourde pierre qu'il porte sur ses épaules.

Il passe et repasse haletant près du lieu où il viola la propriété d'autrui sans le re-

1. Les malheureux égarés dans la neige.

connaître. Il s'enfonce dans les fondrières, revient, remonte, descend, toujours poussant son cri de détresse désespérée.

(ABBÉ GRIVEL, 99.)



On retrouve cette légende à tendance moralisatrice dans un grand nombre de pays : en Bretagne ; Fouquet, *Légendes du Morbihan*, p. 12 ; Dulaurens de La Barre, *Fantômes bretons*, l'homme emborné ; P. M. Lavenot, *Légendes du pays de Vannes*, p. 18 ; Paul Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 246 ; en Normandie : A. Bosquet, *Normandie romanesque*, p. 263. L. du Bois, *Recherches sur la Normandie* p. 306 ; Lecœur, *Esquisses du Bocage*, t. II p. 389 ; en Berry : Laisnel de la Salle, *Légendes du Centre*, t. II, p. 120 ; dans les Ardennes : A. Meyrac, *Traditions des Ardennes*, p. 199.



XXX

LES CORBEAUX DÉNONCIATEURS

Puy-de-Dôme

C'était la veille de la Saint-Michel, par une de ces matinées sombres, si communes dans nos montagnes, et qui annoncent que la neige est au ciel; *Per la Saint-Micha, l'eivar i au cha.* Deux voyageurs d'assez mauvaise mine cheminaient par la route qui conduit de Champétières à Sauxillanges. Arrivés près du carrefour d'un petit bois qui bordait le chemin, ils parurent distraits par le croassement de quelques corbeaux qui étaient perchés sur des arbres voisins : « Tiens, dit l'un d'eux à l'autre à voix basse et regardant autour de lui avec précaution, c'est bien singulier ; il semble que ce sont les mêmes corbeaux qui étaient là quand nous assommâmes ce coquin de marchand de fil, à pareil jour et par un temps semblable. Fort heureusement que ces vilaines bêtes crient, mais qu'elles ne parlent pas. »

Un berger qui s'était abrité derrière un rocher qui le cachait à tous les yeux, entendit ces paroles, et se hâta d'en donner avis aux hommes de justice. On courut après les deux étrangers qui, dans un moment de surprise et d'effroi, se coupèrent dans leurs réponses et finirent par avouer leur crime. Il y avait près de vingt ans que ce meurtre, qui avait causé une grande sensation dans le pays, avait été commis, sans qu'on eût pu en découvrir les auteurs, qui furent enfin condamnés à mort et exécutés.

(ABBÉ GRIVEL, p. 99.)



Cette légende rappelle celle, célèbre dans l'antiquité, des grues d'Ibycus.



XXXI

CE QUI SE PASSE DANS L'AUTRE MONDE

Puy-de-Dôme

Deux amis s'étaient juré entre eux qu'ils mettraient tout en commun dans cette vie et dans l'autre.

L'un d'eux mourut, et trois jours après sa mort, il apparaît à celui qui est encore de ce monde.

— De la part de qui viens-tu? lui dit celui-ci.

— De la part de Dieu et de l'amitié jurée.

— Que se passe-t-il dans l'autre monde?

— Tout est compté, rien n'est rabattu.

Et le fantôme disparut aussitôt. Instances, prières pour le rappeler et en savoir davantage, tout fut inutile. Le survivant se tint pour averti, et profita du temps que la bonté de Dieu lui accordait encore pour mettre ses comptes

en règle avant leur échéance fixe et invariable.

(ABBÉ GRIVEL, p. 101.)

***

Cf. sur les gens qui reviennent pour accomplir une promesse, Paul Sébillot, *Traditions*, t. I, p. 240, et *Légendes chrétiennes*, 1892, p. 37. La réponse du revenant a comme parallèle assez exact celle d'une servante de curé qui alla aussi dans l'autre monde, et qui, interrogée sur ce qu'elle avait vu, répond : « Comme vous ferez vous trouverez. » (*Traditions*, t. I, p. 302.) Dans les Hautes-Vosges (Sauvé, p. 307), une jeune fille qui revient dit à sa compagne que si elle révélait ce qui s'y passe, toutes deux seraient damnées.



XXXII

LA FILLE HARDIE

Puy-de-Dôme

A la forêt de l'Arbre du Puy-de-Dôme, on voit une croix en pierre, où sur le piédestal est une petite statue haute d'un pied qui représente une femme en prière. Voici la légende qu'on raconte :

Dans une veillée, on venait de raconter des histoires de diables et de revenants ; il y avait là une fille hardie, qui se mit à dire que tout cela c'était des histoires pas vraies, et que pour elle, elle irait n'importe où, de jour comme de nuit. « Je parie votre robe rouge que vous n'irez pas jusqu'à la croix. — Si, répondit-elle, j'irai. » Elle se mit en route, et les jeunes gens la suivirent de loin. Mais le diable qu'elle avait voulu braver lui fit violence, et le lendemain on la trouva dans l'attitude de la statue. Il y en a d'autres qui croient que

c'est elle qui fut changée en pierre et que l'on voit pétrifiée au pied de la croix.

(*Conté par le Dr Paulin.*)



Ce pari de filles hardies se rencontre ailleurs qu'en Auvergne : en Haute-Bretagne, une servante fait la gageure d'aller chercher à minuit une statue de saint Yves, le diable l'emporte. (Paul Sébillot, *Petite Légende dorée*, p. 181.) Une jeune fille qui avait aussi gagé d'aller à minuit cueillir une branche de houx à une croix est également emportée (Goudé, *Histoires et Légendes de Châteaubriant*, p. 47) ; à Vallet (Loire-Inférieure), même aventure arrive à une jeune fille près d'une croix hantée. (*Revue des Provinces de l'Ouest*, t. XX, p. 270.) En Normandie une servante va à la nuit dans une chapelle hantée. (Brunet, *Contes du Bocage*, p. 8.)



XXXIII

LA CHASSE MAUDITE

Cantal

Sur le point culminant des vallées de Brezons et de Malbo s'élève une croix au carrefour de deux chemins. Nos montagnards les plus hardis n'oseraient y passer à minuit. C'est à ce lieu qu'à des jours et à des intervalles inconnus passe le Grand Veneur avec sa meute et sa suite infernale ! Malheur au voyageur attardé qu'il rencontre sur son passage ! si la Providence ne lui a pas donné le temps de faire une oraison au grand saint Hubert, s'il n'a pas recommandé son âme à notre bonne dame, la Vierge bienfaisante du Rocher de Saint-Martin, et si réfugié derrière un mur, un tertre, il ne s'est pas signé dévotement à l'approche de la chasse diabolique ! Alors il est perdu, il disparaît à jamais et aucune trace de lui ne sera retrouvée. Si au contraire la bonne Vierge du Rocher l'a pris

sous sa protection, il est témoin du plus étrange spectacle. La meute, composée d'un nombre infini de chiens, passe devant lui, haletante, la gueule ouverte, mais pas un cri ne sort de ces gueules enflammées. Des piqueurs en costume écarlate, les yeux en feu, embouchent leur trompette insonore, et comme complément de cette ronde vient le Grand Veneur lui-même, vêtu aussi d'écarlate, un fouet à la main, et poussant devant lui tout son équipage de chiens. Le jeu de ses membres fait entendre un cliquetis sec et lugubre; son pied en frappant la terre rend un bruit étrange ; et ses vêtements paraissent ne couvrir que des ossements desséchés; on dirait que sa tête est creuse, et la lueur de ses yeux semble l'effet du charbon ardent.

(DERIBIER DU CHATELET, t. I, p. 303.)



XXXIV

LES FÉES

Les légendes d'Auvergne parlent de fées locales qui vivaient dans des grottes et s'assemblaient autour des mégalithes ; nombre de lieux passent pour avoir été fréquentés par elles ; mais le souvenir qu'elles ont laissé n'est pas en général gracieux ; elles diffèrent en cela de celles de la Haute-Bretagne et d'une grande partie de la France. Elles paraissent plus apparentées à la Groac'h de la Basse-Bretagne, ainsi qu'à certaines fées du Berry.



A la hauteur de Saint-Simon, non loin d'Aurillac, on remarque deux petits monticules, assez rapprochés l'un de l'autre et couverts de hautes herbes. Jadis les bergers évitaient ce lieu, prétendant que les fades qui s'y rassemblaient pouvaient bien jeter un sort à leur troupeaux. Il n'était pas rare, en

effet, d'apercevoir le matin, autour de ces tombelles, plusieurs cercles dessinés sur la pelouse. Souvent le gazon, frais la veille, se trouvait jusqu'à une certaine distance, tassé et comme piétiné le lendemain : nul doute que ce ne fût là l'ouvrage des fées, l'indication et la trace de leurs pas. (Durif, p. 550.)



Le rocher des Fades près de Bourg-Lastic a été apporté par les fées dans leurs tabliers, en une nuit, il y a fort longtemps, bien résolues qu'elles étaient. Quand le seigneur descendit de son château de Préchonnet, et qu'il vit cette masse au beau milieu de son blé, il se mit en colère et commanda à tout son monde d'enlever cette gerbe-là. Autant aurait voulu déplacer le Puy-de-Dôme ! Le seigneur s'entêta ; il fit jouer le canon, il fit creuser la mine ; mais tout ce qu'il put obtenir, à force de temps et d'efforts, fut d'entailler un des carreaux de la surface. Les Fades revinrent, sourirent et laissèrent subsister l'entaille comme preuve de l'impuissance du seigneur. (Mme Bayle-

Mouillard, *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. II, p. 390.)

La première partie de ce récit se retrouve en beaucoup d'endroits, mais je ne reconnais rien qui ressemble à la seconde.



XXXV

LA FÉE DE MONTRAVEL

Puy-de-Dôme

Les gorges profondes au-dessous des ruines du vieux château de Montravel étaient autrefois l'habitation des fées. Plusieurs d'entre elles s'étaient rendues odieuses et redoutables par des vols et des enlèvements de petits enfants.

Une pauvre paysanne à qui elles venaient d'enlever le sien était dans la plus grande désolation. Un jour qu'elle pleurait à chaudes larmes, elle vit apparaître près de la fontaine de Blanche-Fleur la fée bienfaisante que tout le monde aimait, parce que, parmi ses pareilles, c'était la seule qui se plût à faire du bien.

Blanche-Fleur dit à la mère désolée :

— Pauvre mère, moi je te plains, mais tu n'as pas longtemps à pleurer. Place bien vite à l'entrée de la caverne la plus voisine du

grand rocher de petits sabots bien luisants et jaunis à la fumée, et fais cacher quelqu'un à peu de distance pour agir au moment convenable.

Ce que dit la fée bienfaisante fut fait à l'instant même. Quelque temps après un petit *fadou* sort de la caverne, il voit les jolis petits sabots, les admire, veut les mettre à ses pieds ; mais il s'embarrasse, trébuche et tombe. Aussitôt on accourt et on s'en saisit. Ce fut à la fée qui était sa mère de pleurer à son tour ; alors un échange des deux enfants est proposé ; et il a lieu immédiatement[1].

Cependant les méchantes compagnes de Blanche-Fleur ne tardèrent pas à découvrir que c'était elle qui avait indiqué le stratagème qui venait d'être employé ; aussi, après l'avoir maltraitée, elles la chassèrent avec dureté.

Blanche-Fleur exilée parcourait les environs, les cheveux en désordre, son doux et beau visage terni par la douleur, portant son enfant dans ses bras ou sur son dos. Elle

1. Ordinairement c'est d'un autre stratagème que l'on se sert pour obliger les fées à rendre les enfants qu'elles ont dérobés.

ne demandait ni n'acceptait rien pour elle, mais seulement pour lui, et quand on l'engageait à prendre quelque nourriture, elle répondait avec une expression de mélancolique tendresse : « Ce qui nourrit mon enfant me nourrit. »

Pendant plusieurs jours, on n'avait point aperçu la fée bienfaisante, mais voilà qu'un matin l'ermite du bois de Boutran allant, au crépuscule, bénir le Seigneur sur la montagne, vit tout à coup Blanche-Fleur se traîner à pas chancelants à ses pieds portant son enfant qui, comme elle, n'avait plus qu'un souffle de vie.

— Père, lui dit Blanche-Fleur, l'enfant et la mère vont mourir ; toi qui es l'ami de Dieu et le dépositaire de sa puissance, tu peux nous sauver pour la vie véritable. Nous demandons le baptême.

Soudain ses genoux lui manquent, elle s'affaisse sur elle-même avec son précieux fardeau. Cependant, par un effort suprême, elle trouve encore assez de force pour élever son enfant vers l'ermite et pour lui dire :

— Si tu ne peux me sauver, sauve le fruit de mes entrailles.

Une source d'eau vive coulait en ce lieu ; le vieillard put baptiser la mère et l'enfant. Puis il ajouta :

— Heureuse mère, tu vivras toujours avec ton fils de la même vie, de la vie éternelle ; c'est maintenant que tu peux dire avec vérité : Celui qui nourrit mon enfant me nourrit. Blanche-Fleur avec son jeune et vert bouton seront épanouis dans le ciel.

Blanche-Fleur répondit par un sourire qui était encore sur ses lèvres, après même que sa vie fut éteinte.

(Abbé Grivel, p. 371.)



XXXVI

LES FÉES ET LES HOMMES

Puy-de-Dôme

Au temps jadis, les fées étaient en grand nombre et fort redoutées dans le Livradois. Qu'est-ce qui leur fit jeter les hauts cris et proférer des menaces horribles qui faisaient dresser les cheveux sur la tête à ceux qui les entendaient ? Qui est-ce qui enfin leur fit détruire pendant les nuits les plus courtes tout ce que les travailleurs avaient eu tant de peine à faire tout le long des plus longs jours de la Saint-Jean ? Et leurs outils brisés, éparpillés aussi menu que pailles et allumettes !

Ah ! voilà ! c'est qu'en brisant et en retournant tous ces rochers, on était arrivé jusqu'aux cavernes profondes où habitaient les Fades, on avait profané leurs retraites mystérieuses, violé, dévasté leur domicile, et que pour comble d'attentat, on avait enlevé nombre de leurs progénitures qu'elles aimaient

comme tout, et qu'on ne leur avait laissé que les yeux pour pleurer.

Aussi bientôt pleurs pour pleurs, désolation pour désolation! Un beau matin elles enlèvent tous les nouveau-nés chrétiens des environs. Et les pauvres mères! à toutes leurs plaintes, à toutes leurs supplications, elles répondent :

Randa nou noutri Fadou,
Vous randren voutri Saladou.

Rendez-nous notre faitaud, nous vous rendrons votre salé (baptisé).

Force fut bien de promettre l'échange. Ce qui fut dit fut fait.

Les enfants chrétiens étaient entre les bras de leurs mères qui ne se sentaient pas de joie. Déjà les Fades élevaient les leurs pour les embrasser, lorsque, ô rage! elles aperçoivent sur les lèvres de leurs nourrissons le sel baptismal. Bientôt leurs petites mains se portent au front, à la poitrine, à l'épaule gauche, à la droite. Plus de doute, on les a faits chrétiens, les voilà « défadés ». Et cependant avant le baptême, c'étaient de vilains petits monstres; maintenant jolis comme des anges.

Rien n'y fait, car au lieu d'être charmées, les Fades les repoussent durement et les déposent en toute hâte, qui sur des rochers, qui sur des branches d'arbres, et s'enfuient en poussant des cris aigus.

C'est dans les rochers de Morel et dans les profondeurs si redoutées de la Vaure qu'elles vont cacher leur honte et leur malheur. Elles ne disparurent toutefois du pays qu'au temps où l'on commença à sonner l'*Angelus*.

Pour leurs enfants, ils ne furent pas longtemps orphelins. C'était à qui mieux mieux pour en avoir soin, quant au salut de l'âme et du corps ; les mères les regardaient comme des nourrissons que le ciel leur avait confiés, les enfants comme des frères ou des sœurs. Plus tard, il y eut même des mariages entre eux qui achevèrent de confondre les races.

(ABBÉ GRIVEL, p. 121.)



Le docteur Paulin m'a dit qu'aux environs de Royat on raconte encore que jadis les fades enlevèrent les enfants du pays ; des

hommes à leur tour allèrent prendre les petits fades. Les fées vinrent alors et dirent :

Randa noutri fadou
Qui es fadaou,
Vous randren ton saladou.

Les fées et les lutins ont été dans le pays jusqu'au moment où on sonna l'*Angelus*.



La croyance aux enfants changés est très répandue en Europe ; le type est même assez commun pour être devenu sous le nom anglais de « changelings » une des sections du folk-lore ; ordinairement le procédé employé pour les reconnaître consiste à les faire parler en excitant leur surprise ; en faisant par exemple bouillir de l'eau dans des coquilles d'œufs. (Cf. Sébillot, *Contes*, t. I, p. 28 ; t. II, p. 76, 78 ; *Traditions*, t. I, 90-91, 118.)



XXXVII

LE SAUT DE LA MENETTE

C'est le titre que porte une légende que A. Bancharel a insérée dans ses *Veillées Auvergnates*, t. I, p. 24. La voici en résumé : La reine des fées ordonne à ses sujettes d'aller prendre une menette ou dévote dans le bois où elle s'est endormie sur son tablier. Elles l'apportent, et quand elle se réveille la reine lui propose d'épouser son frère ; la menette refuse, et comme la fée voulait la toucher avec son poignard d'or, elle lui oppose une croix d'argent qui brise le poignard. La fée irritée la menace de la jeter en bas du précipice si elle n'épouse pas son frère : « Quand on meurt dans la foi, le bon Dieu ouvre les portes du Paradis, » répond la menette ; elle touche les fées avec sa croix, et elles s'envolent en criant. Le tablier, n'étant plus retenu, tombe au fond du trou où la menette se brise.

A l'article Saint-Cirq, Durif, qui parle du saut de la Menette, dit simplement que ce nom vient du récit que l'on fait d'une fille dévote qui se jeta dans ce précipice dans un moment d'exaltation. (*Le Cantal*, p. 225.)



XXXVIII

LA DANSE DES FÉES

Cantal

Un soir d'été, après avoir bien fait danser la jeunesse de la noce au son de sa musette, Jacquillou (Jacques) le cabrettaire, la tête un peu échauffée, paria qu'il irait voir danser les fées aux quatre chemins du milieu de la forêt. Il était brave et très fort, Jacquillou, et n'avait jamais cru aux fées.

La nuit était claire et notre cabrettaire partit, sa musette sous le bras. Deux ou trois fois il lui sembla que quelque chose l'arrêtait, c'était la peur sans doute, mais il avait trop d'amour-propre pour reculer.

Tout à coup quand il fut aux quatre chemins, il vit une vingtaine de fées qui dansaient en rond. Jacquillou eut peur, il ne remarqua pas que ces demoiselles étaient pâles et maigres et que lorsqu'elles se tapaient dans les mains l'on entendait un bruit comme celui que font des os sans viande.

Pauvre Jacquillou était troublé, il admirait ces demoiselles légères habillées de blanc. Il se crut au milieu d'une noce, prit sa cabrette et se mit à jouer. La musette fit fuir les fées ; cependant trois ou quatre vinrent vers le musicien et se mirent à danser, mais au bout d'un moment elles cessèrent, une s'empara de son chapeau, une autre lui enleva son foulard : la plus belle prit la rosette de ruban que Jacquillou avait à sa boutonnière et s'enfuit. Notre musicien courut après, mais la fée était si légère qu'elle ne touchait pas terre ; pourtant il finit par l'approcher. C'était une ombre, il n'y avait pas moyen de la tenir, et Jacquillou avait beau la serrer dans ses bras, elle s'échappait toujours.

Ils arrivèrent en courant au bord d'un précipice, *le Gour de Marmito*, le gouffre de la marmite. Là notre musicien, voyant le danger, s'arrêta, mais il était amoureux de la fée et coûte que coûte il voulait la prendre ; il s'élança vers elle, et ils tombèrent tous les deux dans le précipice. L'on n'entendit dans la forêt qu'un bruit semblable à la chute d'un corps, et ce fut tout.

Le lendemain l'on trouva le pauvre cabrettaire presque mort et couvert de sang ; sa musette était à côté de lui, mais jamais l'on ne put retrouver la rosette et le chapeau.

Jacquillou respirait encore ; il eut le temps de raconter ce qui s'était passé, il put recevoir la confession, demander pardon à Dieu et trépassa.

(ANTOINETTE BON, *Revue des Traditions populaires*, t. VI, p. 183.)



XXXIX

LA RONDE DES FÉES

Cantal

Un soir, un samedi, un garçon nommé Irald passait au pied du Lac des fées à onze heures ; au clair de la lune, il voit sur le sommet des êtres aériens ; il arrive jusqu'à la danse sans que sa présence eût été aperçue. Cependant la ronde s'arrête : deux fées rompent la chaîne et lui font signe de venir prendre la place faite pour lui. Le garçon s'y précipite, mais lorsque ses mains ont rejoint celles de ses belles voisines, quelque chose de sec et de glacé le saisit comme dans un étau, un frisson pénètre dans son corps. Alors commence une ronde infernale ; Irald est entraîné avec une rapidité effrayante, ses forces s'épuisent dans ce tourbillon ; enfin il succombe et tombe presque anéanti sur le sol maudit.

La ronde continuait toujours. L'heure de

minuit est arrivée, la lune se voile davantage. En cet instant ces belles filles disparaissent, se métamorphosent et l'on ne voit plus que des squelettes hideux dont la tête creuse jette des flammes par ses ouvertures. Le corps fétide d'un enfant mort sans baptême est apporté, la troupe odieuse va se livrer à un festin épouvantable. L'idée lui vient de se recommander au grand saint Géraud. Il se signe; aussitôt un désordre se manifeste parmi la bande infernale. Celle des fées qui lui avait paru la plus séduisante s'approche, exhale sur sa tête un souffle enflammé, le feu calcine ses cheveux et une main brûlante imprime sur sa joue un stigmate aux reflets sanglants.

Irald avait perdu connaissance, il ne put voir la fin de cette vision satanique : quand il se réveilla, la colline avait repris son aspect accoutumé; mais il conserva ses plaies.

(DERIBIER DU CHATELET, t. IV, p. 365.)



Une légende analogue est racontée par Durif. La voici en abrégé :

Il y a cent ans environ, un individu nommé

Raguet, passant près du Suc actuel, vit trois demoiselles assises, jasant et caquetant. Le pauvre hère épouvanté, s'en retournait en grande hâte, invoquant son patron, lorsque les fées l'ayant aperçu formèrent une ronde et le forcèrent à danser avec elles jusqu'au jour. D'après le même auteur, le pic appelé Puy-Chamaroux à Montgreleix est habité par certaines fades, qui appellent les jeunes gens pendant la nuit et les font danser follement jusqu'à ce qu'ils meurent. (*Le Cantal*, p. 353, 428.) D'après Deribier du Châtelet, le Pic de Chamaroux est un monticule escarpé, qui ne porte ni herbe ni broussaille, alors que la verdure est belle tout autour. La neige qui y tombe fond presque aussitôt. La crédulité publique attribue ces phénomènes à des causes surnaturelles ; le nom de l'*Hort* (jardin) *de las Fadas* a été donné au point culminant de ce Suc fort redouté dans la contrée. C'est en ce lieu que les récits populaires placent la légende ci-dessus, que j'ai un peu abrégée.

Sur le territoire de la commune de Saint-Silvestre il existe dans un bas-fond un emplacement portant le nom de Rond-des-Fées et où

l'on assure que les fées se réunissent chaque nuit et répondent aux personnes qui s'y transportent pour les interroger. Près de Montaigut-le-Blanc, une route creusée dans le granit porte le nom de *Chami de la Fade.*

(BOUILLET, p. 31.)



XL

LA PUNITION DES FÉES

Puy-de-Dôme

Les fées de la Grotte des fées du Puy-de Préchonnet vivaient depuis longtemps heureuses sur leur mont hospitalier. Elles régnaient en souveraines sur la contrée, qu'elles comblaient de dons et de bienfaits. Elles étaient chéries, bénies et adorées. Elles présidaient aux naissances, aux alliances conjugales, rien ne se faisait que sous leurs auspices; jamais on ne recourut en vain à leurs baguettes magiques. Un seul instant les perdit. Humiliées de voir leur riant Préchonnet dominé par le superbe Puy-de-Dôme, elles osèrent conspirer contre le mont gigantesque; elles tinrent conseil et demandèrent qu'un nouvel effort de la nature vînt abaisser l'un en le bouleversant, et ajouter à l'autre, en élargissant ses flancs, en rehaussant sa tête jusqu'au niveau des plus hautes montagnes. Vœu téméraire! Elles furent changés en chauves-

souris et condamnées à expier sur le lieu même de leur faute, l'indiscrétion d'un désir bien pardonnable, s'il n'avait été dicté par l'orgueil et l'envie. (Abbé Cohadon, *Tablettes historiques de l'Auvergne,* t. II, p. 201.)

Dans les légendes où les fées sont transformées en animaux, la métamorphose en taupes est la plus habituelle ; d'après une légende d'un pays très voisin, le Forez, lorsqu'elles se furent révoltées contre Dieu, elles furent changées en *darbons*, ou taupes, et condamnées à ne jamais voir le jour. Les pattes de la taupe qui ressemblent à de petites mains, ont pu accréditer cette légende. (Gras, *Dictionnaire du patois forézien.*) Dans les Vosges, forcées de disparaitre depuis que les prêtres récitent l'évangile selon saint Jean, elles demandèrent à être changées en taupes. (E. Rolland, *Variétés bibliographiques*, I, p. 104.) D'après une légende anglaise citée par Rolland, *Faune populaire*, t. Ier, p. 14, une femme orgueilleuse à l'excès fut transformée en la première taupe, c'est pour cela que cet animal a des pieds et des mains.

❧

XLI

LE DÉPART DES FÉES

Puy-de-Dôme

Les cavités que l'on aperçoit à la surface de la Roche-aux-Fées à la Bourboule et près du Mont-Dore sont attribuées à des fées. Des fées, dit M. Lecoq, suivant le récit que font les gens du pays, habitaient autrefois la Bourboule et avaient pris le pays sous leur protection; elles étaient bonnes, aimables et avaient rendu de grands services; elles avaient coupé le rocher afin de donner issue aux eaux que cette digue retenait captives et qui formaient un lac de la Bourboule. Par ce moyen, la vallée devint cultivable; on y établit de belles prairies, et les eaux thermales qui se perdaient dans le lac devinrent visibles et furent recueillies. Elles apprirent aux habitants leurs propriétés, et l'on assure même qu'elles y prirent des bains. Outre ces bienfaits, elles protégeaient les environs contre

les incursions d'Aimerigot, qui occupait au XIVe siècle le château de la Roche-Vendeix et qui étendait partout ses ravages.

Aimerigot avait tenté plusieurs fois de les déloger; mais les fées avaient jusque-là déjoué ses projets. Un jour cependant, en mémoire d'un événement heureux que l'on ne raconte pas, les fées retirées sur leur rocher, chantaient en buvant de la bière et mangeant une omelette; Aimerigot qui les aperçut de loin les surprit; il s'empara du local, qui était divisé en deux parties. L'une antérieure formait salon. On y voit encore une espèce de canapé ou de banc taillé dans le rocher, ainsi que la base de la cloison qui séparait le salon de la cuisine (et qui est formée par la saillie d'un filon de quartz). Les fées, qui étaient alors dans leur cuisine, n'eurent que le temps de s'échapper par des procédés qui leur étaient connus et abandonnèrent définitivement le pays. Elles voulurent pourtant y laisser un souvenir de leur séjour. La poêle et les verres dont elles se servaient ont laissé par leur volonté des empreintes sur le roc. Elles sont dispersées à sa surface. Ce sont ces cavités dont nous

avons parlé, et qui sont pleines d'eau après les pluies. Il y a quatre ou cinq de ces empreintes, ce qui peut faire supposer que ces dames étaient en nombre égal.

(Bouillet, *Statistique monumentale*, p. 26.)



Aimerigot ou Merigot-Marchez est un personnage historique, dont Froissart a parlé, et qui fut surnommé le roi des pillards ; il eut la tête tranchée aux Halles de Paris à cause de ses méfaits. Il ne semble pas que son nom doive être resté dans la tradition populaire, et il est fort possible qu'on l'ait donné à un seigneur anonyme.



XLII

LE DRAC

Le Drac était un esprit, une espèce de diable qui, autrefois, parcourait les campagnes durant la nuit et s'amusait à faire des misères aux paysans et surtout aux pâtres, aux bouviers, aux vachers.

Quand le Drac entrait dans une étable et que bergers et bouviers dormaient tranquillement dans leur lit, il tirait doucement leur couverture, la trempait dans du purin et la remettait ensuite sur les dormeurs en leur disant : « Chaud!... Chaud!... Chaud!... »

Parfois le Drac tressait la crinière et la queue des chevaux de telle façon que le lendemain personne ne pouvait venir à bout de démêler les crins. D'autres fois encore, il détachait les vaches et quand les bouviers entendaient tomber les chaînes sur le pavé de l'étable, ils se levaient et allaient rattacher leurs bêtes ; mais à peine étaient-ils recouchés que :

drinn! les chaînes retombaient sur le pavé. La comédie durait ainsi toute la nuit.

Le Drac pouvait prendre toutes les formes qu'il voulait. Il se faisait homme, femme, bois, chèvre, etc., mais il ne pouvait pas se transformer en aiguille. Il lui était impossible d'imiter le chas.

Un soir, — il y a plus de quatre-vingts ans de ça, — Guillaume de la *Catoferro* passait le long du ruisseau aux Narcisses, tout près du château de Calhac, comme la nuit tombait. Il aperçut un mouton qui bêlait désespérément. Guillaume pensa, bien naturellement, que c'était un mouton égaré. Il courut à lui, le saisit par la laine et, comme il semblait très fatigué, il le mit sur ses épaules. Guillaume continua ainsi son chemin. Au moment juste où il entrait dans le sentier du Grand-Pré, au-dessous d'une rangée de noyers, il entendit dans ces arbres une voix qui criait : « Où donc es-tu ? » Le mouton répondit aussitôt : « Je suis ici sur les épaules d'un couyon. »

Guillaume ne fut nullement boiteux pour déposer l'animal à terre et pour se sauver au galop. Comme il détalait, il entendit le mou-

ton qui lui disait : « Ah ! Ah ! Ah ! comme je me suis plu ! »

Vous avez deviné, bien sûr, que le fameux mouton n'était autre que l'une des nombreuses transformations du Drac.



Il y avait une fois deux futurs mariés des environs d'Arpajon qui revenaient d'Aurillac où ils avaient été faire leurs achats. Arrivés à La Ponétie, ils s'aperçurent qu'ils avaient oublié d'acheter du fil pour coudre les étoffes qu'ils portaient.

— Nom d'un sort, dit le jeune homme, que c'est ennuyeux ! Et la couturière qui doit venir demain pour tailler et coudre ces habits !...

— Ne te désole donc pas comme ça, reprit la mariée ; tiens, regarde.

Et ce disant, elle lui montra un gros peloton de fil de soie qu'elle venait de trouver sur la route. On aurait pu croire que ce fil avait été fait exprès, tant il ressemblait aux étoffes achetées.

La couturière fit les habits de noce et le fil fut tellement bon qu'il ne se rompait jamais. Au reste, il y en eut assez pour coudre toute la toilette des futurs.

Le jour de la noce venue, mariés et invités se rendirent à l'église. Ici, on put voir un beau spectacle. Au moment où le cortège entrait à l'église : Zoup! crac, crac!... Les habits des mariés se mirent à se découdre et tombèrent sur le sol en plus de quarante morceaux : tout le fil disparut à la fois.

C'était encore un tour de ce satané Drac qui, pour la circonstance s'était changé en fil.



Dans un petit village que je ne veux point nommer, il y avait autrefois une maison où le Drac avait élu domicile. Les gens qui l'habitaient étaient bien malheureux. Le garnement ne cessait pas de leur faire des niches.

Un beau soir, ils étaient tous réunis autour de l'âtre et regardaient la marmite où cuisait une bonne soupe aux choux. Chacun se ré-

jouissait à la pensée du bon lard qu'on allait manger dans un instant. Tout à coup on aperçut ce lard emmanché dans la fente de l'une des bûches du foyer. Ayant découvert la marmite, ils trouvèrent, — ô horreur ! — une vieille savate au lieu et place de la viande. On se regarda stupéfaits. Dans le fond le plus obscur de la maison, on entendit en ce moment une voix qui riait à bouche que veux-tu. C'était encore le Drac qui avait fait ce coup de maître.

Pour s'amuser, l'espiègle se promenait toute la nuit dans les greniers en laissant traîner sur le plancher des chaînes qui produisaient un bruit d'enfer. Quelquefois, quand tout le monde était couché, il s'emparait des vêtements qne l'on avait déposés sur des chaises ou des bancs et allait les tremper dans un réservoir quelconque.

Il paraît que le Drac tenait absolument à avoir le nombre de toutes les choses qu'il voyait. Par suite, dans beaucoup de maisons, on mettait dans les coins des tas de graines de lin. Comme ces graines menues sont très

difficiles à compter, le lutin, dit-on, préférait s'en aller que de se livrer à un travail aussi ennuyeux.

(H. M. Dommergues, *Traduit d'une étude inédite en langue d'Auvergne.*)



XLIII

UN PELOTON DE FIL

Cantal

Une fois, il y avait une jeune fille du bourg de Nessayre qui se mariait. Un jour, son fiancé vint la chercher de grand matin pour aller faire les achats de fiançailles à Saint-Flour.

La jeune fille partit toute joyeuse avec son fiancé ; elle était tellement contente et pressée d'acheter de belles choses qu'elle oublia de faire sa prière.

Tout se passa pour le mieux ; la chaîne en or, les pendants, l'alliance, les bagues lui plurent et lui allaient très bien. Le soir, Jeanneton (c'était le nom de la mariée) avait ses poches pleines de dorures et elle emportait trois gros paquets de belles étoffes. En s'en allant, elle en parlait à son futur, tout en montant la côte ; le velours était noir, le tablier en belle soie et la robe en mérinos vert. Tout à coup, elle s'aperçut que le fil de même

couleur que la robe manquait : « C'est bien ennuyeux, dit-elle, nous sommes déjà loin de Saint-Flour ; mais il nous faut retourner sur nos pas ; si ma robe n'était pas cousue avec du fil vert, cela me porterait malheur. »

Ils étaient déjà à la Baraque-de-l'Enfer, tout au haut de la côte ; mais on se décida à retourner à la ville, pensant que celui qui n'a pas une bonne mémoire est obligé d'avoir de bonnes jambes.

Les deux futurs avaient à peine fait quelques pas, quand Jeanneton trouva, au beau milieu du chemin, un peloton du fil de la couleur de sa robe : « Quelle chance, dit-elle, ce fil fera tout à fait bien ; à la ville, nous n'en trouverions pas de plus beau ni d'aussi belle couleur. » Et les deux jeunes gens retournèrent chez eux. Le lendemain, la plus habile couturière du pays fit la robe ; elle était assez longue, assez large, ne faisait pas un pli ; enfin tout le monde s'accorda à reconnaître que cette robe allait très bien et que la mariée serait belle le jour des épousailles. Le fil était d'un très beau vert et bien assorti à la couleur de la robe.

Le jour de la noce arriva ; l'on avait invité plus de cinquante parents et un grand nombre de jeunes filles et de jeunes gens des environs. Tous quittèrent la maison pour se rendre à l'église. Il faisait beau temps, les cloches tintaient dans l'air, et la musette, en avant des gens de la noce, faisait entendre un air tout à fait divertissant.

Des enfants suivaient en chantant :

Les tchancyreros basoun flouri,
La bello nobio bay sourti ;
Basoun flouri, basoun grana,
La bello nobio bay passa.

Les rues vont fleurir,
La belle mariée va sortir;
Elles vont fleurir, elles vont grainer,
La belle mariée va passer.

On arrive à la porte de l'église ; l'on entre, mais au moment où la future trempait ses doigts dans l'eau bénite, sa robe verte tomba en trente morceaux ; il n'y avait plus de fil de la même couleur que l'étoffe.

Le peloton de fil trouvé au milieu du che-

min, le jour que Jeanneton n'avait pas fait sa prière du matin, ce peloton de fil, c'était *lou draq* (le drac) qui s'était changé en peloton de fil.

Tous les invités se retirèrent épouvantés, la pauvre Jeanneton, à moitié vêtue, ne savait où se cacher, et de noce il n'y en eut point.

Jeunes filles, quand vous irez acheter vos effets de noce, n'oubliez pas de faire votre prière avant de partir. Méfiez-vous du drac.

(ANTOINETTE BON, *Revue des Traditions populaires*, t. II.



XLIV

LE PELOTON DE LAINE

Puy-de-Dôme

La mère Miette (Marie) du village de Maisse, était si avare, si avare, qu'elle aurait tondu un œuf.

Sa quenouille à la main, elle suivait ses vaches au champ de l'*Aubespi* (les beaux épis), quand elle trouva au milieu du chemin un gros peloton de laine, *couleur de la bête*. Elle se baisse vivement pour le ramasser et si vite, si vite, qu'elle ne pense pas une minute à la fileuse qui l'a perdu. Elle le voit déjà dans la vaste poche de son tablier qui s'ouvre toute grande comme pour le recevoir.

Cependant elle ne peut saisir le peloton. Il glisse, glisse devant elle, et la mère Miette, pour le prendre enfin, dépose en toute hâte sa quenouille au bord du chemin. Ses deux mains libres se tendent avidement vers le pe-

loton pour le saisir. Mais non ; il glisse encore, il glisse toujours !

La mère Miette oublie sa quenouille au bord du chemin, ses deux belles vaches qui, par habitude, s'en vont toutes seules tranquillement au pacage et la voilà courant comme une folle après le peloton qui fuit devant elle. Pareil à un feu follet, tantôt il la poursuit, tantôt il la précède ; mais il lui échappe toujours. Elle franchit haletante, les prairies du hameau, elle monte sans s'en apercevoir la côte de Châtel-Guizon ; elle paraît vouloir suivre le mystérieux peloton de laine au bout du monde. Enfin, elle réussit à saisir non pas le peloton, mais le brin de laine qu'il entraîne.

Elle se met à le tourner sur ses doigts d'abord, et peu à peu se forme un magnifique peloton. L'autre peloton ne diminue point, et il court, il court toujours, attirant à lui la vieille mère Miette.

Elle, elle est contente ; elle tient, non plus dans ses mains, mais dans ses bras, un énorme peloton de laine : elle en fera faire une veste et des *bradzes* (pantalons) pour son homme, une jupe pour elle, elle vendra le

reste... C'est une fortune! elle ne sent pas la fatigue. Et bientôt elle ne peut plus tourner le brin de laine autour du peloton, tant celui-ci est devenu gros. Elle en a du chagrin, mais il faut se résigner à rompre le fil.

C'est ce que fait Miette en poussant un soupir de regret! Mais tout à coup le peloton, qu'elle a tant convoité, disparaît dans un bond fantastique, et en même temps ce beau peloton de laine qu'elle avait obtenu avec tant de peine, s'échappe de ses bras, malgré ses efforts pour le retenir.

Et voilà la vieille courant de nouveau après le peloton! Elle saisit encore le brin de laine. Vingt fois elle recommença le même labeur, vingt fois il eut le même résultat. On la vit le même jour à Mont-Redon, à Chastres, à Oursières, partout, échevelée, hors d'haleine, exténuée, courant toujours après un peloton qu'elle dévidait fiévreusement.

Son homme trouva les deux belles vaches à l'Aubespi, la quenouille au bord du chemin, mais pareille au Juif-Errant, la vieille mère Miette n'arrêta plus sa course, et elle court encore.

Quand vous trouverez des pelotons de laine, *couleur de la bête*, ramassez-les ; mais avec l'intention de les rendre aux fileuses qui les ont perdus.

(CÉLINE MAZIER, *Revue des Traditions populaires*, t. I, p. 117.)



En Haute-Bretagne, un lutin se transforme aussi en un bel écheveau de fil ; une jeune fille le ramasse, mais en rentrant ne retrouve plus rien : le lutin s'était évanoui. (Paul Sébillot, *Traditions*, t. I, p. 138.) Aux environs de Saint-Malo, on raconte qu'un lutin, transformé en peloton, s'amusa à faire courir après lui une bonne femme.



XLV

LES LUTINS

Puy-de-Dôme

Le *Tsoutsu* (presseur) est un lutin qui vient la nuit vous étouffer, en se couchant sur la poitrine : c'est ainsi qu'il fait périr beaucoup de jeunes enfants. Ils portent en général des traces de mains au-devant de l'estomac, sur les flancs et sur le cou. On dit que ce sont les âmes des grands-parents souffrant en purgatoire, qui viennent étouffer ces petits innocents qui, une fois au ciel, délivrent par leurs prières ceux qui sont en purgatoire et qui les ont étouffés (Gerzat).

Le cauchemar est produit par une bête appelée le *Retsousu*, qui vient se poser sur la poitrine des gens, et les étouffe lentement. Si on se réveille, il disparaît. Pour l'empêcher de venir, il faut étendre des cendres sur son chemin.

Pour empêcher le lutin d'aller lutiner

chevaux la nuit, il faut mettre de la cendre devant la porte ; le lutin est obligé de compter la cendre avant d'entrer.

La nuit, une toute petite bête, munie d'une grelottière, allait et venait dans la cave de la ferme du Pérou, et faisait un grand vacarme. Le garçon, les servantes, les fermiers se levèrent et se mirent à la poursuite de l'animal. Ils ne purent réussir à le prendre ; il se réfugie sous un tas de bois que l'on se mit aussitôt à défaire ; mais quand les fagots furent enlevés on eut beau regarder, l'on ne vit rien.

Le lutin, c'est parfois un lapin blanc que l'on rencontre la nuit sur le chemin : on le poursuit, il se laisse approcher, mais on ne peut le prendre.

C'était au temps des seigneurs : un paysan allait souvent à l'affût la nuit. Il tua un lièvre qu'il se hâta de mettre dans sa hotte, et il prit le plus vite qu'il put le chemin de sa maison, car alors la chasse était sévèrement interdite. Mais, à mesure qu'il en approchait, le fardeau pesait plus lourdement sur ses épaules. Quand il entra chez lui, il déposa sa hotte et alla se coucher. A son réveil le lendemain, à

la place du lièvre, il ne trouva qu'une boule de feu.

Le *souffle* est un petit animal qui vit dans les puits, les mares, sous les pierres humides. S'il vous voit le premier, son souffle vous tue. Si on l'aperçoit le premier, on n'a point de mal. Ceci est la croyance de Châteaugay. A Vimenet, le souffle est la salamandre; si la bête vous voit, elle donne la peur.

La *lebraude* est une espèce de gros lézard noir et jaune qui respire une fois toutes les vingt-quatre heures. S'il se trouve à ce moment près d'une personne, d'un arbre ou d'une plante, son souffle tue la plante, l'arbre ou la personne. Pour s'en garantir, il faut prendre la bête, la garder avec soi pendant vingt-quatre heures. Quand elle respire une seconde fois, elle reprend l'influence mortelle de son souffle, et on en est débarrassé.

(*Recueilli par le Dr Pommerol.*)



XLVI

LES TRÉSORS

Cantal

A Trizac, les paysans racontent que dans le bois de Marlhiou, où se trouvent plusieurs entassements de terrain, restes d'une cité gauloise, Cottenghe, d'invisibles trésors ont été laissés à la garde des couleuvres. Un jeudi saint, une pauvre femme, appelée Cattine Leybros, vit deux serpents sortir de ces décombres, portant chacun un anneau d'or au cou: c'étaient évidemment deux génies. La vieille, les ayant laissés s'éloigner, fouilla juste au point où elle les avait aperçus d'abord et découvrit un grand vase rempli de pièces d'argent. Cattine porta toute tremblante ce vase à l'église, et le posa sur l'autel. Le lendemain, on retrouva le trésor intact; mais les couleuvres, qui avaient voulu aller le reprendre pendant la nuit, furent trouvées mortes près du bénitier.

(Durif, p. 375.)

Dans le Puy-de-Dôme, des serpents gardent des pierres précieuses ; quand on veut s'enrichir, il faut les tuer au moment où ils les apportent. En Franche-Comté, la Vouivre est un dragon qui, lorsqu'il boit, dépose au bord de la fontaine le diamant qui lui permet de se conduire. (D. Monnier, p. 99.) Il en est de même d'un dragon de Normandie. (A. Bosquet, p. 265.) Dans le Forez, on parle aussi de serpents qui portent sur la tête une baguette magique qu'ils quittent le soir en se couchant. (Noëlas, *Légendes et Traditions foréziennes*, p. 7.)



Voici une autre légende de trésors qui se rattache au même lieu :

Cottenghe, en Trizac, fut jadis habité par des fées ; obligées de l'abandonner sans qu'on puisse savoir bien pourquoi, elles y ont laissé des trésors immenses qu'elles viennent rechercher au milieu de ses débris. Il y a quelques années, un montagnard, égaré dans la forêt, se trouva tout à coup en présence d'une petite vieille, toute décrépite, qui traînait à grand'-peine une énorme marmite de bronze, sans

doute remplie d'or, et qui disparut dès qu'elle l'aperçut.

On sait même où gisent ces trésors et les conditions auxquelles il serait possible de les trouver. Dans la forêt est une vaste dalle portant un anneau de bronze ; elle recouvre l'entrée du souterrain où ils sont enfouis ; mais elle est cachée avec soin sous des pierres et des broussailles, et il n'est donné de la découvrir que le jeudi saint ou le dimanche de Pâques, pendant la célébration des offices.

(DERIBIER DU CHATELET, t. V, p. 482.)



Dans un grand nombre de pays, les trésors sont à découvert pendant les offices de certaines fêtes : en Haute-Bretagne, à Pâques. (Paul Sébillot, *Trad.*, t. I, p. 43.) Aux Rameaux, dans le Forez (Noëlas, p. 170) ; en Basse-Bretagne (Verussmor, p. 233) ; en Haute-Bretagne (Sébillot, *Coutumes*, p. 217) ; en Berry (Laisnel de la Salle, t. I, p. 112). A Noël, Basse-Bretagne (*Revue des Trad. pop.*, t. II, p. 535) ; Haute-Bretagne (Sébillot, *Trad.*, t. I, p. 43).

A Bredon, on montrait l'ouverture d'une

caverne au-dessous du fort de Beccoire, dans laquelle à l'époque des guerres des Anglais les moines avaient jeté leurs trésors.

A la Cascade, près des ruines du château du Sailhant, en Andelat, se rattache une légende : le génie du vieux manoir, réfugié sous les voûtes cristallines de ses eaux, y gardait des trésors fantastiques.

(DERIBIER, t. I, p. 292, 47.)



XLVII

LA MARMITE AUX PIÈCES D'OR

Puy-de-Dôme

Le chef d'une honnête famille de cultivateurs possédait au terroir des Routisses en Riom-ès-Montagnes une pièce de terre qu'il cultivait avec grand soin. Un jour que plus matinal que d'habitude, il s'était rendu à son champ pour s'y livrer à ses travaux habituels, il aperçut sur les bords de la fontaine Saint-Georges trois couleuvres et à côté d'elles trois anneaux d'or déposés sur le gazon. Or, le bonhomme savait parfaitement, comme tout le monde sait dans les montagnes, que la garde des trésors enfouis est confiée à des serpents qui portent au cou, en marque de leur mission, un anneau d'or qu'ils ont soin de déposer sur le bord des fontaines, lorsqu'il viennent s'y désaltérer, de peur de l'y laisser tomber ; il ne put douter que ceux-ci ne fussent chargés de veiller sur les riches-

ses enfouies sous les décombres des Roussisses. Mais le difficile était de découvrir leurs retraites. Il fut assez heureux pour pouvoir, à force de précaution, échapper à leur vigilance, et lorsqu'elles eurent repris leurs anneaux, il les suivit et ne tarda pas à les voir disparaître derrière les ruines d'une vieille masure.

Un trésor était donc caché sous ces ruines. Il se met donc à l'œuvre et fouille ; longtemps ses efforts sont sans succès ; il découvre enfin de vastes dalles ; il en soulève une, il donne un dernier coup de pioche. Un son métallique frappe ses oreilles et il aperçoit une petite marmite, un oletou d'étain ; elle contient sans doute le trésor. C'étaient des pièces romaines, et il devint riche.

(DERIBIER DU CHATELET, t. V, p. 102.)
(*Légende recueillie par M. Robin, greffier.*)



XLVIII

LE SEIGNEUR IMPIE

Puy-de-Dôme

Dans un vieux manoir appelé le Château de Belle-Ville, habitait jadis un haut et puissant seigneur qui, comme patron de l'église de Dore, avait de grands privilèges. Non seulement le curé devait lui offrir l'eau bénite et l'encens, mais encore la messe ne devait commencer qu'après l'arrivée du sire de Bouchardot, qui souvent abusait de son droit seigneurial et venait fort tard et à des heures capricieuses, alléguant que le vieux curé, c'était son métier de jeûner, que les manants, ça ne valait pas la peine de s'en apercevoir, et que, quant au bon Dieu, cela ne l'ennuyait pas d'attendre.

Un jour, le seigneur de Belle-Ville ayant dépassé toute mesure et licence à lui ordi-

naires, le curé commença la messe, pensant que l'hôte du château ne viendrait pas. Tout d'un coup, grandes rumeurs, imprécations, menaces ! C'était le redoutable Bouchardot qui se précipitait dans l'église, furieux qu'on ne l'eût pas attendu. Il s'ouvre un passage à travers la foule éperdue et tremblante, s'élance à l'autel et poignarde le saint prêtre qui avait commencé à offrir le divin sacrifice. On dit que le sang du vieillard rejaillit sur l'hostie et sur le calice.

Ce crime horrible ne demeura pas impuni. Soudain et au même moment, un éclair fend la nue, la foudre éclate et tombe en même temps sur ce nouvel Héliodore, consume son corps et le réduit en poudre. Chose merveilleuse, ce fut au mois de janvier, le jour de l'Épiphanie, que le tonnerre écrasa ainsi ce grand criminel.

Tout ne finit pas là, car au sortir de l'église, il n'y eut personne qui ne pût voir le château de ce monstre sacrilège dévoré par le feu du ciel. Rien ne fut épargné, sinon les portes du château, d'un travail de sculpture assez remarquable, que la fille de ce méchant sei-

gneur fit porter en vœu expiatoire à l'église de Dore et qu'on y voit encore.

(Abbé Grivel, p. 366.)



Guillotin de Corson, *Récits historiques*, p. 99-101. raconte que le seigneur de Gourmalon ayant aussi menacé le prêtre à l'autel, son château s'écroula ; voir aussi la légende de la chapelle de Caslou, *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 262.



XLIX

LA FONTAINE QUI DÉNONCE

Puy-de-Dôme

Un seigneur de Couasse tua un jour son berger, dont il était jaloux, et il avait pris les plus grandes précautions pour qu'aucun soupçon ne pesât sur lui.

Un pauvre bûcheron fut accusé de ce meurtre et traduit devant le seigneur haut-justicier, qui était le coupable lui-même. Il fut condamné à mort et allait être exécuté, lorsque survint un moine, qui déclara avoir vu le meurtrier aller laver ses mains et son épée au ruisseau voisin, et qu'il ressemblait au seigneur de Couasse.

Comme le seigneur ordonnait de saisir l'insolent, celui-ci lui dit :

— Il est un moyen de vous laver de tout soupçon : tirez du fourreau votre épée, placez-en la pointe sur vos armoiries et jurez que vous ne les avez pas souillées par ce guet-apens.

Le seigneur obéit, puis le moine lui demanda de porter la pointe de son épée sur la tête du Christ placé au-dessus des armoiries. Quand cela fut fait, trois gouttes de sang étaient visibles sur la tête du Christ et sur les armoiries.

Le moine lui dit alors de venir à la fontaine du bois de Couasse ; tout le monde s'y transporte, et le moine fait voir au fond de la fontaine trois gouttes de sang pareilles à celles qui ont apparu sur la tête du Christ et sur les armoiries. Sa jeune fille s'étant approchée, l'épée du baron qu'il tenait machinalement à la main, effleure sa robe blanche, et trois gouttes de sang se montrent sur cette robe. A cette vue, le baron s'affaisse et tombe mort.

On assure qu'en certains jours la fontaine du bois de Couasse laisse voir à travers le cristal limpide de ses eaux trois gouttes de sang.

(GRIVEL, p. 354, abrégé.)



L

LA COMTESSE BRAYÈRE

Puy-de-Dôme

A mi-côte et à l'est du Puy-de-Chanat on voyait il n'y a pas très longtemps encore, les ruines d'un château ayant appartenu à la comtesse Brayère, qui avait un goût très prononcé pour la chair des enfants nouveau-nés. Elle exigeait souvent des habitants du village de Chanat le sacrifice de quelques-uns de leurs enfants qu'elle se faisait apporter par son maître-queux. Un jour, cet homme éprouva des remords et résolut de faire revenir la comtesse à des sentiments plus humains. Il prit un veau nouvellement né, l'accommoda de la même manière que les petits enfants et le fit servir à la table de la comtesse, qui fut complètement trompée. Elle n'avait pas encore achevé son repas, lorsque des gémissements plaintifs se firent entendre dans la cour du château; elle envoya quelqu'un

s'enquérir de ce qui se passait, et on lui rapporta que ce qu'elle venait d'entendre était le mugissement douloureux poussé par une vache à qui on venait d'enlever le veau et qui, pour le chercher, avait rompu les liens qui la retenaient à l'étable. A ce récit, la comtesse fut émue, elle plaignit la pauvre bête, et donna des ordres pour qu'on lui rendît son veau ; mais on lui dit que la chose était impossible, puisqu'on venait de le lui servir à la place d'un enfant !

A ces mots, la comtesse étonnée fit venir son maître-queux, lui demanda les motifs de sa conduite, et lui fit de vifs reproches sur sa dureté et sur sa tromperie. Il lui répondit : « Et vous, madame n'avez-vous rien à vous reprocher ? Vous plaignez aujourd'hui une pauvre vache dont on a enlevé le veau, parce que vous avez vu sa douleur, mais n'éprouvent-elles donc rien ces pauvres mères dont vous faites enlever les enfants ? Vous ne croyez pas en leurs larmes, parce que vous ne les avez pas vues, mais si vous en aviez été témoin comme moi, vous cesseriez d'exiger ce tribut de sang. »

A ces paroles la comtesse s'écria : « Désormais plus de pareils sacrifices, je reconnais mes crimes, et je les déplore amèrement, je réparerai mes torts. »

Elle tint en effet parole et fit de pieuses fondations. Entre Menat et Montaigut, existent, à ce qu'on croit, sur un monticule, les ruines du château de la comtesse Brayère. On vous montre dans le ruisseau qui coule au bas un trou circulaire où elle avait la précaution de précipiter les enfants pour les laver avant d'en faire sa nourriture.

Plusieurs villes, plusieurs châteaux, Issoire, Pontgibaud. Montferrant, Orcival, Olloix, Chanat, se disputent l'habitation de la célèbre comtesse Brayère, fondatrice d'un magnifique temple à Issoire, d'un monastère à Montferrant, et chacun a des anecdotes à rapporter sur son compte ; dans la montagne principalement, où les longues veillées d'hiver sont employées à raconter des histoires de revenants et de sorciers, la comtesse joue toujours un grand rôle.

(BOUILLET, *Album Auvergnat*, p. 196.)

***

Cette histoire, dit Bouillet, avait été racontée en patois à un de nos amis, au milieu d'un grand silence dans une veillée du village de Chenet.

Un des épisodes de cette légende rappelle celui de la *Belle au bois dormant*, dont le cuisinier substitue des animaux à Aurore et à Petit-Jour.



LI

LE SEIGNEUR LOUP-GAROU

Cantal

Au sommet d'une colline contournée à sa base par la Loire, qui n'est encore qu'un faible ruisseau, se trouvent les ruines du château de Montsuc, dont les sombres tours dominaient jadis le pays à vingt lieues à la ronde.

La tradition a conservé le souvenir des seigneurs de Montsuc, des atrocités qu'ils commettaient, de leur dureté pour les pauvres gens, et quand les paysans regardent ces ruines, ils ne peuvent s'empêcher de frémir aux souvenirs des seigneurs qui se sont succédé, et surtout à ceux du dernier d'entre eux, qui en punition de ses crimes, aurait été transformé en une bête monstrueuse. Voici du reste ce que racontaient les vieilles femmes, le soir à la veillée pendant bien longtemps, et aussi loin que les grands-pères des grands-pères l'avaient raconté à ceux-ci :

Ce seigneur rançonnait les voyageurs, et les marchands, battait les paysans, les faisait pendre sans motif, pour l'exemple, disait-il, et s'amusait parfois même à prendre comme cible des femmes ou des enfants, faisait placer dans le feu les pieds des individus auxquels il supposait de l'argent, enlevait les jeunes filles et les martyrisait. Son audace et sa brutalité ne s'arrêtaient même pas devant la noblesse plus faible que lui. On dit qu'ayant enlevé une belle jeune fille d'une famille noble des environs (la famille habite encore le pays), il la fit pendre par les cheveux et la laissa mourir dans une lente agonie, pour la punir de sa résistance.

Un beau jour, les habitants de la région apprirent que le baron de Montsuc avait disparu, mais en même temps on commença à parler vaguement dans la contrée d'un animal fantastique qui s'était jeté sur des voyageurs attardés, qui s'était précipité sur des troupeaux et les avait décimés; bientôt des quantités de personnes affirmèrent l'avoir vu. C'était un animal, plus gros qu'un loup, dont les yeux lançaient des éclairs et la gueule des

flammes et de la fumée ; il parcourait les distances avec la vitesse du vent et avait été aperçu au même moment par des individus éloignés de plusieurs lieues. Bientôt cette bête, un loup-garou, disait-on, ravagea le pays, tuant et dévorant les hommes et les animaux, s'acharnant surtout après les femmes et les enfants, enlevant les jeunes filles qui gardaient leurs troupeaux. Dans le pays on eut recours aux neuvaines et aux prières pour débarrasser le pays de ce fléau. Aucun chasseur n'eût osé affronter le monstre, sachant que ses balles n'auraient pu atteindre un être surnaturel, et pendant bien des années l'horrible bête désola le pays. Son endroit de prédilection était un carrefour au milieu d'un bois appelé le bois de la Vroussotte, traversé par deux grandes routes que l'on appelle encore dans le pays La Crou-dé-Runa; c'est là qu'il attendait les voyageurs et les paysans attardés.

Les bûcherons assez hardis pour aller dans la forêt trouvaient des membres d'enfants disséminés sous les arbres. Et la légende est encore assez vive dans le souvenir des habi-

tants du pays pour qu'on cite telle clairière, tel carrefour, dans lesquels on a trouvé, soit des lambeaux de chair, soit des têtes, un bras ou des vêtements ou une jambe d'enfant, et l'on dit encore le nom des familles éprouvées par le monstre.

Cependant un vieux bûcheron, un soir, rentrant de son travail, entendit des cris désespérés qui partaient de la direction de la hutte dans laquelle il habitait ; il se précipite et trouve sa fille saisie par le monstre qui essayait de l'emporter ; il s'élance et d'un coup de cognée brise les reins de l'animal et lui fait une large blessure. Or, la légende rapprochant les dégâts commis par ce monstre des atrocités du baron de Montsuc, dit que lorsque la bête, qui n'était qu'un loup-garou, fut blessée, elle se changea tout à coup en la personne du baron et qu'il dit alors au bûcheron d'une voix expirante : « Je te remercie de m'avoir frappé, car en punition de mes crimes, j'étais condamné à errer sous cette forme pour l'éternité. Il fallait pour me délivrer que la main d'un chrétien fît couler mon sang. » Et en disant ces mots il expira.

Mais les incrédules, les esprits forts, les « higanauds » (les huguenots) prétendent simplement que le loup-garou frappé par le bûcheron n'était qu'un vieux loup remarquable par sa force et son audace, et dont la hardiesse était exitée par la famine qui précéda la Révolution.

(ANTOINETTE BON, *Revue des Traditions populaires*, t. V, p. 216.)



Cette légende conserve le souvenir des méfaits des seigneurs auvergnats dont quelques-uns furent punis aux Grands-Jours d'Auvergne ; quelques traits semblent empruntés à l'histoire assez moderne, quoique fabuleuse en partie, de la Bête du Gévaudan.



LII

LE CHATEAU DE BAFFIE

Puy-de-Dôme

Quand Éléonore rendit le dernier soupir, il était au vu et au su de tout le monde qu'une colombe blanche comme la neige partit de la tour du château de Baffie, du côté du Midi, où elle faisait sa demeure, et s'envola pour ne plus revenir, mais qu'en échange, dans le fossé qui bordait cette tour, on avait vu, et l'on vit longtemps une énorme et laide *labrune* (salamandre), dont le souffle était mortel pour les hommes comme pour les animaux, et que personne n'avait osé tuer la bête immonde, tant elle inspirait d'effroi.

A quelque temps de là était arrivé un intendant qui semblait prendre plaisir à se faire détester, et dont les cheveux étaient de la même couleur que ceux de Judas. Son nom, sans parler de sa présence, faisait tout trem-

bler et servait naguère encore d'épouvantail aux enfants des environs, dont on était bien sûr d'arrêter les joyeux ébats quand on les menaçait du Roux.

(Abbé Grivel, p. 145.)



L'âme s'envolant sous forme de colombe est fréquente dans les légendes du moyen âge, cf. Maury. *Essai sur les Légendes pieuses,* p. 184. Sainte Colombe ayant été brûlée dans un four, on en voit sortir une colombe. (Fleury, *Litt. orale de la Basse-Normandie* p. 13.)



LIII

LE FANTOME DES D'AMBOISE

Cantal

Lorsque en 1587, Jacques d'Amboise quitta Ambijoux pour aller rejoindre l'armée royaliste, il remarqua dans la cour du château un mendiant nommé Dreil, qui le regardait tristement. « Tiens, lui dit d'Amboise, en lui jetant une aumône. » Le vieillard répondit par ce remerciement usité chez nos montagnards : « Que la main qui s'ouvre reste longtemps pleine ! » Puis il ramassa l'écu d'argent, et, quand le comte disparut, on vit Dreil verser quelques larmes.

Interrogé sur son chagrin, le mendiant expliqua que ce matin même, au moment où messire Jacques faisait, devant l'autel de la chapelle seigneuriale, sa prière d'adieu, lui Dreil, agenouillé dans un coin avait vu le fantôme des d'Amboise se placer derrière le

comte et y rester silencieux. Comme cette apparition présage toujours une mort, tenez pour certain, ajouta Dreil, que le maître d'Ambijoux ne reviendra plus.

Deux mois après, Jacques d'Amboise fut tué à Coutras.

(DURIF, p. 426.)



Durif dit qu'il a recueilli oralement cette curieuse tradition qui montre que des familles d'Auvergne comme celles d'Écosse et d'Irlande, avaient un fantôme qui les avertissait de leur mort ; cette croyance se retrouve aussi, plus rarement, en Bretagne. (*Revue des Traditions populaires,* t. XII, p. 142.)



LIV

L'HOSPITALITÉ REFUSÉE

Puy-de-Dôme et Cantal

Le Gour de Tazenat était autrefois l'emplacement d'une ville. Jésus y passa et demanda du pain. Personne ne voulut lui en donner, à l'exception d'une femme qui pétrissait sa pâte; et quand elle fut cuite, elle lui offrit du pain. Jésus dit à la femme qu'il allait punir les habitants et il l'engagea à s'enfuir pour éviter la mort, mais à bien prendre garde de regarder derrière elle. Jésus engloutit la ville, mais la femme voulut regarder, et elle fut changée en pierre.

Les vaches qui allaient se frotter à la pierre perdaient leurs cornes ; alors les habitants jetèrent la pierre dans le lac ; mais elle en émergea et revint à sa place. Elle fut jetée une deuxième fois : elle fit alors entendre une plainte ; mais depuis, elle n'est plus sortie du lac.

(*Recueilli par le Dr Pommerol.*)



Dans le goufre de Tazenat est engloutie une ville maudite. Chaque année à minuit, le jour de la Toussaint, on entend le son des cloches et le chant des coqs monter à la surface de l'eau.

(Dr Pommerol, *L'Homme*, 1887, p. 465.)



Il y avait anciennement un château au Volcamp, en Badailhac. Un soir d'hiver, deux vieillards vinrent demander l'aumône ; le maître du lieu les battit. Mais ces vieillards étaient deux anges ; ils s'en allèrent en pleurant et quelques jours après le château s'écroula.

(Durif, p. 216.)



Cf. dans la *Revue des Traditions populaires* des légendes analogues dans la série des villes englouties, t. V-XII.



DEUXIÈME PARTIE

CHANSONS, DEVINETTES BLASON POPULAIRE

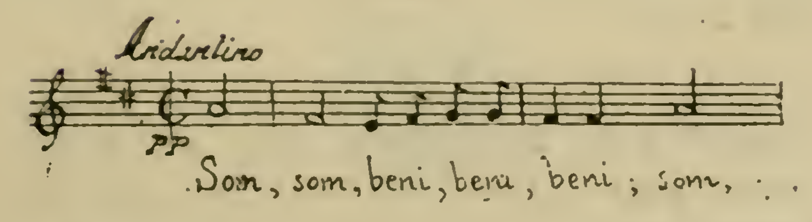


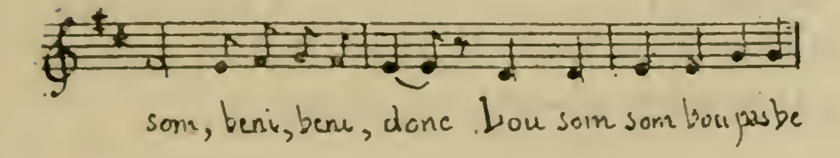
LES CHANSONS

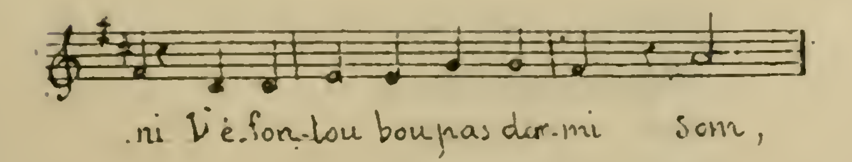
I

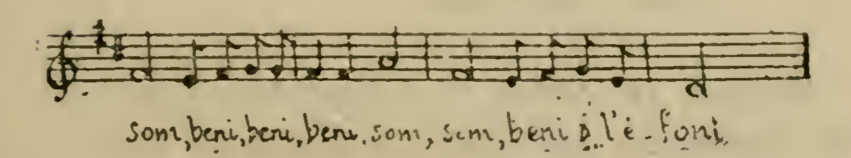
BERCEUSE

Cantal









Sommeil, sommeil, viens, viens, viens;
Sommeil, viens, viens donc.
Le sommeil ne veut pas venir
Le petit enfant ne veut pas dormir ;
Sommeil, sommeil, viens, viens, viens;
Sommeil, viens à l'enfant.

(Louis Farges, *Annuaire des Traditions populaires*, 1887, p. 33.)

L'abbé Grivel, dans ses *Chroniques du Livradois*, p. 55, dit que les femmes de ce pays, quand, pour endormir leurs enfants, elles les bercent sur leurs genoux, ou bien agitent doucement leurs berceaux, chantent à mi-voix sur un ton d'une mélodie irrésistible :

Bresou, veni, veni,
Bresou, veni donc,
Son, veni, veni,
Son, veni donc.

D'après le même ouvrage, les mères et les nourrices ont coutume à chaque baiser

qu'elles donnent à l'enfant, à chaque caresse qu'elles lui prodiguent, de l'appeler mon petit Bresou. Il rattache cette appellation à la déesse Briso, qui aurait donné son nom à Montbrison.



II

COMPLAINTE DE COURDE ET DE MONTBRUN

Cantal

Montbrun et paoure Courde
Se sount douna duel,
    Lan la,
Se sont douna duel,
    Lan la,

Apresta-mi, madama,
Ma camisa noubiaü,
— Biau Courde, ne t'estouna,
Montbrun n'es pas grand caüsa.
Montbrun es petiot homme
Mas es baillant soudar. »

Ount presa la descenta,
A Montbrun soun ana.
Quand sount à Rocheltos
La trompetta ount souna.

— Donanarias-vous, madama,
La salla s'il bous plait ?

— La salla est trop petiota
Per tenir lou combat.
Et si voulès vous battre
Vous caüt delcendre al prat. »
Descendount per la cambi
Vel prat se soun ana.

— Che fas-tu, paoure Courde,
La cambi va gasta.
La camb'es de madama,
Te la fara paga.
— La cambi de madama ?
Ei che chè la paga.

Ount presa la descenta,
Al prat sount dabalas.
Lou premier colp chè tirount,
Courde n'es be tomba.
Ma Courde se releva :
« Montbrun, tu es arma. ».

Montbrun se déboutouna,
Para soun estoumach :

— Ingueita, inguieta, Courde,
Se Montbrun es arma,
An camisa d'Hollande.
Pourpoint de taffetas. »

Lou secound colp che tirount,
Courde es tourna toumba.
Te plandze, paoure Courde,
Car tu n'as per ta part.
Aneyrount à les Foulayres
Per cerca un brancard.

Las Fouleyres sount rude,
Vougueirount pas presta.
Sambal es houneste homme.
Un escago a presta
Lou bottount sub l'escago,
A Montbrun l'ount pourta.

Madama es brava fenna
Al pourtaü es ana.
Imbé de confituras
Et de ragiens muscats.
Alas! lou paoure Courde
N'a pougut avala.

— Donc es temps, paoure Courde,
Sè te vos confessa.
Perdouno à tout lou monde,
Ma Montbrun ·es à part.
Ma bien lieu torna dire:
— Montbrun n'es pas à part.

— A las tres paouras fillias
Che liur vos-tu douna,
— Chienq milla francs caduna,
Montaut de taffetas.
— Et à las tres bastarsas
Che liur vos-tu douna ?

— Ei chienq cents francs per illas
Che liur volle douna ?
— Et à la paoura fenna,
Che li vos-tu douna ?
--Iou li douno la salla,
Jamais n'y portjè intra.»

Montbrun et le pauvre Courde — se sont donné un duel. — «Apprêtez-moi, madame, — ma chemise de noces » — « Beau Courde, ne t'effraie pas, — Montbrun n'est pas grand-chose — Montbrun est petit homme, — mais est

vaillant soldat. » — Ils ont pris la descente, — à Montbrun sont allés. — Quand ils furent à Rochelettes, — la trompette a sonné. « Nous donneriez-vous, madame, — la salle, s'il vous plait.» — La salle est trop petite — pour tenir le combat; — et si vous voulez vous battre, — il faut descendre au pré. » — Ils sont descendus par la chenevière — au pré, s'en sont allés. — « Que fais-tu, pauvre Courde? — Le chanvre tu vas gâter; — le chanvre est à madame, — elle te le fera payer. — Le chanvre de madame — c'est moi qui le paierai. — Ils ont pris la descente — au pré s'en sont allés. — Au premier coup qu'ils tirent, — Courde est bien tombé, — Mais Courde se releva. — Montbrun, tu es armé ! — Montbrun se déboutonne — montre sa poitrine. — « Regarde, regarde, Courde, — si Montbrun est armé. — Il a chemise de Hollande, — pourpoint de taffetas ». — Au second coup qu'il tirent — Courde revient à tomber. — Je te plains, pauvre Courde, — car tu en as pour ta part. — Ils s'en allèrent aux Fouleyres, — pour chercher un brancard. — Les Fouleyres sont rudes, — Ils n'ont pas

voulu le prêter. — Sambal est honnête homme — une échelle a prêté. — Ils l'ont mis sur l'échelle — à Montbrun l'ont porté. — Madame est brave femme, — au portail est allée — avec des confitures et du raisin muscat. — Hélas ! le pauvre Courde — n'a pu les avaler. — « Il est donc temps, pauvre Courde, — si tu veux te confesser. » — Il pardonne à tout le monde. — mais Montbrun est à part. — Mais bientôt il revient à lui — Montbrun n'est pas à part. — A tes trois pauvres filles — que veux-tu donner ? — Cinq mille francs chacune, — tablier de taffetas. — Et à tes trois bâtardes, — que veux-tu leur donner ? — J'ai cinq cents francs pour elles — que je veux leur donner ! — Et à ta pauvre femme, — que vas-tu lui donner ? — Je lui donne la salle. — Que jamais elle n'y puisse entrer.

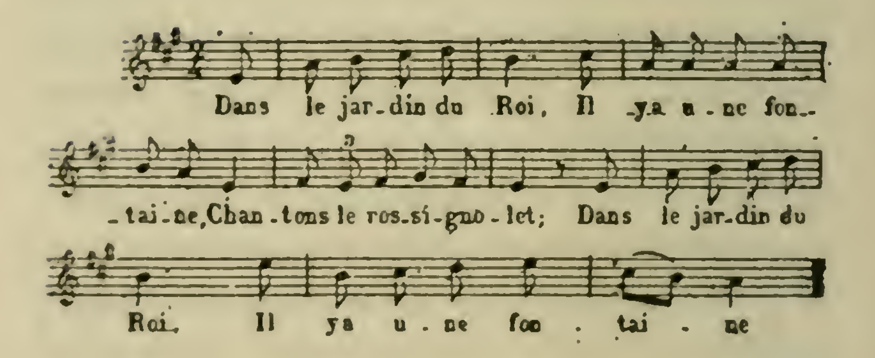
(Deribier du Chatelet, t. IV, p. 335.)

Cette complainte se chantait encore à Méallet, il y a peu d'années : En 1505, Jean François Lizel, seigneur de Courdes, succomba dans une rencontre avec Guy de Montclar de Montbrun qui avait tué son père en duel en 1588 ; il avait, comme dit la complainte, trois filles.

III

LE ROI D'ANGLETERRE

Puy-de-Dôme



Dans le jardin du Roi,
Il y a une fontaine;

Où viennent se baigner
Quatre-vingts demoiselles.

Le fils du Roi passant,
Les a toutes embrassées ;

Tout en les embrassant,
Il en oublia une.

Celle qu'il oublia,
Était la plus jolie.

— Oh! dites-moi, le Roi :
Pourquoi m'avoir laissée?

— On dit, on dit de toi,
Que tu es mariée.

— Mariée ou non,
Ce n'est pas votre affaire.

Si vous n'étiez le Roi,
Je vous ferais la guerre.

— Quand je serais le Roi,
Faites-la tout de même.

— Nous nous battrons au champ,
Au champ de la bataille.

Le Roi prend son poignard,
La belle sa coulognette.

Le premier coup portant,
Jeta le Roi par terre

— Courage, mes enfants,
Nous n'aurons plus de guerre.

Le fils du Roi est mort
D'un coup de coulognette.

— Non, je ne suis pas mort,
J'irai au bal, ce soir.

— A quel bal irez-vous?
— Au bal des demoiselles.

Chanté par Etienne Durand, de Gerzat, et Marie Lombardy, de Courpière.

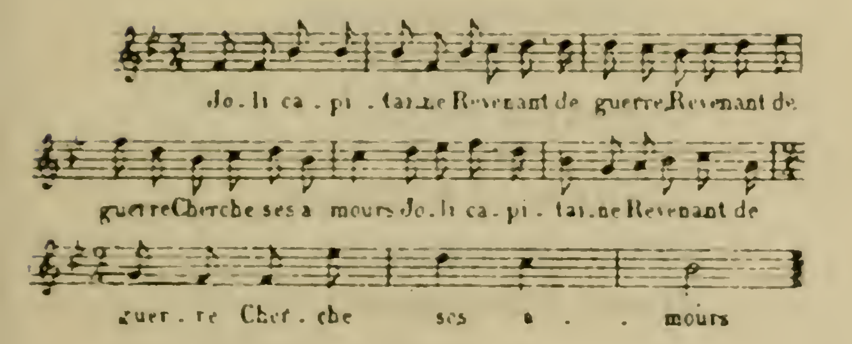
(Dr F. POMMEROL. *Revue des Traditions populaires*, t. VI, p. 116).



IV

JOLI CAPITAINE

Puy-de-Dôme



Joli capitaine,
Revenant de guerre,
Cherche ses amours.

Il l'a tant cherchée,
La trouve enfermée
En haut d'une tour.

— Dites-moi, la belle,
Qui vous a fermée
Dedans cette tour?

— C'est mon très cher père
Qui m'a renfermée
Par rapport à vous.

— Dites-moi, la belle,
Quand sortirez-vous
Dedans cette tour?

— Mon beau capitaine,
Va dire à mon père
Quand j'en sortirai.

— Brave roi de France,
Votre fille demande
Quand elle sortira.

— Brave capitaine,
Prends pas tant de peine,
Car tu l'auras pas.

— Je l'aurai par terre,
Je l'aurai par mer,
Ou par trahison.

Son père, de rage,
Prend sa fille sage,
La jette dans l'eau.

L'amant en courage
Se met à la nage,
La tire de l'eau.

Il lui dit : « La belle,
Partons pour l'armée,
Car le temps est beau. »

A la première ville,
Son amant l'habille
Tout en satin blanc.

A la seconde ville,
Son amant l'habille.
Tout en diamant.

A la troisième ville,
Son amant l'habille
En or, en argent.

A la quatrième ville,
Il lui dit : « La belle,
Faut nous marier.

Nous irons en France.
En toute assurance,
Vivre en liberté. »

A la cinquième ville,
Son galant la mène
Sur son cheval gris.

A la sixième ville,
Le brave roi de France
Est très réjoui.

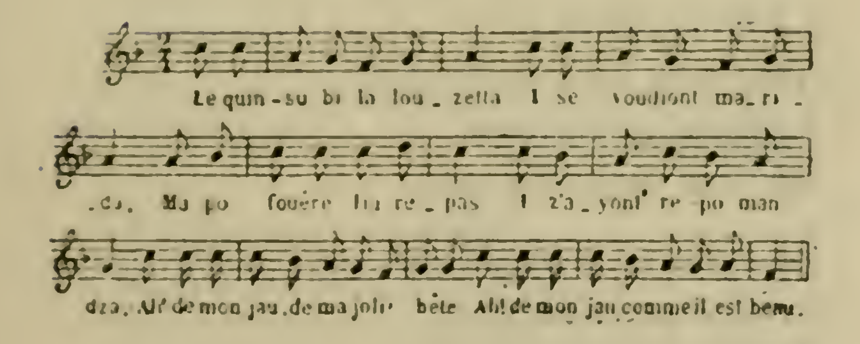
(Dr F. POMMEROL, *Revue des Traditions populaires*, t. VI, p. 689.)



V

LES NOCES DU PINSON ET DE L'ALOUETTE

Puy-de-Dôme



Le quinzu bi la louzetta,
I se voudiont marida ;
Ma po fouère liu repas,
I z'ayont re po mandza.

Ah! de mon jau,
De ma jolie bête.
Ah ! de mon jau,
Comme il est beau !

Dzati veni in ousi,
A son bi porto in tsanti;
Po de pou n'in avins prou,
Po de menitri n'in avins dgi.

Dzati veni in grou rei,
A son cou porto un tambou,
-- Che vous me para do mino,
Vous fara souta djusqu'au tro.

La neira sot de peta
Trappo le pu sous le bras,
Le barto sot do tsali,
Ati faut dansa tou tris.

Le mino sot do cendri,
Trappo netre menitri;
Paro de sei, paro de lei,
Netre menitri s'in vei.

Le Pinson et l'Alouette,
Il se voulaient marier;
Mais pour faire ce repas.
Ils n'avaient rien pour manger.

Ah! de mon oiseau,
De ma jolie bête,

Ah! de mon oiseau.
Comme il est beau!

Voici venir un oiseau,
A son bec portant un chanteau.
Pour du pain nous en avons assez,
Pour un ménétrier, nous n'en avons point.

Voici venir un gros rat,
A son cou portant un tambour.
-- Si vous me défendez du chat.
Je vous ferai sauter jusqu'au plancher.

La puce sort du chiffon,
Prend le pou sous le bras,
La punaise sort du bois de lit.
Là, il faut danser tous trois.

Le chat sort du cendrier,
Attrape le ménétrier,
Arrêtez d'ici, arrêtez de là,
Notre ménétrier s'en va.

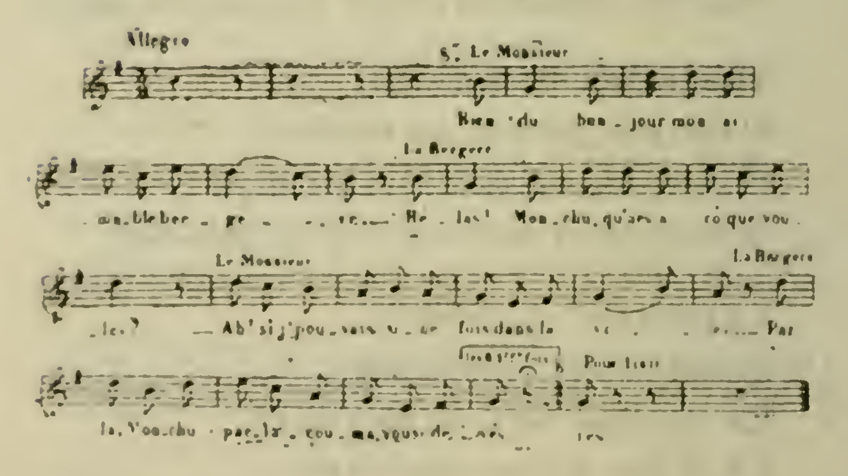
(Dr Pommerol, *Revue des Traditions populaires*, t. II, p. 110.)



VI

LA BERGÈRE ET LE MONSIEUR

Puy-de-Dôme



Bien du bonjour, mon aimable bergère.
Hélas! Monchu, qu'aes acô que voulès?
Ah! si je pouvais une fois dans la vie...
Parla, Monchu, parla couma vous devés rès.

Entre, Manon, entre sous cet ombrage
Nani, Monchu, craïgne pas le souli.
Oh! si je pouvais avoir ton cœur en gage!
Ai mon berdzaï, e le garde pé lui.

Qu'il est heureux, ton berger, la bergère !
Laysa le fair, se crai pas malirous.
Je t'aimerai cent fois plus que lui t'aime,
E yeù, Monchu, l'âme maïze que vous.

Dis-moi, Nanon, oh ! que tu es rebelle !
E vous, Monchu, que sei vous amourous !
J'suis amoureux pour te rendre amoureuse.
E yeù, Monchu, pé me mouqua de vous.

Il faut mourir quand les filles l'ordonnent.
Vous pressin pas, ya de tems pé mouri.
Mais tu sais bien que l'amour me tourmente.
Ah ! d'aque maù, Monchu, poudès gari.

Dis-moi, Nanon, qui t'a si bien instruite ?
E vous, Monchu, int'avès istudia ?
J'ai étudié au château de mon père,
E yeu Monchu, in gardan mous moutous.

Dis-moi, Nanon, le nom de ce village.
Apprenia le, Monchu, et le sourès.
Dis-moi, Nanon, qu'y a-t-il dans ton village ?
Un gran lourdaù, Monchu, quan l'y sarès.

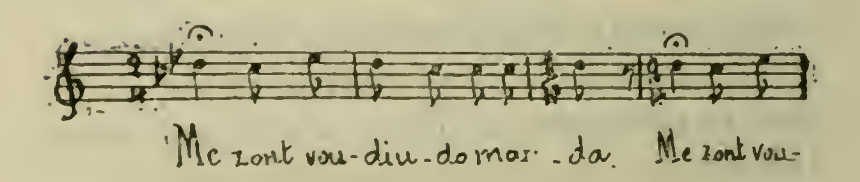
(Julien TIERSOT, *Mélodies populaires*, 1re série, chanson recueillie par M. A. Bertoule, de Basse).

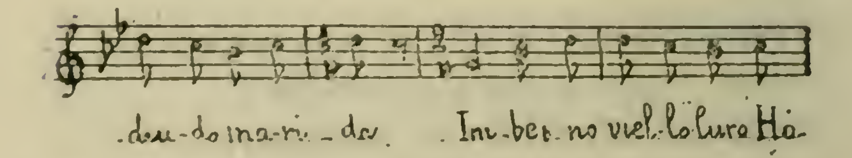


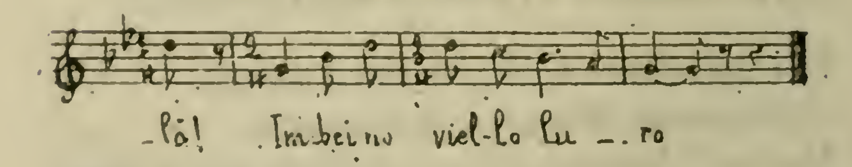
VII

LA MARIÉE ET LA BREBIS TONDUE

Puy-de-Dôme







Me zont voudiudo marida
Imbei no viello luro,
  Hola!
Imbei no vieillo luro.

Quand cou foudro me na coutsa
Iu m'in nira to sulo,
Hola!
Iu m'in nira to sulo.

Dessous so têto iu mettra
Ino peiro pointiudo.

Et le long de se iu mettra
Ino barbin tondiudo.

Et la barbin sur la mei-neu,
Roudzavo so patiuro.

— Ma mia, rodzo ton croutu,
Ah! que le tim me diuro!

Quand io la vougui imbrassa,
La mia prei la futo.

— Para de sei, para de lei,
Ia s'infut touto niudo.

— Oh! qu'a-tiu, qu'a-tiu, grand lourdaud?
Cou i no barbin tondiudo.

On a voulu me marier
Avec un vieil imbécile.
Quand il faudra m'aller coucher,
Je m'en irai toute seule,

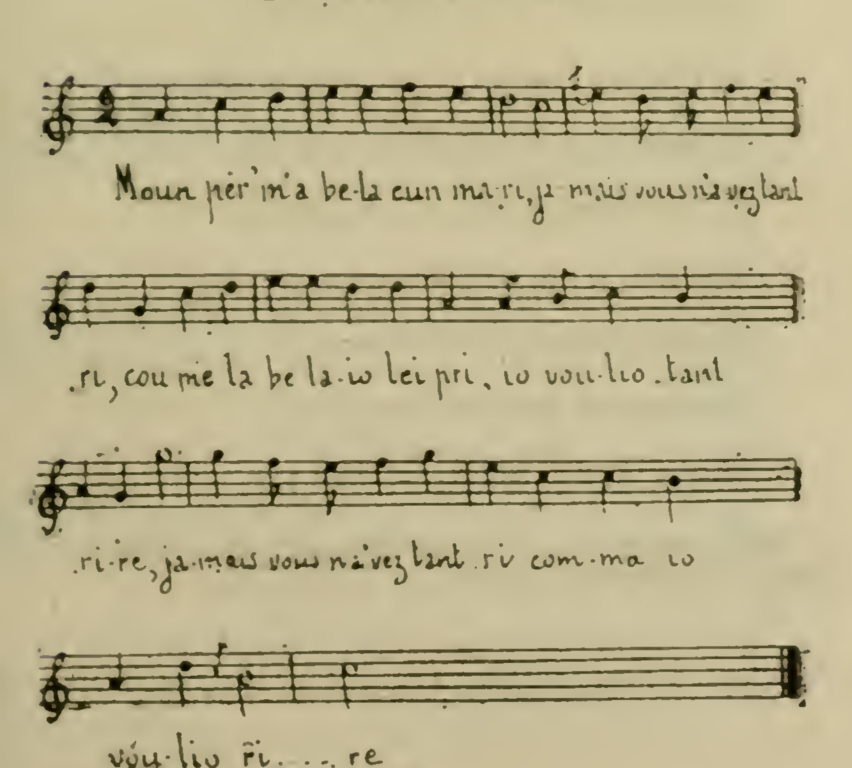
Dessus sa tête je mettrai,
Une pierre pointue
Et le long de lui je mettrai
Une brebis tondue.
Et la brebis sur le minuit,
Rongeait sa pâture,
-- Ma mie ronge ton crouton,
Ah! que le temps me dure!
Quand il a voulu l'embrasser,
La mie a pris la fuite.
— Arrêtez de ci, arrêtez de là,
Elle s'enfuit toute nue.
— Oh! qu'as-tu, qu'as-tu, grand lour-
[daud?
C'est une brebis tondue.

(Dr POMMEROL, *Revue des Traditions populaires*, II, p. 487.)



VIII

LE VIEUX MARI



Moun pèr' m'a bela eun mari,
Jamais vous n'avez tant ri:
Eou me l'a bela, io lei pri,
Io voulio tant rire,

Jamais vous n'avez tant ri.
Comm'io voulio rire.
Eou me là bela, io lei pri.

Quand vinguait la proumera neuit
Ne faguait re ma que dourmi.
Pringuai oune épione, le piquei,
Pringait sas brayas, s'infugit,
Et io mos gounios, le seguei;
Dedien le jardin l'attrapei,
Dedien son lit le ramenei,
Devina ce quo me fagueit?
O par ma fe nein soubrei gi.

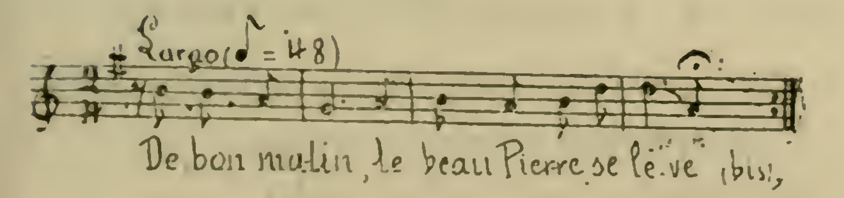
(De LABORDE, *Essai sur la musique*, 1780, Rolland, Chansons populaires, t. I, p. 83.)

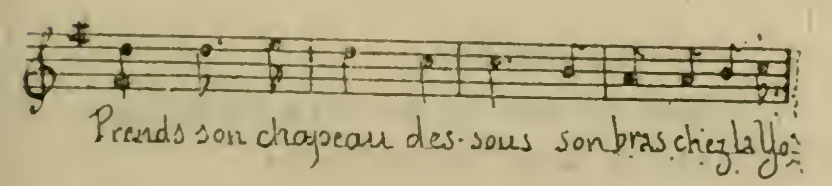


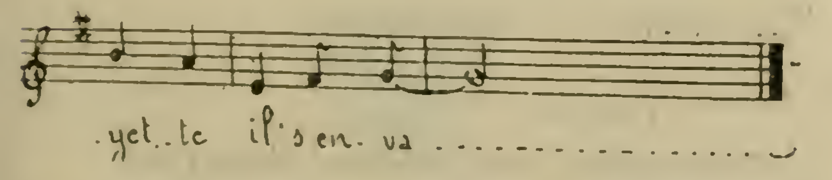
IX

LA YOYETTE

Cantal







Bien le bonjour, beau-père, belle-mère (*bis*),
Bien le bonjour vous soit donné,
A la Yoyette il m'faut parler.

Mais la Yoyette elle est à la grand'messe (*bis*)
A la grand'messe à Saint-Denis,
Tardera pas à revenir.

Et par qui donc l'enverrons nous chercher (*bis*)
Son petit frère est bon garçon,
Il fera bien la commission.

Tout en entrant dedans la sainte église (*bis*).
Prend l'eau bénite en se signant,
Dit : « La Yoyette, allons t'en z'en. ».

Qu'y a-t-il donc à la maison qu'il presse (*bis*).
— Ton amant Pierre est arrivé:
Son tendre cœur veut te parler.

Le Beau-Père :

— Apportez-nous ici sur cette table (*bis*).
Du bon vin blanc, du saucisson,
Pour régaler ce bon garçon.

Pierre :

Je ne suis pas venu *l*'ici pour boire (*bis*)
Ni pour boire ni pour manger.
A la Yoyette il faut parler.

Le Beau-Père :

Mais la Yoyette, elle est encore trop jeune (*bis*).
Faites l'amour en attendant,
Que la Yoyette, elle ait vingt ans.

Pierre :
— Pour faire l'amour, je ne veux plus la
[faire (*bis*),

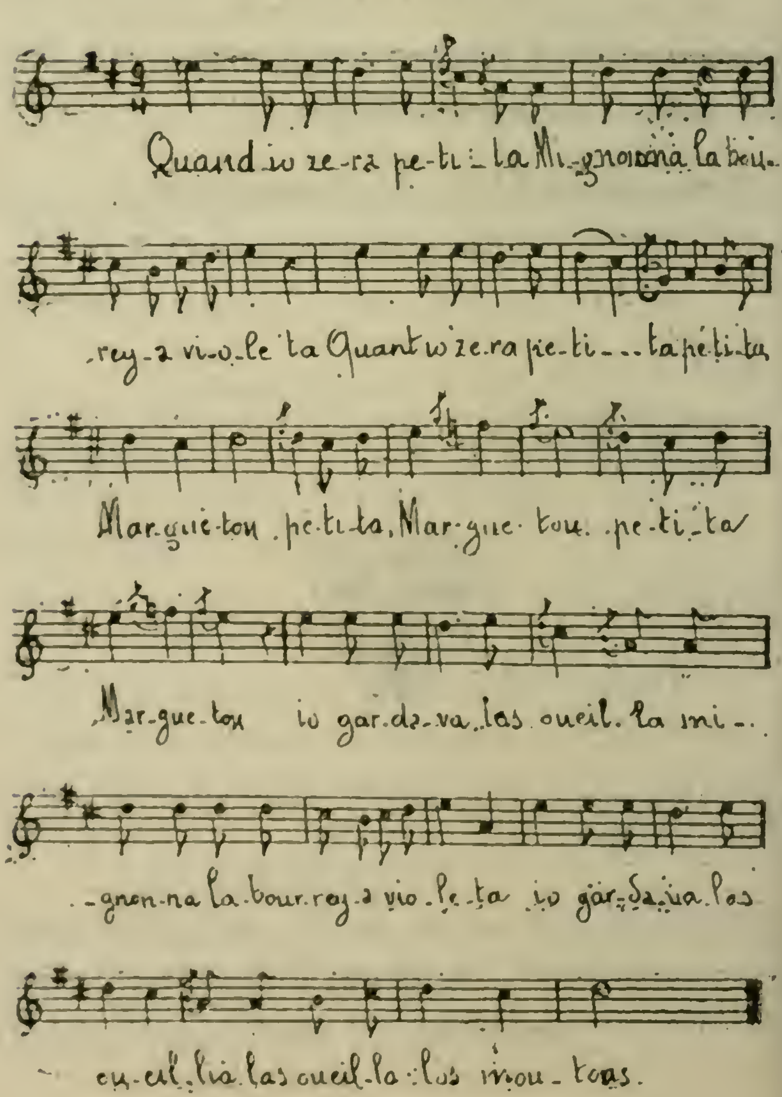
Garçon qui fait l'amour longtemps
Est sujet à perdre son temps.

(Recueilli par M. H.-M. DOMMERGUES.)



X

TROP JEUNE


Quand io ze-ra pe-ti-ta Mi-gnoun-na la bou-
-rey-a vi-o-le-ta Quant io ze-ra pe-ti-ta pe-ti-ta
Mar-gue-tou pe-ti-ta, Mar-gue-tou pe-ti-ta
Mar-gue-tou io gar-da-va las oueil-la mi-
-gnon-na la-bour-rey-a vio-le-ta io gar-da-va las
ou-eil-lia las oueil-la los mou-tons.

Quand io zera petita
Mignouna, la boureya violeta,
Quand io zera petita,
Petita Marguetou (*bis*),

Petita Marguetou.
Io gardava las oueilla,
Mignouna, la boureya violeta,
Io gardava las oueilla,
Las oueilla, los moutous,

Las oueilla, los moutous (*bis*),
Nin gardava pas guero
Mignouna, la boureya violeta.
Nin gardava pas guero,
Nin gardava ma dous.

Nin gardava ma dous (*bis*),
N'y aia un qu'zera borgnou,
Mignouna, la boureya violeta,
N'y aia un qu'zero borgnou,
L'autre zera bouietous.

L'autre zéra bouietous (*bis*),
Per le chami vein passo
Mignouna, la boureya violeta,

Per le chami vein passo
Moucheu de Chazerou.

Moucheu de Chazerou (*bis*),
Chio vous zéra pus granda
Mignouna, la boureya violeta,
Chio vous zéra pus granda
Vous menneiria bei nous.

Vous menneira bei nous (*bis*).
Moucheu, per ma jonessa
Mignouna, la boureya violeta,
Moucheu, per ma jonessa
Me refusaria-vous ?

Me refusaria-vous (*bis*) ?
L'herba qu'ey dien la prada
Mignouna, la boureya violeta,
L'herba qu'ey dieu la prada
Crait la neu mais le jou.

Crait la neu mais le jou (*bis*).
Tau fant la jouna filla,
Mignouna, la boureya violeta.
Quand eias sont preisa d'amour.

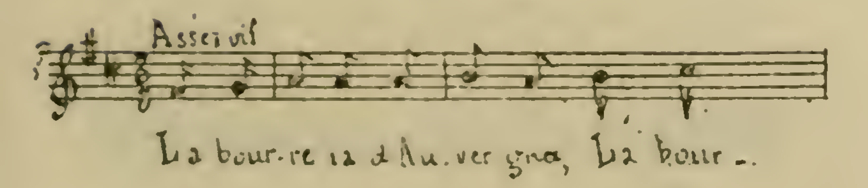
(DE LABORDE, *Essai sur la musique*, t. I, p. 283. ROLLAND, 1780.)

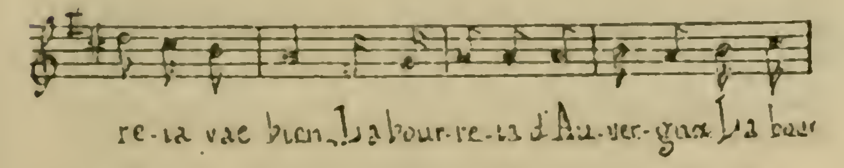


XI

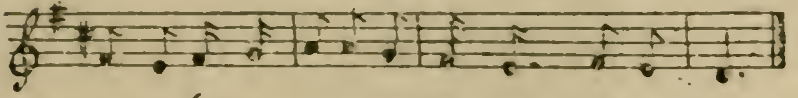
BOURRÉE

Puy-de-Dôme







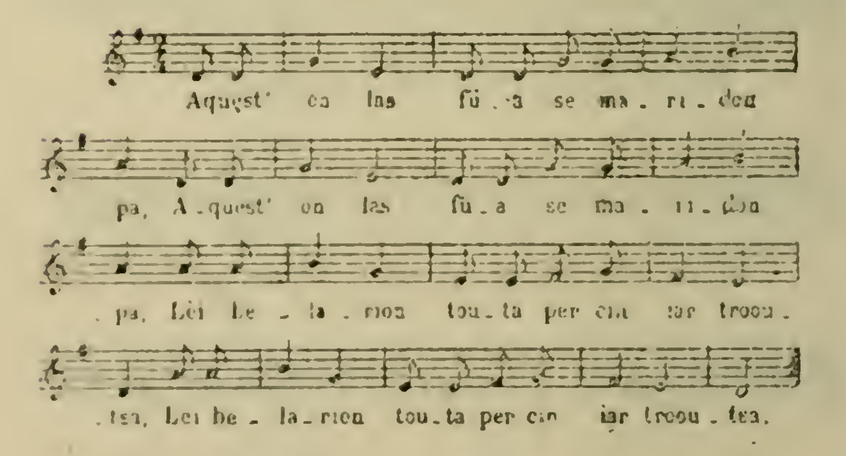


(JULIEN TIERSOT, *Histoire de la Chanson populaire*, p. 120.)

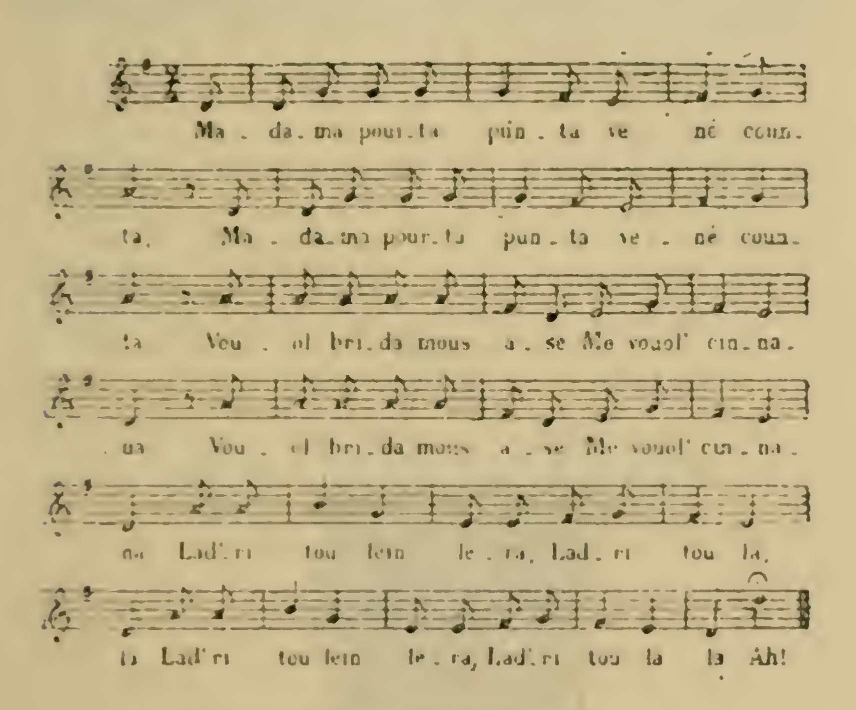


XII

DEUX BOURRÉES DU VELAY



Aquest' on las füa
Se maridon pa, } *bis.*
Lèi bélarion touta
Per cin iar trooutsa. } *bis.*
Aquest' on las füa
Son èi pé de l'or, } *bis.*
N'ein troubarion pa una
Per ccin louii d'or. } *bis.*



Adiucha brava feinna } *bis.*
Vous èi païa

Faguchia pa la mïna, } *bis.*
Aco vou vaï pa.

Lad'ri tou lein lère } *bis.*
Lad'ri tou la la.

(JULIEN TIERSOT, *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 434, d'après un recueil de musique anonyme intitulé *Récréations des Familles.*)





II

LES DEVINETTES

BIEN qu'en Auvergne, pays montagneux, où les soirées d'hiver sont longues, on doive dire bon nombre de devinettes, on n'en a recueillli que fort peu, à peine un cent : une citée dans les *Patois* de Doniol, et six qui m'ont été communiquées par le Dr Pommerol, proviennent du Puy-de-Dôme; le Cantal est mieux partagé; il figure pour 6 ou 7 numéros dans les *Devinettes* de E. Rolland; Mlle Bon en a publié à peu près autant dans la *Revue des Traditions populaires*, t. V,

p. 204, c'est à peu près le chiffre que l'on trouve dans les *Veillées auvergnates* de A. Bancharel, qui dans sa *Grammaire* en a donné trois; *Lo Cobreto* en a inséré une dizaine et M. H. M. Dommergues m'en a envoyé pareil nombre. Quant à la Basse-Auvergne, M. Paul Le Blanc y a recueilli 36 devinettes, la plupart en patois, qui ont paru dans l'*Almanach des Traditions populaires* de 1883. M. V. Smith en donna 24 à *Mélusine*, t. I, c. 253, recueillies à la limite du Velay et du Forez (avec un plus grand nombre de ce dernier pays).

I

a) *De qu'es aco petassa bourrassa,*
Sans qu'aucuno aguilho y asch passa ?

Qui est raccommodé matelassé, — jamais aucune aiguille n'y a passé ?

— Le ciel couvert de nuages. (*Cantal.*)

(b) *Petassa bourrassa*
Dzamai ioun' agulha
Ni' ot passa.
— *Lou tchiaou.* (*Basse-Auvergne.*)

2

De boun mathi anai au bois de Carcaille,
Y trouvai ma sounaille,
De jour la perdai,
De neu la retrouvai ?
— L'étiala.

De bon matin j'allais au bois de Carcaille ; — j'y trouvai ma sonnaille ; — de jour la perdis, — de nuit la retrouvai ? — L'étoile. (*Velay.*)

3

Qui est-ce qui traverse puy et combe
Sans faire d'ombre ?
— Le son de la cloche. (*Cantal.*)

4

Da que z'ei quo que sort di boue
Per anà lecà leis pras ?
— L'aigua.

Qu'est-ce qui sort du bois pour aller lécher les prés ?
— L'eau. (*Basse-Auvergne.*)

5

— *Que couri, tiranteine?*

— *De que t'en maisles, rat tondiu?*

— Où cours-tu, chiffon sans fin? — Que t'importe, rat tondu?

— Le ruisseau et le pré. (*Velay*.)

6

Deux siens amis ensemble ils véquirent,
Ils avaient quatorze ans quand ils naquirent.

— Les seins d'une jeune fille. (*Velay*.)

7

a) *Quatre moutan au cià,*
Quatre battan la rousà,
Et quatre apprestan le dîna?

— *La vatsa.*

Quatre montant au ciel, — quatre battant la rosée, — et quatre apprêtant le dîner?

— La vache. (*Velay*.)

b) *Quat' qui battent lou tzemi,*
Quat' qu'apportent lou sparti,
Et quat' qu'agaytent li cha.

Quatre qui battent le chemin, — quatre qui apportent le déjeuner, et quatre qui regardent le ciel ?

— Une vache (4 pieds, 4 pis, 2 oreilles, 2 cornes.) (*Cantal.*)

8

Gordza dien gordza,
— Set pei, la quoua darei ?

Gorge dans gorge, — sept pieds, la queue, derrière ?

— Le chat qui boit dans une marmite.
(*Basse-Auvergne.*)

9

Sept jambes, deux têtes et une queue ?

— Un chien qui mange dans une marmite.
(*Puy-de-Dôme.*)

10

Viou davan,
Viou darei,
Mort i mei ?

Vivant devant, — vivant derrière, — mort au milieu ? — La charrue entre le bouvier et les bœufs. (*Basse-Auvergne.*)

11

Boue davan,
Boue darei,
Fouan blantcha i mei?

Bois devant, — bois derrière, — fontaine blanche au milieu ? — La crèche, la seille et le lait. (*Basse-Auvergne.*)

12

Qu'est-ce qui a ses tétines sur l'échine ?
— Un fromage blanc au sortir de la fléchelle.
(*Basse-Auvergne.*)

13

Da que passa su la paqueliera
Vei soun fais de vourams ?

Qu'est-ce qui passe par la chatière — avec son faix de faucille ?

— Un coq avec les plumes en faucille de sa queue. (*Basse-Auvergne.*)

14

a) *Ina granzita,*
Plena di pastourita,
Sans aucuna finestrita.

Une petite grange, pleine de pâture, sans petite fenêtre. — Un œuf. (*Cantal.*)

b) Qu'est-ce qu'un tonneau plein, qui n'a ni cercles, ni trou, ni canelle ? — Un œuf. (*Cantal.*)

15

a) *Qu'ès oquo que d'arco ùn oustaou*
Et poou pas orca un biaou ?
— Uno furmi.

Qui est-ce qui franchit une maison. — et ne peut franchir un bief ? — Une fourmi. (*Cantal.*)

b) *Gros darei, gros davan,*
Meniu i mita.
— La mazeda.

Gros derrière, gros devant, mince au milieu. — La fourmi.

(*Basse-Auvergne.*)

16

Torto, bitorto,
Passo sous la porto,
Para me de veutré poulé,
N'ai pas peur de veutro tsi?
— Un vêr.

Tordu, retordu, — je passe sous la porte, — garantissez-moi de vos poules, — je n'ai pas peur de votre chien? — Un ver. (*Velay.*)

17

Figuro routso, cervela de boë, quo verdo?
— Lo ceriso.

Figure rouge, cervelle de bois, queue verte? — La cerise. (*Velay.*)

18

Te bouligua tiu,
Et tiu me bouliguè,
I 'tape quo tionne
Le bote dien quo mionne.

Je te remue, — et tu me remues, — je prends ça tien, — il met ça dans le mien.

— Un homme sur un cerisier.

(*Basse-Auvergne.*)

19

Je suis mère de plus de mille enfants :
Qui veut en savoir le nombre, il doit me percer le flanc.

— La grenade. (*Velay.*)

20

De ques oquo bel paire, rudo maire, pilho negro, blonc efont ?

— *Lo Costogno.*

Quest-ce : beau père, rude mère, peau noire, blanc enfant ?

— La châtaigne. (*Cantal.*)

21

Long coumo uno lato,
Réno la den coumo uno tsato ?
— *Uno rounzo.*

Long comme une perche. — Grince des dents comme un chat. — Une ronce. (*Velay.*)

22

Qu'est-ce qui a les dents sur la peau ?

— Une ronce. (*Cantal.*)

23

Da qué z'ei lan couma iouna tchabelièra, et que quo z'ot de dens couma iouna lebreira?

Qu'est-ce qui est long comme une chabelière (ruban de fil), et qui a des dents comme une lebreire? (animal fantastique)?

— Une ronce. (*Basse-Auvergne.*)

24

Qui est-ce qui quitte son cul pour aller danser?

— Le chardon desséché, que le vent brise et fait rouler. (*Puy-de-Dôme.*)

25

Qou'ei peti couma iuna neira,
Et dien treis meis
Que dunaiot iun cop
Couma iuna peira?
— Iuna rabe.

C'est petit comme une puce, et dans trois mois, ça donnerait un coup comme une pierre?
— Une rave.

(*Basse-Auvergne.*)

26

Ne pèse pas une livre, petit, rond comme un fromage, cent setiers de blé lève.

— Le levain. (*Cantal.*)

27

a) Je suis petit et je suis rond,
Dans trois mois je suis long,
On me met dans l'eau,
On me casse les os
Pour avoir ma peau. — Le chanvre.
(*Basse-Auvergne.*)

b) Pique dans terre, arrache de terre,
Pique dans l'eau, arrache de l'eau,
Casse les os pour avoir la peau.
(*Puy-de-Dôme.*)

28

Haut comme saint Argaut,
Bas comme saint Abas,
Qou'ei ple de pelhendrina.
Le pu fi le davina?

Haut comme saint Argaut,
Bas comme saint Abas,
C'est plein de méchantes peilles (débris d'étoffes) ; le plus fin le devine ?

— La cheminée. (*Basse-Auvergne.*)

29

Da que z'ei quo que z'ot zeis bedeis ioun dien l'autra, et que quo vira seis dens davan le fio ?

— *Le courmei.*

Qu'est-ce qui a ses boyaux l'un dans l'autre, et que ça tourne ses dents devant le feu ?

— La cremaillère. (*Basse-Auvergne.*)

30

La Dama neira mounto à sa tsasaira.
M. Guillaumo i bouffo au quiou ?
— *L'ouro, le crimai, le feo.*

— La dame noire monte à son siège. — M. Guillaume lui souffle au derrière ? — La marmite, la crémaillère et le feu. (*Velay.*)

31

Rougi dis o negro : Te fouort, pertau que se tu petes, ièu serai leu mouort ?

— Lou fiot è l'oulo.

Rouge dit à noire : Tiens fort, parce que si tu casses, je serai bientôt mort.

— Le feu et la marmite. (*Cantal.*)

32

a) — *De qu'es oquo qu'o lo comingio coniinjio dins toi couorp ?*

— La condièlo.

Qui a sa nourriture dans son corps ?

— La chandelle. (*Cantal.*)

b) Qu'est-ce qui boit son sang et mange ses tripes ?

— La lampe. (*Cantal.*)

33

De qués oco que en mai ni o, en meins oquo peso ?

Qu'est-ce : Plus il y en a, moins cela pèse ?

— Des trous. (*Cantal.*)

34

De qu'es oquo que se dis : lo gonto pelionto, omme toutes sous pelionto : toutes où lou bèt rougi, ecetat lo gonto pelionto ?

— Lou cirei è loi cirèigios.

Qu'est-ce qui se dit : « Lo gonto pelionto » avec tous ses « peliontous » : tous ont le bec rouge, excepté la « gonto pelionto » ?

— Le cerisier et les cerises.

(Les expressions *gonto pelionto* et *peliontous* sont absolument fantaisistes et ne se traduisent pas.) (*Cantal.*)

35

Qu'es oquo que tont maï li stiraï lo quio,
Ton maï bramo. — Lo compano.

Qu'est-ce qui plus on lui tire la queue, plus fait de bruit ?

— La cloche. (*Cantal.*)

36

De qu'es oco qu'o los couostos sus lo pèl ?

— Un pouncoun.

Qu'est-ce qui a les côtes sur la peau ?

— Un tonneau. (*Cantal.*)

37

Da que z'ei quo que dan mai n'i ot,
Mouen quo peisa ?

Qu'est-ce que c'est que tant plus il y a moins ça pèse ?

— Un crible. (*Basse-Auvergne.*)

38

Tsapé sans têta, ventre sans biau, tiu sans pertiu ?

— *Una bouteilho.*

Chapeau sans tête, ventre sans boyau, cul sans pertuis ?

— Une bouteille. (*Velay.*)

39

Branli branlant, rose rouge au mitan ?

— Une lanterne allumée que l'on promène à la main. (*Puy-de-Dôme.*)

40

Da que biout soun san,
Et mandza seis tripes ?

— *Le tcharei.*

Qu'est-ce qui boit son sang, et qui mange ses tripes ?

— La lampe. (*Basse-Auvergne.*)

41

Qu'est-ce qui a la plus longue queue du monde ?

— L'aiguille enfilée. (*Cantal.*)

42

De qu'es aco, cada pas que fay, laissa in pau de sa cuo ?

Qu'est-ce que c'est qui à chaque pas laisse un peu de sa queue ? (*Cantal.*)

43

Le jour c'est une échelle, la nuit c'est une aiguillade ?

— Le lacet des femmes. (*Puy-de-Dôme.*)

44

Da que z'ei quo qu'ioun troupei de vatzas roudzas dien tén' éstabla, iouna nigra vant e leis sort tuteis ?

Qu'est-ce que c'est qu'un troupeau de vaches rouges dans une écurie, une noire vient et les sort toutes ?

— Le boulanger qui nettoie son four avec son balai. (*Basse-Auvergne.*)

45

a) *Pindillu pendillava,*
Barbillu le veillava.
Pendillu toumbeit,
Barbillu le masseit.

Pendillon pendillait, — Barbillon le veillait, — Pendillon tomba. — Barbillon le ramassa.

b) *Daous peis mandzeava ioun pei subre treis peis, quatre peis vingueit, tapeit le pei, daous peis se leveit, tapeit treis peis et tioueit quatre peis.*

Deux pieds (un homme) mangeait un pied (un jambon) assis sur trois pieds (un escabeau), quatre pieds (un chien) vint, et attrapa le pied, deux pieds se leva, il attrape trois pieds et tua quatre pieds.

(*Basse-Auvergne.*)

c) *Pendou pendoularo,*
Gueitou gueitounavo.
Pendou toumbé,
Gueitou l'amassé ?
— *Cayou amassan un poumo.*

Pendant pendait, — guetter guettait, —

pendant tomba, — guetteur l'amassa. — Cochon ramassant un fruit. (*Velay.*)

46

Noir le jour,
Blanc la nuit.

— Un prêtre. (*Cantal, Basse-Auvergne.*)

47

a) *Quau es oquo qu'en sourti del sièu oustau, cado moti, passo sul couorp de sous fraires, dintro lou bentre de so maire è bo mongia soun paire !*

— *Lou curat : en sourti de l'oustauo troberso lou cemeteri è passo be sul couorp de sous fraires, dintro dins lo glèigio, so maire, è bo mongia lou boun Diou, soun paire, ô lo messo.* (*Cantal.*)

b) Bec de corne (le coq), réveille un corps à demi mort (le sonneur) ; ce corps à demi mort va réveiller un corps baptisé sans âme (la cloche) ; ce corps baptisé sans âme réveille un autre corps à demi mort (le curé) ; ce corps à

demi mort entre dans le ventre de sa mère (l'église), pour aller manger le père (le corps de Notre-Seigneur). (*Basse-Auvergne.*)



SOURCES

Almanach des Traditions populaires, 1 b, 4, 8, 10, 11, 12, 13, 15 b, 18, 23, 25, 27 a, 28, 29, 37, 40, 44, 45 b, 47 b.

A. BANCHAREL. *Les patois*, 15 a.

— *Veillées auvergnates*, 35, 45, 46.

Lo Cobreto, 20, 31, 32a, 33, 34, 36, 47 a.

DONIOL. *Les Patois*, 45 a.

Mélusine, 2, 5, 6, 7a, 16, 17, 19, 21, 30, 38, 45 c.

Revue des Traditions populaires, 26, 41.

E. ROLLAND. *Devinettes*, 1a, 7b, 14, 42.

Communications de M. H.-M. DOMMERGUES, 3, 15 b, 22, 32 b.

De M. le dr POMMEROL, 9, 24, 27b, 39, 43.





III

LE BLASON POPULAIRE

Dans le Blason populaire que l'on pourrait appeler interprovincial, les gens qui sont le plus souvent en butte aux plaisanteries sont, ainsi que cela est naturel, ceux des pays qui essaiment pour « gagner ».

Parmi les provinces de notre ancienne France, il en est deux surtout qui émigraient volontiers, avec l'idée de revenir au village natal après fortune faite, ou tout au moins après avoir assez gagné et épargné pour pouvoir y vivre à l'aise. Je veux parler de la Normandie et de l'Auvergne. Ce sont aussi les deux provinces dont le blason est le plus riche. Ici je ne m'occuperai que des Auvergnats : naguère encore on les trouvait par-

tout, prêts à entreprendre, moyennant un salaire assez modique, les besognes qui répugnaient aux indigènes, ou à faire certains métiers avec des conditions d'économie ou de savoir-faire qui ne tardaient pas à leur assurer une clientèle : colporteurs dans les villages, commissionnaires, porteurs d'eau, marchands d'habits et de ferraille, revendeurs dans les villes, scieurs de long dans les forêts.



Comme beaucoup des dictons satiriques, ceux qui concernent les Auvergnats sont en général la « charge » de leurs qualités. Plusieurs proverbes convertissent en avarice leur économie bien connue.

— « Profitous coumo un Aubergnas. »

(*Languedoc.*)

— « Espargnaire coumo un Aubergnas. »

(*Provence.*)

— « Coumo un efant de l'Auberni, auriò coupa un soù en dous trosses amé las dents. »

Comme un enfant de l'Auvergne, il couperait un sou en quatre avec les dents.

(*Languedoc.*)

— « Ouverniat, preste me sinq sols ?

— Oh ! l'ou aï pas.

— T'in rindrai saï ?

— Oh ! l'ou aï. »

— Auvergna, prête-moi cinq sols, — Je ne ne les ai pas. — Je t'en rendrai six. — Ah ! je les ai. (*Haute-Auvergne.*)

Dans le Cantal, on raconte en l'attribuant à deux cordonniers, une facétie analogue.

« Dous courdouniès de Lorroco èrou tjogut dïns lo mêmo combro. Un dei dous diguèt o l'aoutre :

— Piorrounel ?

— De que boï ?

— Duermès !

— Perqué ?

— Oquos qué, se duermios pas, té dirio de me presta cïnq francs.

— Duermé, diguèt lou Rouquet. »

(BANCHAREL, *Veillées auvergnates*, t. I, p. 81.)

En Champagne, M. Marelle a recueilli, de la bouche d'un charbonnier le petit conte qui suit :

Il y avait une fois trois Auvergnats, scieurs

de long, qui ne savaient que faire un dimanche qu'il pleuvait. A la fin l'un d'eux eut une idée.

— Faijons des chouhaits, dit-il ; chi chela ne chert à rien, chela fait pâcher le temps.

— Ch'est chela, faijons des chouhaits, dirent les deux autres. Commenche, ch'est toi qu'a parlé le premier.

— Eh bien donc, dit-il, je chouhaite vingt bons mille de bœufs, — at...tendez! at...tendez! — et que chaque poil de ches bœufs il choit un chêne, et qu'avec ches chênes on fache des planches, et qu'avec ches planches on fache des caiches... pour mettre tout l'or, tout l'argent, tous les diamants et tous les bijoux du monde... pour moi.

— Fouchtra! tu ne laîches pas grand'chose à ton prochain, toi, dit le second. Eh bien, moi je chouhaite tout chimplement que toutes les feuilles de tes arbres elles choient de papier. — at...tendez! — je chouhaite après chela que toutes les petites chourches qui vont dans les petits ruicheaux, et que tous les petits ruicheaux qui vont dans les rivières, et que toutes

les rivières qui vont dans les fleuves, et que tous les fleuves qui vont dans la mer il choit de l'encre!... et puis qu'avec que toute chette encre et avec que tout che papier on fache... quoi ? de bons billets de banque pour tout l'or, tout l'argent, tous les bijoux et tous les tréjors du monde.... pour moi. Ha, ha, ha! je crois que che n'est pas mal chouhaité non plus, chela ?

— Oh bien, je chais encore un meilleur chouhait, dit le troisième. Moi je chouhaite que toi, tu chois mon ppère, et que toi, tu chois mon oncle, que vous n'ayez point d'autre héritier que moi, et que le diable vous emporte tous les deux.

(*Affenschwanz*, p. 23.)



Au dix-septième siècle courait ce proverbe :

— Les Auvergnats et Lymosins,
Font leurs affaires, puis celles des voisins.

Ceux qui suivent semblent accuser la probité des Auvergnats, qui pourtant, s'ils se

montrent intéressés, sont en général honnêtes :

— « Espino poun, e rounze estrasso,
Gavach es fin, Auvergnas passo. »

(*Provence.*)

— « Espignou poun, e rounzo esfato,
Gavo es fi, Auvergnas passo. »

(*Languedoc.*)

L'épine point, la ronce déchire, — le Gavache est rusé, mais l'Auvergnat l'est bien davantage.

— « Gascon larron,
Ouvergnat son compagnon. »

Gascon, larron, — Auvergnat son compagnon. (*Languedoc.*)

— De l'Auvergne ne vient ni bon vin, ni bon vent, ni bon argent, ni bonnes gens. (*Forez.*)

Le Forézien, dit Noëlas, *Légendes foréziennes*, p. 297, méprise l'Auvergnat ; nous connaissons nombre de chansons satiriques sur les Auvergnats.

— « Lous Limouzis n'aunt be la barba fina,
Lous Auvergnats la ieur faïams sens poena,

La ieur faïams sens touaillou, sens sablou,
Sens aygua, ny rasou. »

Les Limousins ont la barbe bien fine (sont avisés), mais nous Auvergnats (plus fins), nous la leur ferions sans serviette, sans savon, et au besoin sans eau, voire sans rasoir.

Bourrée auvergnate.

(Champeval, *Prov. limousins*, p. 51.)



Beaucoup de métiers qu'ils exercent, tels que ceux de charbonniers, ferrailleurs, etc., leur ont fait attribuer une réputation de saleté :

« Cambia de camiso cado mes coumo lous Aubergnasses. » — Changer de chemise chaque mois comme les Auvergnats. (*Languedoc.*)

On a même fait à ce sujet un quatrain assez plaisant :

Un Auvergnat n'avait qu'une chemise,
Elle était faite en toile bise :
Il la retournait tous les ans :
— Fouchtra ! qu'il fait bon dans du linge [blanc !

L'anecdote suivante, qui a été recueillie en Champagne, est populaire en bien d'autres pays, et à Paris on en cite couramment le trait final : Les Auvergnats qui sont généralement à Paris, porteurs d'eau, porte-faix, marchands de bois et de charbon, etc., ont pour spécialité dans certaines provinces de scier les arbres en planches. Ces scieurs de long, comme on les appelle, sont âpres au travail, passionnément économes et grands mangeurs de soupe au lard, où ils mettent d'effroyables quantités de pain ; c'est leur nourriture exclusive, et à l'auberge, ils ont l'œil à ce qu'on ne rogne pas la ration.

— Fouchtra, madame l'aubergiste, qu'est-che que cha ? — Ah ! mon Dieu ! c'est le soulier du p'tit... mais c'n'est pas sale. — Eh! che n'est pas que che choit chale, mais cha tient de la place.

(Marelle, *Contes français*. p. 15.)

*
* *

Un dicton ancien, qu'on retrouve dès le XIIIe siècle, leur attribue une passion pour les raves: Li meilleur mangeur de rabes sont en Auvergne, lit-on dans le « Dit de l'Apostoile ».

« *Arvernis rapas, Normandis tolle polentas,*
Militibus cædes, tolle jocos pueris. »

TESTOR. (*Elégies.*)

— « Afric de rabets coumo un Aubergnas. »
Friand de raves comme un Auvergnat.

(*Languedoc.*)

— « Chapaire de rabets coumo un Auver-
[gnas. »
Voleur de raves comme un Auvergnat.

(*Languedoc.*)

— « Limagnei, bottas iouna raba
Su le lei ;
Quand la raba pourriro,
Li Limagnei crabaro. »

Limagnier, mets une rave, — sous le lit, — quand la rave pourrira, le Limagnier crèvera.

(*Velay.*)



Dans diverses historiettes on représente les Auvergnats comme grands mangeurs, mais peu délicats sur le choix de la nourriture, et aussi, il faut le dire, sur les moyens de se la procurer. Voici sur ce sujet quelques petits contes de pays assez variés :

Il y avait une fois deux Auvergnats qui voyageaient en Bretagne ; la nuit les surprit auprès d'un poirier ; le plus hardi monta dedans, l'autre dit : « Je resterai bien dessous. »

Tous les deux mangèrent à volonté des poires qui étaient mûres :

— Frère, demanda celui qui était resté dessous; combien tes poires ont-elles de pieds?

— Un comme d'habitude.

— Comment ? la mienne en a quatre.

— C'est peut-être une grape (un crapaud).

— Tant pis, dit l'autre, grape ou pas, je le mangerai.

Le crapaud faisait entendre un petit couic :

Couique ou ne couique pas,
Par moi mangé tu seras.

Lorsqu'il eut mangé le crapaud, il se sentait mourir, et il dit à l'autre :

— Frère, je pars.

— Pars, ou ne pars pas, je ne bouge que quand le soleil luira.

(Paul Sébillot, dans *Mélusine*, t. II, c. 41.)

Deux Auvergnats marchaient depuis quelques jours, et il y en avait un qui avait grand faim. Et puis, il voulait manger l'autre.

— Nostra, si tu bouges, je te mange !

Et puis, l'autre lui répondait :

— Fouchtra, n'm'mange pas, j'te fous là!

Ils arrivèrent contre un mur. Celui-là qui avait grand'faim aperçut un rat qui traversait le mur ; il démolit le mur pour manger le rat.

Un jour qu'il passait contre une ferme, il avait vu beaucoup de prunes. Il y en a un qui a dit : « Cette nuit faudra venir en manger. »

Et puis ils vinrent manger des prunes, la nuit. Il y en a un, il mangeait tant de prunes, il empoigne un crapaud à poignée, et puis le mange. Il se sentait mourir le matin ; il dit à son camarade :

— Camarade, camarade, je m'en vas.

L'autre lui répond :

— Va-t'en si tu veux, pour moi je ne pars pas avant le jour !

Il le laissa mourir, puis le lendemain, les fermiers regardèrent dans le jardin et ils virent l'Auvergnat qui était en train de manger des prunes. Ils lui tirèrent des coups de fusil. Il voulut se sauver ; il sauta le mur et puis tomba dans la fosse de l'autre côté, et il se noya.

(LÉON PINEAU, *Le Folk-Lore du Poitou*, p. 135.)

Dans le Bas-Limousin on raconte que deux Auvergnats qui s'étaient arrêtés dans une auberge pour passer la nuit, avaient en face de leur chambre un poirier chargé de fruits. Quand tout le monde fut endormi, ils se levèrent et allèrent à l'arbre ; l'un monta dessus et fit tomber toutes les poires que l'autre ramassait et mangeait aussitôt.

Il ramassa par erreur un crapaud qu'il croqua à belles dents, mais celui-ci poussa un cri ; l'Auvergnat dit alors à son compagnon : « Frai, lou pérou n'o fa crou » (Frère, le poirillon a fait *crou*). Et il ajouta : « Crou

qué crou l'aï mindza. » (Crou ou non, je l'ai mangé !)

Les deux Auvergnats reviennent se coucher. Au bout de quelques instants, celui qui avait mangé le crapaud dit : « Fraï, lou pérou que fa crou me fai mal (Frère, le poirillon qui fait crou me fait mal). Ce à quoi l'autre répond : « Dancho, davaloro » (Danse, il descendra).

Mais le lendemain, l'avaleur de crapaud était mort.

(G. de Lépinay, *Mélusine*, t. II, c. 496.)



D'autres récits leur attribuent une dose de naïveté peu commune.

Un jour, trois étameurs Auvergnats, chargés de chaudrons, de poêles et de casseroles, montaient au galop la grande Pousterle, d'Auch. Quand ils furent tout en haut, ils étaient rouges comme le sang, et soufflaient comme des blaireaux. Ils s'étonnaient de voir d'autres gens arrivés en haut de la grande Pousterle, dispos, et pas du tout essoufflés.

— Comment donc avez-vous fait ? demandaient les trois Auvergnats.

— Nous sommes montés doucement.

Les trois Auvergnats descendirent la grande Pousterle pour la remonter doucement.

(J. F. Bladé. *Contes populaires de la Gascogne*, t. III, p. 161.)

Un jour, deux frères Auvergnats tuèrent un homme de Seissan. Les juges d'Auch condamnèrent l'aîné à être pendu. Mais ils eurent pitié du cadet, et il ne le condamnèrent qu'à être fouetté par le bourreau, au pied de la potence où l'autre allait être étranglé.

Le cadet criait comme un aigle, tandis que le bourreau fouettait à tour de bras. Mais l'aîné qui attendait la corde au cou, lui faisait ses dernières recommandations.

— Frère, disait-il, quand tu reviendras chez nous en Auvergne, ne dis pas que j'ai été pendu. Dis que je me suis marié et que tu as bien dansé à mes noces.

(J.-F. Bladé, *Contes et Proverbes d'Armagnac*, p. 29.)

***

Dans les « Chansons de la Franche-Comté» de Ch. Beauquier, p. 206, est une chanson intitulée « Mariée à un Auvergnat » dont voici le début :

Mon père m'y marie
Avec un Auvergnat
Ya, ya,
Avec un Auvergnat.

Il s'agit d'une jeune fille qui a un vieux mari très peu valeureux en amour.

En Provence et en Languedoc, on prétend que les Auvergnats sont forts laids.

— « Laid comme un pesou d'Auvergno. »

— « Lèd coumo un pesoul d'Aubergnos. »

Laid comme un pou d'Auvergnat.

« Lis Auvergnas,
Paù li pagas
Ben servi sias. »

Les Auvergnats — paie-les peu — et tu seras bien servi. (*Languedoc.*)

Leur nom est défiguré par l'argot, et dans la langue verte, on leur adresse des injures dont on pourra se faire une idée par les extraits qui suivent :

Dans la « Gazette des tribunaux », du 26 octobre 1832, il y a un procès où les Auvergnats sont injuriés de la façon suivante :

« Rapiats ; racine à voleur ;
Auverpins de malheur. »

L'argot emploie encore le terme Auverplein, il appelle Auverpinche un gros soulier d'Auvergnat ; Avaler l'Auvergnat, c'est communier. (LARCHER, *Dictionnaire*.)

« Limagnier langue de petas,
Bitoux langue de papas. »

Limagnier langue de chiffon, — Bitoux, langue de bouillie. (*Velay*.)

Les Bitoux sont les habitants des montagnes orientales de l'Auvergne.

— Ni hommes ni femmes, tous Ouvergnasses !

Ce dicton, devenu si populaire, aurait pour origine une légende mise par Daumier audessous d'un de ses dessins qui représentait un bal de porteurs d'eau. Le caricaturiste la tenait de son frotteur qui avait pris part à ce bal où le mot avait été dit.

ANCIEN BLASON

Papes du Limousin,
Chanceliers d'Auvergne,
Maréchaux de Gascogne,
Légistes de Bourges.

(CATRINOT, *Prov. français.*)



Dans la Creuse, lorsqu'on joue au jeu de la Vacho pigeo, un des enfants dit : Je suis le loup d'Auvergne, je vous mangerai tous; le chef de la bande répond : Je suis la vache pige, je vous défendrai tous.

(ROLLAND, *Faune*, t. V, p. 11.)



DICTONS GÉOGRAPHIQUES ET MÉTÉOROLOGIQUES

— « Sèns lou Cantal e lou Mount-Dor
Lou bouié d'Auvergno pourtarié l'aguiado
[d'or. »

Sans le Cantal et le Mont-Dor, — Les bouviers d'Auvergne porteraient l'aiguillon d'or.

— « San le Liugue et le Montdore
Le païsan d'Ouvernia
Pourtayot la canna d'or. »

Sans le Luguet et le Mont-Dor, — le paysan d'Auvergne — porterait une canne d'or[1].

— « Ne planaras pas la Diuranda. »

Tu ne nivelleras pas la Durande, montagne de la Haute-Loire. Se dit d'un homme qui a plus de prétention que de mérite.

— Quand les montagnes se couvrent trois [fois avant Noël
Le Limagne n'aura pas mauvais hiver.

— « Kan Peï-de-Douma pren son tsapé
Kombaneïra pren son manté. »

Quand Puy-de-Dôme prend son chapeau.— Combeneire prend son manteau. Combeneire

1. La plus grande partie des dictons météorologiques sont empruntés au *Blason populaire de la France* par H. Gaidoz et Paul Sébillot ; il en est de même des blasons de la Haute-Loire, et de ceux du Puy-de-Dôme, complétés par le Dr Pommerol. Dans cet ouvrage le Cantal n'était représenté que par un seul blason; la plus grande partie de ceux qui figurent ici m'ont été communiqués par M. H.-M. Dommergues.

est une montagne près de Saint-Germain-de-l'Herm (Puy-de-Dôme).

— « Quand Bar o soun tchapei
La pleudza z'i aprei. »

Quand Bar a son chapeau. — La pluie est près. Bar est une montagne près Allegre (Haute-Loire), célébrée par George Sand dans son roman « Jean de la Roche ».

— « Quand lou Cantal tiro,
L'autan cello e brido
E lou ploujál
Mounto à cheval. »

Quand le Cantal tire, — l'autan est sellé et bridé, — et la pluie — monte à cheval.

(*Rouergue.*)

— « Quand lou Cantal pren lou capèl
Et la Dourdougno son mantèl,
Aco,nés pas signe de bel. »

Quand le Cantal prend son chapeau — et la Dordogne son manteau, — ce n'est pas signe de beau.

— « Quand Cantal porto capèl,
Pastres, prenès vostre mantel. »

Quand le Cantal porte chapeau, — Pâtre, prenez votre manteau.

— Si Dôme était sur Dôme,
On verrait les portes de Rome.

XVIIIe siècle. (LEGRAND D'AUSSY, *Voyage d'Auvergne*.)

***

CANTAL

Les habitants d'Aurillac, sont surnommés les « Gondots » par les paysans des environs à cause de leur prétendue ignorance des choses de la campagne.

Les « menettes de Boisset ». Boisset était en effet jadis la commune du département du Cantal où l'on voyait le plus de sœurs de Sainte-Agnès. Dans cette localité se trouvait autrefois un monastère de Sainte-Claire: à un moment donné, les mœurs y étaient, paraît-il, assez relâchées; aussi disait-on dans le pays en parlant du monastère de Boisset : « Douze menettes et treize berceaux. »

Les « ânes de Boisset », l' « académie de Boisset » étaient des désignations qui n'ont plus leur raison d'être aujourd'hui, cette commune marchant, dans le département en tête du progrès et de l'instruction.

« Cague adrinles : » Chie airelles.

Ce sobriquet des habitants de Cheylade a l'origine suivante : Le bon saint Léger recevait autrefois, la veille de sa fête, une grande quantité de provisions, que les femmes de Cheylade portaient au presbytère. Cet usage avait traversé les siècles, sans que jamais on eût vu aucune tiédeur dans les offrandes. Mais voilà qu'un jour (il y a plus de cent ans), les cultivateurs ayant demandé au bienheureux saint Léger la cessation de la pluie et le saint ayant fait sourde oreille, plusieurs mécontents décidèrent qu'il fallait mettre saint Léger à la diète. Or, cela eut lieu et la fête se passa sans présent.

Le curé, homme d'esprit, se contenta d'en rire. Mais le sacristain, qui profitait d'une partie de ces victuailles, ne put y renoncer aussi facilement. Il se souvint que le sonneur était un imbécile, et le soir même, à l'instant où ce dernier fermait les portes de l'église, il se cacha derrière la statue de saint Léger, et cria en patois au sonneur : « Ignace, j'ai faim ! et puisque l'on ne veut plus me nourrir, porte-moi au bois, pour que je mange des

aires ; surtout n'en dis rien, même à Margot, ta bavarde moitié. »

Le sonneur, ébahi d'entendre si bien parler saint Léger, tombe la face contre terre, et le sacristain en profite pour s'esquiver, puis Ignace s'étant relevé, enjambe l'autel, charge le saint sur ses épaules, et le transporte au Bois-Mary, ayant soin de le placer debout, appuyé contre un sapin.

Le lendemain, grande rumeur ; saint Léger a disparu ! Au fur et à mesure que ce bruit se propage, les femmes quittent leur cuisine, les menettes leur conversation, et toutes se précipitent à l'église, où déjà s'étaient réunis sacristain et sonneur. Là, il est unanimement reconnu que saint Léger, irrité du manque d'égards des paroissiens, a fui et s'est caché. Mais en quel lieu ? Le sonneur finassier propose d'abord d'aller fouiller dans l'église voisine, consacrée à saint Hippolyte : « Non, dit le sacristain, les deux saints vivaient mal ensemble ; notre patron ne peut être là. Allons plutôt vers la forêt, car, voyez-vous, quand on veut se cacher, on va toujours dans les bois. »

Ce raisonnement parut sans réplique ; im-

médiatement la foule, rangée en procession, prit le chemin du Bois-Mary. Bref, on arrive, et l'on retrouve saint Léger. Mais quelle fut la surprise d'Ignace, quand il observa à part lui, que le saint, qu'il avait placé debout la veille, s'était, pendant la nuit, couché tout de son long, sans doute pour manger plus à à l'aise ! En effet, sa figure se trouvait toute noircie par le jus des aires, mais même il en tenait quelques tiges dans sa main.

Tant y a que saint Léger fut ramené en grande pompe. On le rapporta tendrement à sa chapelle, on le peignit, on s'excusa et la paix fut faite. Je vous laisse à penser maintenant si, après une telle leçon, les dons de l'année suivante revinrent copieux, et si le rusé sacristain dut faire gala.

Depuis cette époque, on appelle les gas de Cheylade « ladres » ; et la plus grave injure qu'on puisse leur adresser, est à l'église, de jeter un rameau d'airelle dans leur bénitier.

(DERIBIER DU CHATELET, t. III, p. 187. DURIF, p. 402.)



« A Sant-Flou,
Le bon Dieu fait : hou ! hou !
A Saint-Flour, le bon Dieu fait hou. »

On a voulu expliquer ce sobriquet en disant que la ville, bâtie sur une hauteur, est ouverte à tous les vents. Voici une autre version:

En dehors de l'Auvergne, lorsqu'un naturel se dit Auvergnat, loin de le soupçonner d'abord d'Aurillac, de Murat, ou même de Clermont, on s'empresse de lui dire : « Ah ! vous êtes sans doute de Saint-Flour ; où le bon Dieu fait houe ! » Voici quelle serait l'origine de ce dicton. Il y avait autrefois sur la place de la Cathédrale un grand crucifix de bronze qui avait le côté percé, et comme le vent, violent comme à toutes les altitudes de 900 mètres, s'engouffrait à travers le côté en guise de sifflet énorme, il faisait entendre de terribles hurlements. De là, l'histoire du bon Dieu de Saint-Flour. que la renommée a dispersée aux quatre coins du monde.

(DELORT, *A travers le Cantal*, p. 22.)

***

« Paù o paù.
L'or d'Esponho monto o Son-Pàu. »

Peu à peu, l'or d'Espagne monte à Saint-Paul.

Ce qui fait allusion à ce qu'il existe, depuis la succession d'Espagne, selon M. de Parieu, peut-être plus anciennement, un courant continu d'émigration en Espagne, qui comprend une partie de l'arrondissement de Mauriac et celui d'Aurillac tout entier, y compris la commune de Saint-Paul-des-Landes dont il est ici question.

— Le miracle de Leucamp,
La poule noire a fait un œuf blanc.

— « Toupi de Lorroquo. » Pot de Laroquebrou. On y fabrique de la poterie grossière; cette épithète s'applique aussi bien aux habitants qu'à leur industrie.

Les habitants de Maurs portent le surnom de « Ganelets ». On suppose que cette désignation vient de ce que Maurs fut, dit-on, la patrie du traître Ganelon.

« Les gastous : » pois non écossés, sobriquet des gens de Saint-Hippolyte.

On avait refusé à saint Hippolyte son tribut annuel et séculaire de pois : le saint disparut et se retrouva dans un champ de pois, la bouche bourrée de ce légume. De là ce sobriquet de gâte-pois écossés. On a souvent vu des querelles pour quelques bouquets d'alis, jetés dans le bénitier le jour de la fête, pour quelques gates.

(Deribier du Chatelet, t. III, p. 188.)



Les jeunes gens d'Ytrac disent en parlant des jeunes filles des deux communes d'Ytrac et de Saint-Paul-des-Landes (cela se chante en dansant la bourrée):

Quau donso plo ?
— Los Ytragos los Ytragos !
Quau donso plo ?
— Los Ytragos om les esclops !

Qui danse bien ?

— Les Ytragaises, les Ytragaises,
Qui danse bien ?
— Les Ytragaises en sabots.

— Quau donso mau ?
— Los croutousos, los croustousos.
Quau donso mau ?
— Los croutousos d'o Son-Pau.

— Qui danse mal ?
— Les crottées, les crottées.
Qui danse mal ?
— Les crottées de Saint-Paul.



HAUTE-LOIRE

Le sonneur de Beaulieu, lorsqu'il sonne ses cloches, n'entend pas celles de Malrevers.

Malrevers est un village de la commune de Chaspinhac, canton sud-ouest du Puy, qui n'avait pas d'église, et par conséquent pas de cloche ; depuis 1865, Malrevers est devenu un chef-lieu de commune et de paroisse.

Entre Bize et Bouzerat
Le diable se débat;
Entre Bouzerat et Bize
On le trouve toujours en chemise.

Ce dicton fait allusion aux vents furieux qui règnent entre Bize et Bouzerat, hameaux de la commune de Saint-Hilaire, canton d'Auzon, arrondissement de Brioude.

Chevrier de Blesle.

Il y avait jadis beaucoup de chèvres dans le mandement de Blesle. Elles étaient confiées à la garde d'un berger communal. Las de son obscurité, ce berger se permit un jour de faire une action qui le rendit célèbre : au moment où poussait la vigne, il conduisit son troupeau dans les vignobles des habitants, et les chèvres détruisirent tout. Depuis ce temps, on dit en proverbe, d'un homme qui croit s'immortaliser par des sottises : Il fait comme le chevrier de Blesle.

« Le cura de Couteidja
No ma iouna oureillia
D'ioun cartei. »

— Le curé de Coutanges — n'a qu'une oreille — d'un côté. L'on doit répondre : Comme toi.

« Le Mas et la Veza
Ne totchoont pas. »

Le Mas et la Veze — Ne se touchent pas.

Ce sont deux hameaux de la commune de Saint-Didier-sur-Doulon, arrondissement de Brioude. On emploie ce dicton lorsque, dans une conversation, l'un des interlocuteurs répète souvent ma, ma (mais).

« A Navas,
Faont coucïre las favas
De Lia,
Las aouzount farfouilla,
De Celeizi
Las aouzount beli. »

A Navat — on fait cuire les fèves — d'Alliac — on les entend remuer — de Silusien — on les entend bouillir.

Ce sont trois villages situés, le premier dans la commune de Saint-Arcons-d'Allier, le second dans celle de la Chomette, le troisième dans celle de Siauges-Saint-Romain.

— Caves de Pebrac,
Grenier des Chazes,
Trésor de la Chaise-Dieu.

Allusion aux richesses de ces trois monastères de la Basse-Auvergne.

— Il est de l'Académie de Sainte-Florine.

Il est de l'académie des ânes.

Sainte-Florine est une commune de l'arrondissement de Brioude.



PUY-DE-DÔME

— Clermont le Riche,
Riom le beau,
Et Montferrant le fort.
— Ambert le sale.

D'après Grivel, Ambert se composait autrefois de rues tortueuses, pleines d'humidité et de boue.

— Quoniam d'Ambert.

— Billom, pot-de-chambre de l'Auvergne.

— A Issoire, bon vin à boire.
Bon pain à manger, et belles filles à voir.

— Les bazandiers d'Issoire.

Les présomptueux et les blagueurs d'Issoire.

— Quand il fait deux liards de vent à [Thiers,
Il en fait pour deux sous à Clermont.

— Châteldon
Petite ville et grand renom.

— Nonette le beau,
Usson le fort,
Ybois le bien situé,
Vodable le riche.

Ce sont des châteaux-forts des environs d'Issoire, dont il ne reste plus guère maintenant que des pans de murailles.

— Faire comme les oysons d'Onat
Qui se lèvent matin pour boire,
Et ne sortent sitôt d'une table
Qu'ils entrent à l'autre.

— Les arbalants (orgueilleux) de Saint-Germain-Lembron.

— Saint-Germain-Lembron
Petite ville et grand renom.

— Il est de l'académie de la Sauvetat
Il est de l'académie de Fromental.
Il est de l'académie des ânes.

La Sauvetat est un village de la commune d'Authezat où l'on ne se servait autrefois que des ânes pour les transports et les cultures : Fromental, village de la commune d'Ardes.

— C'est les filles de Royat
Qu'ont toutes le quinquaillat (le goître).
C'est à force de boire de l'eau
Qu'elles ramassent le cou gros.

Les habitants des villages voisins de Gerzat prétendent qu'on y chante ainsi les vêpres :

In baitu bei in baitu
Font dus baitus,
Dus baitu bei in baitu
Font tris baitus,
Etc.

Un bâton avec un bâton
Font deux bâtons,
Deux bâtons avec un bâton
Font trois bâtons.
Etc.

Il existe une facétie analogue en Haute-Bretagne. Ce sont les vêpres d'Aucaleuc, cf. Sébillot, *Blason populaire des Côtes-du-Nord*, p. 1.

On raconte aussi qu'un homme disait à sa femme :

— Bondzu Bounetto, — voutre Boune voué bien ?

— Y na à Saint Boune, tsatai un boune, po netre petic Boune, pole dzu de Saint Boune.

Un homme disait à *une* femme :

— Bonjour, Bonette[1], votre Bonet[2] va bien ?

— Il est allé à Saint-Bonet[3] acheter un bonnet, pour notre petit Bonet[4], pour le jour de Saint-Bonet.

1, 2. Noms propres de la femme et du mari.
3. Localité près de Riom.
4. Le petit Bonet, est l'enfant de la famille.







TABLE ANALYTIQUE

DES

INCIDENTS DES CONTES, DES LÉGENDES, DES CHANSONS ET DU BLASON POPULAIRE





TABLE DES MATIÈRES

B. Légendes

DEUXIÈME PARTIE

CHANSONS, DEVINETTES, BLASON POPULAIRE



Chalon-sur-Saône, Imp. Française et Orientale de L. Marceau

